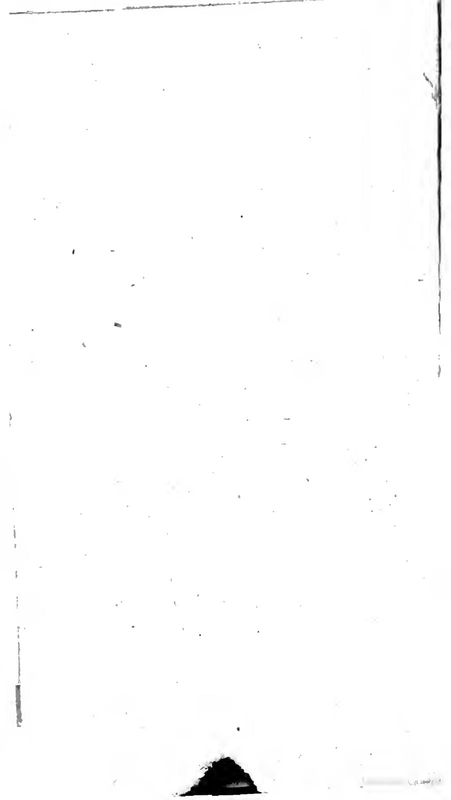




TRAITÉ
DE LA CULTURE
DES ARBRES
ET ARBUSTES,

TRAITÉ

DE LA CULTURE

DES ARBRES

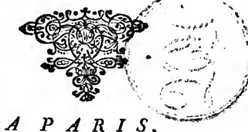
ET ARBUSTES

QU'ON peut élever dans le Royaume, & qui peuvent y passer l'hiver en plein air.

AVEC une Notice de leurs propriétés économiques, & des avantages qui en peuvent résulter pour la France, en les y multipliant.

Par M. BUC'HOZ, Auteur de différens Ouvrages économiques.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ l'Auteur, rue de la Harpe, au-dessus du College d'Harcourt.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



PRÉFACE.

Voici enfin le vingtieme Ouvrage de notre Collection économique, quoi qu'en puissent dire nos envieux, nous ne travaillons que pour nous rendre utiles à nos Concitoyens, & si nous ne plaisons pas à un petit nombre, ou à de gens mal intentionnés, ou à ceux qui voudroient courir la même carriere, du moins avons nous l'avantage de plaire à la plus grande partie de nos Lecteurs; les éditions réitérées de nos différens Ouvrages économiques sont la preuve la plus évidente de ce que nous avançons; s'ils étoient restés dans l'oubli, on ne daigneroit pas les attaquer, & on n'insulteroit pas grossiérement l'Auteur, en voulant les critiquer; quoi qu'il en soit, nous pouvons dire avec le célébre de Linné, que malgré toutes lee intrigues de nos Adversaires, ils ne pourront jamais parvenir à nous faire

tomber le moindre cheveu de la tête, & à ternir notre réputation; il eſt vrai que les pertes que nous avons faites nous ont privés des fruits de nos veilles, de nos travaux, & de notre étude; il n'eſt encore que trop vrai qu'un homme contre toute bienſéance, s'eſt approprié nos dépouilles, quoique tout commerce lui ſoit défendu de quelque nature qu'il ſoit, par ſon état. Il eſt pareillement vrai que pluſieurs Auteurs voulant travailler ſur les mêmes ſujets que nous, & voyant que le plus ſouvent la matiere étoit épuiſée, il étoit de leur intérêt de détruire nos Ouvrages pour publier les leurs, qui n'étoient néanmoins le plus ſouvent qu'une copie des nôtres; mais nos Concitoyens ſavent bien nous juger, & apprécier les travaux d'un chacun, & ſi contre nos eſpérances, même les mieux fondées, ils venoient à ſe laiſſer préocuper contre nous par nos Adverſaires, la poſtérité nous rendra la juſtice qui nous eſt

dûe; nous avons même eu l'avantage dans ces derniers temps d'avoir vu apprécier nos travaux par un des Sçavans du siécle (M. d'Alembert), quoiqu'il ne fut pas de notre sentiment sur bien des articles; en parlant de nos Ouvrages économiques, voilà, dit-il, ces Ouvrages essentiels; voilà ces Ouvrages, qu'il faudroit mettre enrre les mains de tout Citoyen, qu'on ne peut assez multiplier, & qui ont le mérite de rendre les connoissances utiles à la portée d'un chacun, même du plus ignorant. Un pareil témoignage de la part d'un homme aussi célebre l'emporte sans contredit sur les faux raisonnemens de gens, qui n'ont pour tout mérite que d'avoir vendu des pilules, en en faisant un secret, tandis qu'ils nous reprochent de publier en faveur de l'humanité les remedes qu'on peut employer tant pour le traitement de nos maladies, que de celles de nos bestiaux, qui sont si essentiels à la vie; de gens qui viennent

de produire un gros volume in-4. ſur les Eaux Minérales du Royaume, & qui ont puiſé le tout dans notre Dictionnaire minéralogique, en cherchant auparavant à l'anéantir dans une préface; de gens qui en tout tems ont manqués de reconnoiſſance envers leurs Bienfaiteurs, & qu'il a ſuffit d'obliger pour en devenir l'ennemi; gens enfin du plus vil état, qui veulent s'arroger le droit d'apprécier les travaux des autres, ſans avoir encore donné aucune preuve de leurs talens perſonnels, de gens enfin... Mais taiſons-nous, à quoi bon chercher à nous juſtifier contre de pareils Auteurs, qui conſervent quelquefois l'anonyme pour mieux décocher contre nous les traits les plus venimeux; l'ipo ne leur eſt pas même ſuffiſant pour empoiſonner leurs fléches; mais c'eſt aſſez nous écarter de notre ſujet, nous en demandons pardon a nos Lecteurs, venons actuellement au plan de ce nouvel Ouvrage. Pendant le cou-

rant de l'année, nous avons publié un *Catalogue latin & françois des Arbres & Arbustes qu'on peut cultiver en France en plein air.* Ce Catalogue a fait plaisir au plus grand nombre des Amateurs. Il les a mis à même de connoître les productions dont nous pouvons enrichir notre Patrie ; & de pouvoir les tirer des autres pays; mais il ne suffit pas de se les procurer, si on ignore la maniere de les cultiver; aussi la plupart des Curieux nous ont engagé à publier un *Traité sur la culture de ces Arbres*, sur la maniere de les multiplier, & sur les avantages qui en peuvent résulter. C'est le premier Volume de ce Traité que nous publions aujourd'hui, nous donnons d'abord la description générique de l'arbre, dont nous parlons, nous rapportons les especes qu'on peut élever dans le Royaume, nous en donnons la culture, & la maniere de les cultiver, soit par semences & drageons, soit par bou-

tures & marcottes, nous indiquons les terreins qui leur conviennent le mieux, nous rapportons leurs propriétés pour les usages économiques, & pour les ornemens de nos jardins & de nos bois, nous faisons voir par-là combien il seroit intéressant pour la France, de les y introduire; nous ne donnons ici que leurs noms françois, nous renvoyons pour les noms latins au *Catalogue publié*, & qui sera suivi incessamment d'un *Catalogue aussi latin & françois des plantes vivaces qu'on peut cultiver dans les parterres & les jardins à l'angloise.* Ces plantes y sont portées au nombre de près de 1200. Nous tâchons par-là de témoigner à notre Patrie, combien nous nous intéressons à son avancement économique; nous osons, quoique de loin, suivre les traces de cet honnête Citoyen, de ce bon Pere de la Patrie, M. Duhamel, qui sans prétention, sans faveur, a toujours cherché le moyen de

pouvoir se rendre utile à ses Concitoyens, il a même publié un livre excellent sur la culture des Arbres de pleine terre ; mais ce livre est devenu extrêmement rare, on ne peut même se les procurer qu'à force d'argent ; d'ailleurs, il y a plusieurs arbres, qui ne sont que nouvellement connus, & dont par conséquent M. Duhamel n'a pu faire mention, nous en parlons dans notre Ouvrage, & si pendant le cours de son impression, il s'en trouve encore d'autres, qui puissent parvenir à notre connoissance, nous en traiterons par forme de supplément ; à l'égard du plan que nous y suivons, c'est celui de notre catalogue, c'est-à-dire, par ordre alphabétique des noms latins ; nons prions nos Lecteurs de vouloir bien user d'indulgence envers nous, & de pardonner à notre grand zele, les omissions que nous aurions pu faire.

AVIS

Nous invitons les Amateurs de Botanique, de nous faire part des plantes, qu'ils auront pu découvrir dans le Royaume, nous en ferons uſage avec reconnoiſſance dans nos *préſens de Flore à la Nation Françoiſe.*

Nous prévenons auſſi le Public, que nous nous propoſons de donner la culture de toutes les plantes; nous publierons inceſſamment un Traité ſur la culture des plantes vivaces qu'on peut élever en pleine terre, pour la décoration des parterres & des jardins à l'angloiſe.



TRAITÉ



TRAITÉ
DES ARBRFS ET ARBUSTES
Qui paſſent l'hiver en pleine terre.

CHAPITRE PREMIER.
De l'Erable.

L'ERABLE eſt un arbre dont la racine eſt ligneuſe, rameuſe, ſon tronc s'éleve plus ou moins haut ſelon l'eſpece, ſon bois eſt blanc, peu dur, ſes feuilles ſont poſées deux à deux ſur les branches, découpées pour la plupart plus ou moins profondément, & plus ou moins grandes ſelon les eſpeces; ſes fleurs qui paroiſſent à la fin d'avril, ne ſont pas d'un grand éclat, elles ſont formées par un calice d'une ſeule piece, diviſé en cinq parties aigues; la corolle eſt diviſée en cinq petales ovales à peine plus grands que le calice, & eſt diſpoſée en roſe; les éta-

mines ſont au nombre de huit, il n'y a qu'un ſeul pyſtil qui eſt court & en forme d'alene; au bas du pyſtil ſont placées deux capſules unies par leur baſe, & terminées par une aîle membraneuſe : chacune renferme une ſeule ſemence ovale.

Les eſpeces qu'on peut cultiver en France; ſont 1°. l'Erable de Tartarie. *Buc'hoz, Cat. arbr. & arb. n°* 1. Les feuilles de cette eſpece ſont en forme de cône, ſans diviſion, & dentelées inégalement, les lobes ſont à peine ſenſibles, & ſes feuilles reſſemblent à celles du Charme, l'arbre s'éleve fort haut.

2°. L'Erable à feuilles de platane, *Buc'hoz, Cat. arbr. & arb. no.* 2. Le faux Sycomore; les feuilles de cette eſpece ſont à cinq lobes, émouſſées par le haut, inégalement dentelées, les fleurs ſont en grappes; cet arbre eſt de la ſeconde grandeur, ſes petites branches ſont divergentes, & ſe rapprochent enſuite pour former une jolie tête; les feuilles ſont d'un verd ſombre en deſſus, & un peu cendrées en deſſous; cette eſpece a une variété à feuilles panachées. *Buc'hoz, cat. arbr. & arb. n°.* 3.

3°. L'Erable de Virginie. *Buc'hoz, cat. arbr. & arb. n°.* 4. Le Plane du Canada; ſes feuilles ſont par deſſous d'un blanc

argenté, & par-dessus d'un verd lustré, elles sont à cinq lobés dentelés, à pedun-cules très-simples, rassemblés, ses fleurs sont en petits bouquets autour des bran-ches, leurs petales est d'un verd jaune, liséré d'un rouge vif, c'est un très-bel arbre, ses grandes feuilles deviennent en automne d'un rouge éclatant, son bois est très-veiné, cette espece a une variété à fleurs pâles. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 5.

4o. L'Erable à sucre; *Buc'hoz, cat. arb. no. 6.* les feuilles de cette espece sont divisées plus profondément, & vers la base, pointues par les sommets & les dents, veineuses, & d'un verd d'eau en dessous, les fleurs sont sans petales, en grappes, pendantes; la grappe est courte, compo-sée; sur la même grappe il se trouve des fleurs hermaphrodites, & des fleurs mâles parfaites, les fleurs hermaphrodites sont vraiment femelles, lorsque leurs étamines ont des antheres stériles.

5o. L'Erable Sycomore; *Buc'hoz, cat. arb. no. 7.* le Plane, l'Erable de Norwege; les feuilles de cette espece ont cinq lobes pointus, à dents aigues, les fleurs sont en grappes, leur partie supérieure est d'un verd gai & luisant, cet arbre produit une va-riété à feuilles panachées.

6o. L'Erable de Penſylvanie, *Buc'hoz, cat. arb. no.* 8. les feuilles de cette eſpece ſont à trois lobes, pointues, dentelées, très larges: ſon écorce eſt d'un gris blanc, marquée de ſtries verdatres. Les fleurs ſont en grappes, l'arbre eſt petit, il y a une variété à feuilles panachées.

7o. Le petit Erable; *Buc'hoz, cat. arb. no.* 9. l'Erabe commun, le petit Erable des bois; ſes feuilles ſont à lobes obtus, échancrées, petites, pendantes, les jeunes pouſſes ſont rouges, il eſt touffu, & croît naturellement dans les hayes, il ſouffre très-bien le ciſeau.

8o. L'Erable de Montpellier, *Buc'hoz, cat. arb. n.* 10. Les feuilles de cet Erable ſont à trois lobes, petites, très-entieres, les lobes ſont pointus, les fleurs naîſſent en petit bouquet, les fleurs hermaphrodites ſont au ſommet du bouquet, cette eſpece eſt repréſentée dans notre *collection gravée des arbres & arbuſtes de pleine terre.*

9o. L'Erable de Candie; *Buc'hoz, cat. arb. no.* 11. les feuilles ſont un peu dentelées, & preſque vivaces, ſemblables à celles du Lierre, & d'un verd très-luiſant, elles ont trois lobes très marqués, c'eſt un arbre de taille médiocre.

10. L'Erable à feuilles de Fresne: *Buc'hoz, cat. arb. no.* 12. Les feuilles sont composées, ressemblent à celles du Fresne, elles sont d'un verd très-gai & tirent sur le jaune; le nombre des feuilles varie, elles sont oblongues, pointues, crenellées, les fleurs sont en grappes, cet arbre passe pour le plus grand des Erables, son tronc est droit, son écorce est verte dans les jeunes branches, grise dans les anciennes, & polie sur toutes les deux.

11°. L'Erable Opale. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 14. Cet arbre fort commun dans plusieurs cantons d'Italie, & particulierement aux environs de Rome, est un des plus grands arbres de ce pays, ses feuilles sont fort grandes, il donne parconséquent beaucoup d'ombre; il est gravé dans *notre collection des arbres & arbustes de pleine terre*; il s'en trouve une variété, dont les feuilles sont laciniées. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 15.

12°. l'Erable toujours verd. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 17. Cet arbre a les feuilles ovales, très-entieres. & toujours vertes.

Outre ces especes d'Erables qui sont les seules rapportées dans le sistême des plantes publié par Reichard, on en trouve d'autres especes dans les jardins d'Angleterre, telles que l'Erable du Canada, l'Erable de la

Floride & autres. *Buc'hoz*, *cat. arb. no.* 13 & 16.

Les Erables se multiplient aisément de semences, de marcottes & de boutures; cependant l'espece n. 1 réussit beaucoup mieux par marcottes & par boutuers que par semences, elle aime les terres humides, & ne fait que languir dans les terreins secs; on seme en pleine terre les graines d'Erable avec leurs capsules dès l'automne, sitôt qu'elles sont parvenues à leur maturité; cependant on feroit mieux de ne les semer qu'au printems; on conserve pour lors la graine pendant l'hiver dans des pots, ou l'on a mis du sable, on les garantit par ce moyen pendant cette saison des mulots qui en sont fort friands; la graine leve aussi plus promptement, lorsqu'on la seme au printemps; on éleve les Erables en pepiniere, ils reprennent très-facilement lorsqu'on les transplante, il est même inutile de leur laisser leur mote, ils se plaisent en toute sorte de terreins, ils craignent moins que les autres arbres la sécheresse, sur-tout l'espece 2; les panaches se multiplient par greffe; la plupart des Erables qui nous viennent de l'Amérique, sont dans leur jeunesse fort sensibles à la chaleur, & demandent une exposition

abritée; & en effet, si ces plantes restent seulement un jour exposées en plein soleil, quand elles commencent à lever, principalement l'espece 4, elles périssent aussi-tôt, elles sont attaquées par des insectes, qui dans un jour dévorent leurs feuilles séminales; lorsque les jeunes Erables seront levés, on les tiendra nets de mauvaises herbes; plusieurs especes croissent au-dessus d'un pied dès la premiere année: l'automne suivant, s'ils se trouvent trop serrés dans le semis, on les transplantera en pepiniere à trois pieds de distance les uns des autres, on les y laissera trois ou quatre ans, après quoi ils seront assez forts pour placer à demeure; lorsqu'on veut multiplier ces arbres par marcottes, on fait au commencement du printemps une fente à un de leurs nœuds, & on couche en terre la branche, ou on a fait cette fente, cette branche en moins de deux ans, aura assez de racines pour être transplantée; quant aux boutures, c'est en automne qu'il faut les mettre en terre, c'est la saison la plus favorable: l'espece no. 9, se multiplie très-bien par marcottes & par boutures, pourvu qu'on en ait soin.

Le petit Erable est bien supérieur au bois de hetre pour l'usage des Tourneurs;

ils l'employent fur-tout à faire des plats, des gobelets, des affiettes & des jattes; lorfqu'il a beaucoup de nœuds, il eft recherché & même fort eftimé par les Menuifiers pour la marqueterie; les Luthiers en font auffi grand cas à caufe de fa blancheur & de fa légereté; comme cet arbre peut fe tondre au cifeau, on s'en fert communément pour former des paliffades.

Tous les Erables en général croiffent fort vîte, on en plante pour former des taillis, & les planches qu'on en tire, font même meilleures que toutes celles des bois blancs; les Arquebufiers en font grand ufage; l'Erable de Candie, l'Erable de Montpellier, l'Erable à feuilles de frefne, & l'Erable rouge, font très-bien dans les bofquets d'été; fi on multiplioit en France l'Erable à feuilles de frefne, on tireroit de fon tronc d'excellentes planches d'un bois très-dur, bien veiné, qui feroit agréablement employé dans la marqueterie.

L'Erable à feuilles de Platane, & l'Erable Sycomore, font très-propres à faire des plantations, dit Miller, aux environs de la mer, & pour abriter les arbres qui en font voifins, car ces deux arbres profitent & réfiftent plus facilement, lorfqu'ils font expofés aux vents de mer, que la plupart des autres arbres. Les ha-

bitans de l'Amérique ſeptentrionale tirent de l'Erable à ſucre une grande quantité de ſucre; en perçant cet arbre de bonne heure au printemps, ils en font ſortir une ſeve abondante, qui étant évaporée par le moyen du feu, laiſſe un ſucre de très-bonne qualité, pluſieurs autres Erables pourroient peût être de même en fournir; & en effet, Ray & Liſter en ont fait avec ſuccès l'expérience ſur les Erables de nos bois; l'Erable de Montpellier forme d'aſſez belles paliſſades, & réuſſit dans les endroits, ou le charme ne fait que languir, l'Erable à feuilles de platane ou l'Erable plane, eſt un des plus beaux arbres qu'on puiſſe employer pour l'ornement des jardins, on en fait de fort belles ſalles, il réſiſte aux grandes ſechereſſes & aux hyvers les plus rigoureux. L'Erable de Virginie feroit le plus bel effet dans nos jardins, ſi on l'y cultivoit comme on fait en Angleterre, on peut dire de cet arbre, qu'il embellit les bois de la Caroline, plus qu'aucun de ceux qui croiſſent dans ces forêts.

❋

CHAPITRE II.

Du Marronier d'Inde.

Les fleurs du Marronier d'Inde ont pour calice un perianthe monophylle, ventru, petit, à cinq dents, la corolle est composée de cinq petales ronds, ondulés, à bord replié, planes, s'étendans, à onglets étroits inférés au calice, inégalement coloriés; les filamens des étamines sont au nombre de sept, en forme d'alene, de la longueur de la corolle, inclinés, les antheres s'élevent, le germe du pystil est rond, se terminant en un stile en forme d'alene, le stigmate est pointu; le pericarpe est une capsule coriacée, ronde, à trois loges, à trois valves; les semences sont au nombre de deux, Globuleuses; Van-Royen & Miller, ont observés dans ce genre de plantes, des fleurs hermaphrodites & des fleurs mâles; M. le Chevalier de Linné en distingue deux especes, mais M. Duhamel fait de ces deux especes deux genres différens, & en effet une de ces especes a sept étamines, tandis que l'autre en a huit; la ressemblance des feuilles de l'une & l'autre a pro-

bablement décidé le célebre Botaniste Suédois ; ces especes sont donc.

19. Le Marronier d'Inde. *Buc'hoz, cat. arbr. no.* 18. Cet arbre s'éleve fort haut, est couvert d'une écorce brune, ses rameaux s'étendent au loin & font beaucoup d'ombre, ses feuilles sont composées de cinq ou sept grandes folioles attachées en forme de main au bout d'une seule queue, & opposées deux à deux sur les branches; les folioles sont relevées en dessous de nervures assez saillantes, & creusées en dessus de sillons; elles sont plus étroites du côté par lequel elles s'attachent à la queue, leurs bords portent de grandes dentelures, entre lesquelles on en apperçoit de plus fines; les boutons d'où sortent les feuilles sont plus gros, & couverts d'une gomme très-gluante. La fleur du Marronier est fort belle, ou plutôt l'assemblage de ses fleurs disposées en pyramide sur une branche commune est très-agréable; il se trouve deux variétés de cette espece, le Marronier d'Inde à feuilles panachées de jaune, & le Marronier d'Inde à feuilles panachées de blanc. *Buc'hoz, cat. abr. no.* 19 & 20.

20. Le Pavia, ou le petit Marronier à fleurs rouges. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 21. Les feuilles de cette seconde espece

font entierement femblables à celles de la premiere, cependant elles font plus étroites & ne deviennent jamais fi grandes; elles font oppofées fur les branches, compofées de cinq grandes follioles, qui partent d'une même queue, & font difpofées en main ouverte, le calice de fes fleurs eft d'une feule pièce, divifée en quatre, & d'un beau rouge; ce calice ne porte fuivant Reichard que quatre petales, ovales par le haut, & attachés au calice par un long appendice; on en diftingue une autre efpece qui eft à fleurs jaunes. *Buc'hoz, cat. arb. n°. 22.*

Le Maronier d'Inde n'exige pas grande culture, il s'éleve fort aifément de femences, il leve même de lui-même en grande quantité fous les grands arbres; il fe plaît dans toutes fortes de terreins, mais principalement dans les endroits humides & à l'abri du grand foleil, il y conferve plus long-tems fa verdure, on le multiplie journellement de plus en plus, il eft fort commun dans les parcs, où on l'a, pour ainfi dire, naturalifé; il s'employe dans les quinconces, il y réuffit fort bien, même fans être cultivé, pourvu que la terre foit fraîche, il périt pour l'ordinaire dans les maffifs des bois. Les Jardiniers pepineriftes en élevent une quan-

tité considérable, ils commencent par préparer la terre par un léger labour; ils font des trous, ou ils mettent des marons au mois de Novembre où à la fin de Février, & les couvrent de terre: la premiere année ils les serfouillent, la seconde ils leur donnent trois ou quatre labours plus profonds, & ainsi de même toutes les années, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à la hauteur de dix pieds, ils les replantent pour lors à deux toises l'un de l'autre, sur trois pieds de largeur & deux de profondeur: pour donner une belle forme à la tête de ces arbres, dont ils sont susceptibles, ils les élaguent & les tondent au croissant, malgré l'ancien préjugé que l'on avoit, que la coupe des branches pouvoit beaucoup les endommager.

Le Pavia ou la seconde espece, se multiplie par semences & par marcottes, on peut pareillement le greffer sur les Maroniers d'Inde ordinaires, il se plaît dans une terre un peu séche, il est très sensible au froid, lorsqu'il est jeune, mais quand il a une fois acquis de la force, il résiste facilement & en est rarement endommagé; les arbres de cette espece greffés, ne sont pas si beaux & ne durent pas aussi long-tems que ceux qui viennent par semences: on plante ces semences

ou marons dès les premiers jours du printemps dans des pots, qu'on enfonce ensuite dans une couche modérément chaude, sur le fin du mois de Mai, on tire ces pots de de la couche, & on les enterre dans une platebande à l'exposition du sud-est, on a soin de les bien arroser dans les tems secs; par ce moyen les jeunes plantes acquierent de la force jusqu'à l'automne, & on feroit bien pour lors de les préserver des premieres gelées.

Le Marronier d'Inde fait l'agrément des jardins pendant le mois de Mai, tant par la beauté de ses feuillages, que par ses fleurs: mais dès que le printemps est passé, cet arbre perd beaucoup de son mérite, parce que les chaleurs de l'été font jaunir ses feuilles, & que les hannetons & les chenilles des phalenes les dévorent presque toutes les années; quant au Pavia, c'est un grand arbrisseau fort joli, sur-tout à la fin de Mai, lorsqu'il est chargé de ses fleurs, qui sont d'un beau rouge, & rassemblées par bouquet, aussi mérite-t-il d'occuper] une place dans les bosquets de cette saison.

Le bois du Marronier d'inde est tendre & filandreux, molasse & se pourrissant; il pourrit sur-tout très-promptement dans les endroits exposés à la pluie; cepen-

dant les Menuisiers & les Sculpteurs l'employent quelquefois pour des ouvrages destinés à être peints, ils en font surtout grand usage pour les parquets dont on entoure les glaces ; mais il n'est guère propre qu'à faire des cercueils, il sert aussi au chauffage, à défaut de meilleur bois, on a voulu employer son fruit à différens usages économiques, mais jusqu'à présent, malgré tous les efforts qu'on a fait, on n'a pu en tirer aucun parti avantageux, quoi qu'en disent les Auteurs.

CHAPITRE III.

De l'Albon.

CET Arbre a passé pour le faux vernis du Japon, *rhus succedaneum.* *Linn.* Mais comme il n'a du rapport que par ses feuillages, nous en avons fait un genre particulier, auquel nous avons donné le nom d'*Albonia*, en honneur de M. le Comte d'Albon, Prince d'Yvetot, grand Amateur en tout genre. Cet Arbre vient très-haut, ses feuilles sont aîlées, très-entieres, luisantes, ayant les folioles opposées & au nombre de sept paires, pointues, terminées par une impaire; les fleurs

sont disposées en bouquets, elles sont formées par un calice divisé en cinq parties, à moins qu'on ne prenne le calice pour la corolle, ses étamines sont au nombre de dix, surmontées par des antheres jaunes & rondes, nous n'avons pas découvert la partie femelle, on prétend que cet arbre a des fleurs mâles & femelles, le fruit est en silique, & renferme au milieu une petite semence rougeâtre, de la grosseur d'un petit pois. l'Albon mérite d'être cultivé dans nos jardins par la beauté de son feuillage; il mérite aussi une place dans nos bosquets d'automne, à cause de la beauté de sa silique, ou plutôt de son fruit aîlé: on multiplie cet arbre par semences, on seme ses graines dans un pot rempli de terreau, qu'on enfonce au printemps dans une couche: quand les jeunes plantes sont levées, on nettoie les mauvaises herbes, & insensiblement on les habitue au grand air, il faut les arroser souvent, on les placera à l'abri pendant l'hyver, & au printemps suivant, on les mettra en pepiniere; quand ils seront assez forts, on les transplantera à demeure; ils sont très-durs, & passent parfaitement nos hivers en pleine terre sans en être endommagés, il y en avoit un pied fort

levé dans le jardin de feu M. le Chealier de Genſin, à la barriere de Chailɔt, ce jardin appartient actuellement à Madame de Malbœuf ; nous avons donné à la ſeule eſpece que nous conoiſſons, le nom trivial d'Albon étraner. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 23, & nous avons fait repréſenter dans *la collection ravée, & coloriée de nos Arbres & Aruſtes de pleine terre.*

CHAPITRE IV.

De l'Amorpha.

CET Arbriſſeau pouſſe pluſieurs tiges, e la hauteur de douze à quinze pieds, arnies de très longues feuilles aîlées, aſez ſemblables à celles de l'acacia commun, lternes & terminées par une impaire, les olioles ſont ovales, obtuſes, oppoſées, pedicule court ; de l'extrêmité des ranches de l'année ſortent des épis en paicule, fort longs, formés de fleurs trèsetites, de couleur pourpre foncée, ou iolette mêlée de jaune, le calice de ſes eurs eſt d'une ſeule piece, en tube, ilindrique, retréci par la baſe, bordé de inq dents, les deux ſupérieures ſont les

plus grandes, elles persistent jusqu'à la maturité du fruit, leur corolle n'est qu'un seul petale un peu oval, concave, qui n'est guère plus long que le calice, & qui naît même du calice, entre les deux dents supérieures; leurs étamines sont au nombre de dix, formées par autant de filamens unis par leur base, de longueur inégale, & plus longs que le calice; les filamens sont surmontés par des antheres simples, jaunes; le pystil est composé d'un ovaire oblong, d'un stile en forme d'alene, aussi long que les étamines, & d'un stigmate simple, le fruit est une gousse faite en forme de croissant, plus grande que le calice, applatie, à une seule loge & à tubercule; elle renferme deux semences rondes en forme de reins, on ne connoît dans cette plante que cette seule espece, qui est l'Amorpha en Arbrisseau. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 24.

On multiplie cet arbrisseau par semences, par rejets enracinés, ou par marcottes; quand on veut le multiplier par marcottes, on couche ses jeunes branches au printemps, elles prennent racine dans l'année, à la fin de l'hiver, on les leve & on les met sur place, & en pepiniere; quand on les met en pepiniere, il ne faut pas les y laisser plus d'un an, parce qu'il

feroit très-difficile de les arracher, par rapport à la quantité de racines & de tiges que fournit cet arbriffeau; on le plantera à l'abri des grands vents, qui pourroient très-aifément le caffer; l'Amorpha perd beaucoup de fes branches pendant l'hiver; cependant comme il pouffe avec vigueur, il ne laiffe pas de faire pendant l'été un buiffon affez agréable; pour le conferver, on pourra pendant les grands hivers, mettre un peu de litiere fur les racines, il a fort bien fupporté l'hiver de mil fept quatre-vingt-quatre. On peut mettre cet arbriffeau dans les bofquets d'été ou ceux d'automne, car fes feuilles fubfiftent jufqu'aux gelées; il eft en fleur au mois de Juin, & il forme de longs épis d'un violet foncé, parfemé de pointes jaunes, qui femblent être des paillettes d'or. La fingularité de cette fleur peut encore engager à en placer quelques pieds dans les bofquets de la fin du printemps, dans les jardins qui ne font pas fort expofés à la gelée, on en peut faire de jolies paliffades; mais comme il pouffe de part & d'autre de longues branches, il faut avoir foin de les attacher à un treillage avec des ofiers; quelques perfonnes, font, dit-on, parvenues, à faire avec les jeunes pouffes de cette plante, de l'indigo groffier.

CHAPITRE V.

De l'Amandier.

Le caractere générique de cet Arbre est d'avoir les feuilles alternes; les fleurs sortent des aisselles & sont hermaphrodites, le calice est d'une piece, en tube par la base, fendu jusqu'à moitié en cinq parties; les segmens sont obtus, horisontaux, tombant avec les petales, la corolle est composée de cinq petales oblongs, ovales, obtus, concaves, portés sur le calice; les étamines sont au nombre de trente ou environ, composées de filamens filiformes, perpendiculaires, plus courts de moitié que le calice: & portés sur lui, surmontés par des antheres simples; le pistil est composé d'un ovaire oblong, velu, applati; d'un stile simple, de la longueur des étamines, & d'un stigmate en tête: le fruit est formé par une pulpe ou chair molle, oblongue, aigue, recouvrant un noyau en capsule ligneuse, sillonnée & pointillée, dans laquelle se trouve une amande ovale, applatie, pointue par un bout. Le célebre Botaniste Suédois admet quatre especes d'Amandiers, parmi lesquelles il place le

Pêcher, qui n'a, à proprement parler, d'autre différence avec l'Amandier, que celle qui peut établir une eſpece, ces eſpeces ſont donc :

1°. L'Amandier Pécher. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 25. Il s'en-trouve une variété *à fleurs doubles. Buc'hoz, cat. arb. n.* 26. Nous ne parlerons que très-peu ici de la culture de cet arbre, nous en ferons mention dans notre *traité des arbres fruitiers.*

2°. L'Amandier commun. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 28. Il s'en trouve pluſieurs variétés, l'Amandier cultivé, l'Amandier doux, l'Amandier amer, &c. *Buchoz, cat. arb. n°.* 31, 32 & 33. Nous ne parlerons pas non plus ici de la culture de ces Arbres, nous réſervant d'en faire mention dans notre *Traité des Arbres fruitiers*, ainſi que du Pêcher; nous obſerverons ſeulement que quand le Pêcher ordinaire eſt à fleurs doubles, ſes fleurs qui ont d'auſſi belles couleurs que de petites roſes, lui donnent un rang très-diſtingué parmi les Arbres d'ornemens, qui fleuriſſent au printemps: dans différentes provinces de France, on plante une quantité infinie d'amandes pour fournir des ſujets ſur leſquels les Jardiniers puiſſent greffer des Pêchers & des Abricotiers, dont il font commerce ; le bois d'Aman-

dier eſt fort dur, & a quelquefois de belles couleurs, auſſi les Tourneurs l'employent-ils ſouvent pour faire des chaiſes, ou autres meubles pareils.

3°. Le petit Amandier. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 27. Le Pêcher nain à fleurs doubles. Cet arbre demeure très-nain, il produit beaucoup de fleurs tres-doubles, de couleur de roſe, & d'une forme approchant de celle du Pêcher, ſes bourgeons ſont menus & rouges du côté du ſoleil; comme ceux de la plupart des Pêchers; ſes feuilles en ſortant du bouton ſont roulées les unes dans les autres, comme celles du Prunier, unies par deſſus; on y obſerve des ſillons enfoncés ſur les nervures, comme aux feuilles du Prunier, & par deſſous les nervures paroiſſent plus ſaillantes qu'au Pêcher: mais elles ſont allongées comme celles du Pêcher; cependant un peu plus larges, relativement à la longueur: leur verd eſt encore ſemblable à celui des feuilles du Pêcher; cet Arbre eſt très-charmant, il mérite d'être placé dans les boſquets du printemps.

4°. L'Amandier nain. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 29. La hauteur de cet arbre excede rarement deux pieds & demi, & ſes plus fortes tiges ſont au plus de la groſſeur du petit doigt; elles périſſent ſouvent avant

l'y être parvenues, & l'arbrisseau se renouvelle par les rejets & les drageons qu'il produit en grand nombre; ses bourgeons sont droits & garnis, disposés dans un ordre alterne; sous l'aisselle de chaque feuille, il se forme d'un à cinq yeux, dont un seul est œil à bois: les supports sont très-saillans, ses feuilles sont d'un verd pré, longues, terminées en pointe par les deux bouts: mais leur plus grande largeur est beaucoup plus près de l'extrêmité que de la queue, ce qui est le contraire de toutes les feuilles des autres Amandiers; leur dentelure est fine, réguliere, très-aigue, & assez profonde; les grandes feuilles des bourgeons vigoureux sont longues de trois pouces ou de trois pouces & & demi, & larges de dix à douze lignes: les autres sont beaucoup moindres & plus droites à proportion de leur longueur: leur queue assez grosse & assez courte, se prolongeant jusqu'à leur extrêmité, forme sur toute leur longueur une arrête très-saillante, d'un verd blanc: les nervures sont à peine sensibles, sur-tout sur les petites feuilles.

On multiplie cette espece par semence, par greffe & par drageons ou rejets des racines, on seme ses amandes de même que celles de l'Amandier commun. Voyez notre *Traité des Arbres fruitiers*, & son

plant se gouverne de même, sinon qu'on aura soin de le garantir du froid, en le mettant pendant l'hiver à l'orangerie, jusqu'à ce qu'il soit devenu un peu fort: on le greffe aussi sur l'espece commune, sur le Pêcher & l'Abricotier; mais il est à craindre qu'il ne conserve pas pour lors sa nature, le meilleur moyen de l'avoir, comme on le desire, c'est de lever les drageons dès le printemps de leur seconde année; d'ailleurs, on gouverne le plan comme celui de l'amandier commun, (voyez le Traité cité) on le couvrira seulement avec de la litiere séche pendant les grands froids. La grande quantité de drageons, qui s'élevent des racines de cet arbrisseau, l'affament & le font périr, on les coupera donc tous les ans, ou du moins on n'en laissera que deux ou trois pour le multiplier. On ne cultive cet Amandier que pour sa singularité, ou même plutôt pour ses fleurs, il tient une place honorable parmi les arbrisseaux à fleurs dans les bosquets qu'on tient bas, il est un des premiers qui fleurissent au printemps, & il se charge d'une infinité de fleurs très jolies & couleur de rose, on cultive en Angleterre l'Amandier oriental. *Buc'hoz, cat. arb. n_o. 34*; il vient du Levant.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

De l'Andromede.

Le caractere de ce genre d'arbrisseau est d'avoir le calice de ses fleurs divisé en cinq parties aigues, très-petites, coloriées, qui accompagnent l'ovaire jusqu'à sa maturité, la corolle est monopetale, en cloche & à cinq divisions recourbées; on y remarque dix étamines, formées par des filets en alene, plus courts que la corolle, & très-légerement attachés, & par des antheres à deux cornes, inclinées; le pistil est formé par un ovaire presque rond, par un stile cilindrique, plus long que les étamines, & par un stigmate obtus; son fruit est une capsule presque ronde, à cinq angles, à cinq loges, & à cinq battans, elle s'ouvre par les angles.

Les différentes especes qu'on peut cultiver en pleine terre dans le Royaume, sont 1°. l'andromede à feuilles de Pouillot. *Buc'hoz, cat. arb. no. 35, 36, & 37.* Cet arbrisseau s'éleve à la hauteur d'un pied & demi; ses feuilles sont alternes, allongées, en forme de lance, un peu plus larges dans le milieu, vertes en

dessus, les pedicules des fleurs sont pendans, rouges, & ne portent qu'une seule fleur d'une couleur pourpre, les bayes sont profondément sillonnées; on en distingue trois variétés, l'une de la grosse espece, qui est celle que nous venons de décrire, l'autre de la petite espece, & la troisieme de la très-petite espece; ces dernieres ne different de la premiere qu'en ce qu'elles sont beaucoup plus petites.

2o. L'Andromede des Isles marines; dont l'un à feuilles ovales, & l'autre à feuilles lanceoleés *Buc'hoz, cat. arb. no.* 38 *&* 39, ses feuilles sont alternes, ovales, très-entieres, fermes & luisantes; les pedicules de ses fleurs sont par faiseaux : celles-ci paroissent eu Juin & Juillet, elles sont portées sur un seul côté en épis, verdâtres ou blanchâtres, & pendantes; les corolles sont cilindriques, les capsules pointues, elles s'ouvrent par leur sommet.

3o. L'Andromede à panicule, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 40. Cet arbrisseau pousse des tiges à la hauteur d'environ quatre pieds, ses feuilles sont alternes, oblongues, crenellées, aigues, plates; ses fleurs périssent au mois de juin, elles sont en panicule à l'extrêmité des rameaux, rangées d'un seul côté, blanches, petites & pendantes.

4°. L'Andromede à grappes, *Buc'hoz*,

cat. arb. no. 41. Les feuilles de cet Arbrisseau, qui se trouve représenté dans notre *collection coloriée des arbres & arbustes de pleine terre*, sont alternes, oblongues, à dents de scie, ses fleurs sont en forme de pilules, rangées sur un seul coté des pedicules, & formant la grappe, sous chaque feuille est une feuille florale, étroite, en forme de lance; la corolle est cilindrique & gonflée.

5°. L'Andromede en arbre. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 42. Cet Arbrisseau s'éleve dans la Caroline depuis douze à ving pieds, ses branches sont très flexibles & pendantes: ses dents sont alternes, oblongues, pointues, très-entieres, les pedicules de ses fleurs sont très-simples, ses fleurs sont en panicules, panchées, rangées d'un seul côté & verdâtres.

6°. L'Andromede à bractée, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 43. Cet Arbrisseau est très-bas, ses feuilles sont ovales, en forme de lance, fermes, séches & obtuses; leurs bords sont roulés en dessus, & lorsqu'on les examine avec attention, on remarque sur les deux faces des points calleux: l'extrêmité des rameaux porte des fleurs rangées en épi d'un seul côté, & entremêlées de feuilles ovales, alternes: les fleurs sont solitaires, axillaires, blanches,

à pédicule, la base de leur calice est enveloppée de deux folioles ovales, les corolles sont presque cilindriques.

7°. L'Andromede d'Ecosse. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 44. La grappe de cette espece est terminale, simple, les fleurs sont alternes, secondaires; les pedicules ne portent qu'une fleur, ils sont visqueux & appuyés sur une bractée lineaire; le calice est fendu en quatre, en forme d'alene, droit, pourpre, quatre fois plus court que la corolle & tombe. La corolle est violette, cilindrique, ovale, deux fois plus grosse que celle de l'Andromede no. 1. sa bouche est un peu resserrée & partagée en quatre, les déchiquetures sont réfléchies, les étamines sont au nombre de huit, & ont leurs filets blancs, les antheres sont de la longueur des filets, à peine plus courts que la corolle, brunâtres, en forme de fléche, sans barbe, tronqués à la pointe & à deux ouvertures; le stile est filiforme, de la longueur de la corolle, le stigmate est obtus, divisé en quatre supérieurement; le fruit est une capsule à quatre loges & à quatre valves; la configuration de cette plante l'a placée dans le genre des Andromedes, mais le nombre des parties de la fructication la rapproche de celui des bruyeres.

Outre ces especes, rapportées par M. le Chevalier de Linné; qu'on peut cultiver en France, on en cultive encore en Angleterre d'autres especes, qu'on peut pareillement cultiver dans ce Royaume, telles que l'Andromede luisant, l'Andromede à feuilles de myrthe, l'Andromede axillaire, dont il y a deux variétés, l'une à feuilles larges, & l'autre à feuilles étroites; l'Andromede à globules, l'Andromede à pilules, l'Andromede à fruits découppés à dents de scie. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 46, 47, 48, 49, 50, 51 & 52. La derniere espece est représentée dans notre *collection coloriée des arbres & arbustes de la France.*

On peut cultiver les Andromedes en pleine terre dans les climats tempérés septentrionaux de l'Europe, spécialement en France; ce sont des vraies plantes rustiques, qui se plaisent dans les terreins froids; on les multiplie également par graines & par rejets : les racines qui s'étendent beaucoup, en fournissent une assez grande quantité; quand on sépare ces jets, ou ces jeunes pieds de leurs meres, on les met dans un endroit à demeure, parce qu'on pourroit les perdre en les transplantant plusieurs fois; & quand on veut les multiplier par graines, on les

ſeme dans des petits pots garnis de terreau, qu'on étendra ſur une couche, l'Andromede en arbre eſt celui qui eſt le plus difficile à conſerver; il faut le garantir du froid pendant l'hyver, & le mettre pendant l'été à une expoſition chaude, & néanmoins dans un terrein naturellement frais, ou du moins qu'on entretient tel par des arroſemens. Les ſemences de la ſeconde eſpece * envoyées de Philadelphie à Metz, à M. le Préſident Chazelle, ont très-bien réuſſi dans ſes jardins de Lorry près Pont Monſſon, par les bons ſoins qu'il y a apporté: il n'en eſt pas de même de la troiſieme eſpece, elle n'y a réuſſi qu'avec beaucop de difficulté, de même que la ſixieme eſpece.

Les différentes eſpeces d'Andromede peuvent très-bien figurer dans les nouveaux jardins à l'angloiſe, ou pour mieux dire à la chinoiſe, on peut garnir les rochers de l'Andromede qui vient de la Sibérie, il approche beaucoup de la bruyere, qui eſt rouge, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du ſerpolet, & dont les fleurs ſont couleur de roſe; toutes les autres eſpeces en général peuvent ſe placer dans les endroits propres aux bruyeres; les fleurs de toutes ces plantes ſont très-jolies.

CHAPITRE VII.

De la Guanabane.

LA Guanabane, autrement l'Affiminier, eſt un arbriſſeau de dix à douze pieds de haut, ayant ſon tronc gros comme la jambe, ſes feuilles ſont grandes, ovales. terminées en pointes & poſées alternativement ſur les branches ; le calice de ſa fleur eſt formé par trois petites feuilles figurées en cœur, creuſées en cuilleron, & ſe terminant en pointe ; le diſque de la fleur eſt compoſée de ſix petales figurés auſſi en cœur, & diſpoſés en forme de roſe ; les trois petales intérieurs ſont plus petits que les trois extérieurs ; les étamines ſont en grand nombre, elles ſont attachées par de très-courts filamens autour de l'embryon, ou elles forment une eſpece de tête : leurs ſommets ſont quadrangulaires ; le piſtil eſt compoſé de pluſieurs embryons arrondis, & d'autant de ſtiles terminés par des ſtigmates obtus, chaque embryon devient un gros fruit charnu, quelquefois oval, d'autres fois preſque rond, il reſſemble à un concombre de moyenne groſſeur, mais ſouvent un

peu plus court ; on trouve dans l'intérieur de ce fruit plusieurs semences dures, longues, applaties & rassemblées les unes près des autres ; on ne peut élever en France que deux especes de ce genre, encore ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on y peut cultiver la seconde.

La premiere espece est la Guanabane à trois lobes, l'Assiminier. *Buc'hoz, cat. arbr, nº.* 53. C'est précisément l'espece que nous venons de decrire ci-dessus. L'assiminier se cultive en France en pleine terre, il y croît même fort vîte, pourvu seulement, qu'on ait l'attention de lui choisir une exposition chaude, où il y ait de l'ombre & un terrein gras & humide ; on l'y éleve de graines ou de pieds envoyés de l'Amérique ; on seme les graines sur couche, & on transplante dans des pots les jeunes plantes : on les rentre, ou du moins on les couvre pendant les froids plus vifs des trois ou quatre premiers hivers, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la force de résister au froid, après quoi on les met en pleine terre à demeure, & pour être plus assuré de les conserver, on les abrite du vent du nord pendant les froids les plus violens : comme cet arbre pousse ses feuilles

& presqu'en même tems ses fleurs, il est assez beau dans le mois d'Avril, ainsi on peut l'employer à la décoration des bosquets du premier printemps ; son bois est souple, ployant, & fort dur, on pourroit par conséquent s'en servir dans les usages économiques : l'odeur déplaisante de son fruit fait qu'il n'y a que que les Sauvages qui puissent en manger ; néanmoins on s'y habitue peu-à-peu ; les animaux de l'Amérique en font leur nourriture : on dit qu'il s'en trouve un fort beau pied en pleine terre au Château de la Galissonniere, près Nantes.

La seconde espece est la Guanabane lisse. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 54. Cet arbre s'éleve dans son pays natal, qui est la Caroline, à environ seize pieds de haut, son tronc est menu, son écorce verdâtre & lisse, ses feuilles épaisses, roides & de la même forme que celles du citronier : le fruit est en cône, gros, couvert d'une peau lisse & douce, d'un verd jaunâtre, la pulpe ou la chair est de la consistance d'une poire mure, & contient plusieurs semences coniques & brunes ; on prétend que cette espece réussit en pleine terre en Angleterre, mais elle n'y a pas encore réussit en France : son fruit est bon à

manger, fort doux, mais un peu insipide, ce qui fait qu'il n'y a dans l'Amérique que les Negres qui en mangent, il sert aux lézards, entr'autres à l'iguane.

CHAPITRE VIII.

De l'Aralie.

Le caractere de ce genre est d'avoir le calice très-petit, d'une seule piece, à cinq dents ou divisions, placé sur le fruit: la corolle est composée de cinq petales ovoïdes, aigus, sessiles, recourbés en dehors: ses étamines sont au nombre de cinq, formées par autant de filamens, en alene, de la longueur de la corolle, & par des antheres arrondies: le pistil est composé d'un ovaire arrondi, & portant la fleur à son sommet, de cinq stiles tres courts & de cinq stigmates; le fruit est une baye arrondie, striée, couronnée & à 5 loges, renfermant chacune une semence dure & oblongue, chaque ombelle a une enveloppe très-petite.

On ne peut cultiver en France qu'une espece d'Aralie, qui est l'Aralie épineux, l'Angélique épineuse. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 55. Cette espece d'Arbrisseau s'éleve

à la hauteur de huit à dix pieds, & acquiert la grosseur du bras; sa racine est epaisse, ligneuse & brune, ses feuilles sont alternes, très-grandes, aîlées & impaires, elles tombent en hiver; elles sont composées de deux ou quatre folioles, & même plus, avec une foliole terminale; ces folioles sont opposées, ovoïdes, d'un verd clair, dentelées, lisses, larges, terminées par dégrès en pointe aigue, portées sur un court pedicule rougeâtre; les fleurs sont en gros bouquets, formées par une multitude de petites ombelles, ayant leurs pétales mêlés de blanc & de verd: le tronc est couvert d'une écorce rude, grise, articulée ou nerveuse; les branches, les pedicules des feuilles, & les côtes ou nervures des folioles sont armées d'épines courtes; dans les terreins fertiles & les climats chauds; il naît du pedicule des feuilles, d'autres feuilles plus petites, aîlées, impaires, formées par deux ou trois paires de folioles opposées avec une foliole terminale, impaire, & souvent une foliole solitaire au bas, au lieu d'une paire de folioles.

Cet Arbrisseau mérite d'occuper une place distinguée parmi les plantes rares & singulieres des jardins, tant par rapport à son port & à son feuillage singulier,

qu'à sa belle forme & ses grands bouquets de fleurs, il est également propre pour décorer les bosquets & attirer les regards.

On le multiplie ou par graines qu'on envoïe d'Amérique, ou par rejets & drageons enracinés; si on pouvoit semer la graine dès l'automne de sa récolte, cela n'en vaudroit que mieux, mais on ne peut se la procurer qu'au printemps; on la met aussi-tôt en terre, sans néanmoins qu'on puisse espérer qu'elle leve avant le printemps de l'année suivante : on seme cette graine en pots dans une terre légere, préparée & accommodée: on tient ces pots à l'ombre jusqu'en automne, & on en arrache toutes les mauvaises herbes qui y peuvent croître; lorsque l'automne est venue, on enfonce les pots dans une vieille couche ou dans la terre, a une exposition chaude, garantie du nord par un mur, ou autrement, pendant l'hiver, on couvre ces pots de litiere ou de paillassons; au printemps suivant, on les transplante dans une couche un peu chaude, exposée au soleil, pour que le semis leve plus vîte, dès qu'il le sera, on aura la précaution de tenir la terre humide par de fréquens arrosemens; au bout d'environ un mois, le plan étant un peu fort,

on retire les pots de la couche, & on les met à l'ombre, quoiqu'au grand air, & ce jusqu'a l'automne; on les renferme pour lors sous des chassis, qu'on tiendra levés, tant qu'on n'aura rien à craindre de la gelée; il est a observer que ces especes d'arbrisseaux perdent leurs feuilles en automne, qui même le plus souvent se dessechent presque toutes dans le tems ou les fleurs paroissent; on depote la seconde année les jeunes plantes avec précaution, pour séparer les pieds avant le renouvellement de la seve, on conserve un peu de terre autour des racines, & on en met une partie en pots, un dans chaque, & l'autre partie en pleine terre; on choisit pour cet effet un terrein léger, un peu humide, & une exposition chaude, sans être néanmoins brulante; on tient les pots dans une couche modérément chaude pendant quelques jours, jusqu'à ce que le plant prouve par sa végétation qu'il a repris, on le garantit du soleil par quelque abri durant tout le tems, mais il ne faut pas l'y laisser trop long-temps, il deviendroit délicat & sensible; on le tient le reste du printems au soleil en l'arrosant; au commencement de juin on remet les pots à l'ombre, & on les laisse ainsi placés jus-

qu'au mois de Novembre, on les ferre pour lors, ou sous des chassis, ou dans l'orangerie, & au printemps suivant, on les transplante à demeure en pleine terre, dans un terrein léger, & médiocrement sec; on préservera les pieds ainsi replantés pendant l'été de la sécheresse par les arrosemens, & de la grande chaleur du soleil par les abrits, & pendant l'hiver on les défendra du froid uniquement pour cette année, en les couvrant de litiere séche, au bout de deux ans on peut les transplanter.

Cet arbrisseau aime mieux les terreins humides que les secs; mais comme les terreins humides entretiennent la végétation plus long-tems, & que parconséquent ils rendent la seve plus abondante, dans une plante, qui par sa nature est plus long-tems en seve que beaucoup d'autres; il est très-difficile de placer cet arbrisseau dans ces sortes de terreins, de le garantir de la gelée, les gélées médiocres peuvent seules suffire pour faire périr les pousses de l'année; on fera donc mieux de choisir pour cet arbrisseau un terrein sec & un peu ombrageux, il en deviendra plus dur.

Il lui revient de nouvelles branches plus bas que celles qui ont été gelées, &

quand l'hiver fait périr le tronc, il en provient un nouveau des racines, que le froid ne fait pas périr, du moins dans les terreins un peu secs.

Comme les racines de l'Aralie sont très-vivaces & s'étendent beaucoup, on les découvre en différens endroits, pour pouvoir se procurer des drageons enracinés; chaque gros tronçon ou portion de racine qu'on sépare du reste sans le tirer de terre, produit un arbrisseau, rien n'empêche même de le transplanter, pourvu qu'on prenne les précautions usitées pour faire reprendre ces portions de racines; une des principales est de les enfoncer dans une couche modérément chaude; il en provient pour lors une multitude de drageons ou de rejets.

L'Aralie fleurit pour l'ordinaire en Europe, au printemps ou en automne; mais il est rare de voir mûrir en France & en Angleterre ses graines.



CHAPITRE IX.

De l'Arboufier.

LE caractere générique de l'Arboufier eft d'avoir un calice ovoïde, découpé en cinq parties très-petites, obtufes, & accompagnant le fruit jufqu'à fa maturité; la corolle de la fleur eft d'un feul petale, figuré en grêlot, un peu applati par la bafe, ovoïde, découppé en cinq parties, dont les fegmens font petits, courts, obtus, & roulés en dehors; les étamines font au nombre de dix, en alêne, renflées au fommet, très-grêles ou fines à leur bafe, attachées au bas de la corolle & plus courtes de moitié que la corolle, furmontées par des antheres légerement fendues en deux & inclinées en devant, le piftil eft compofé d'un ovaire arrondi, porté fur un receptacle qui a dix points, d'un ftile cilindrique de la longueur de la corolle; & d'un ftigmate un peu gros, obtus; fon fruit eft une baye arrondie & à cinq loges, qui contiennent plufieurs petites graines dures & comme offeufes; on peut cultiver en France plufieurs efpeces d'Arboufiers.

La premiere espece est l'Arbousier commun, le Fraisier en arbre à larges feuilles. *Buc'hoz, cat. arbr. nº.* 59. La tige de cet arbrisseau est rougeâtre, ses feuilles sont alternes, ovoïdes, dentelées assez profondément, presque sessiles, fermes, d'un vert vif & luisant, elles ne tombent point pendant l'hiver, mais au printemps elles se renouvellent, ses fleurs paroissent en octobre, novembre & décembre; elles sont en grappes axillaires, & ont leurs petales blancs & simples, les fruits sont rouges, ronds, raboteux, avec des tubercules applatis, ils ne mûrissent que l'année suivante, lorsque les feuilles sont renouvellées & les fleurs épanouies; quand cet arbrisseau est sur les hautes montagnes il forme un arbre; il s'en trouve plusieurs variétés: le Fraisier en arbre a larges feuilles, le Fraisier en arbre à larges feuilles & à fleurs rouges, le Fraisier en arbre à larges feuilles & à fleurs doubles; le Fraisier en arbre ou Arbousier à feuilles ondulées, &c. *Buc'hoz, cat. arbr. no.* 59, 60, 61 & 62. Toutes les variétés d'Arbousiers décorent parfaitement les jardins d'agrément, soit par leurs feuilles, qui sont agréables à l'œil, & ne tombent que quand les suivantes sont poussées, ce qui fait que cet arbre est toujours vert, &

d'un vert plus gai que celui des arbres résineux, soit par la réunion de leurs fleurs, & de leurs fruits dans l'automne, pendant laquelle saison il n'y a que très-peu d'arbres qui ayent cet avantage: la variété à fleurs doubles a aussi son agrément, principalement quand elle est en fleurs, car elle ne donne point de fruits: la variété à fleurs rouges plaît par la couleur de ses petales, ils sont d'abord d'un beau rouge, qui ensuite se change en pourpre: cet arbrisseau fait l'ornement des bosquets, lorsqu'on peut l'y conserver, & il figure avantageusement en caisse, avec les plantes d'orangeries.

On multiplie l'Arbousier par semences, par marcottes, par boutures & par la greffe, sur un autre Arbousier, l'Arbousier commun à fleurs blanches, l'Arbousier à fleurs rouges, & les autres especes d'Arbousiers.

Lorsqu'on veut les multiplier par semences, on prend les fruits bien mûrs en automne, on les met dans du sable jusqu'au printemps; on en retire pour lors la graine, & on la seme dans des pots, on enfonce ces pots dans une couche modérément chaude, ou sous un chassis, ou dans une serre chaude, on garantit les pots du soleil; on entretient la terre

humide, la graine étant bien levée, on garantit pareillement le femis du foleil & de la féchereffe; on enferme les pots dans une vieille couche de terre qui ait perdu fa chaleur, pour empêcher par-là un deffféchement trop prompt; cependant on feroit mieux de ne le pas faire, d'autant qu'une plante élevée avec cette délicateffe eft plus fujette à périr pendant l'hiver; dans les quinze premiers jours de Septembre, on repique les jeunes Arboufiers, & on plante chacun dans un pot de cinq ou fix pouces, avec une terre fubftantieufe préparée; on met ces pots dans une vieille couche abritée du foleil, ou fous des chaffis, jufq'uà ce que les plantes paroiffent avoir repris; on les tient enfuite en pleine terre jufqu'à la mi-Octobre, on les met pour lors dans l'orangerie pour les préparer à être renfermé dans la ferre, dès qu'on aura peur des gelées, ou bien on les laiffera fimplement fous des chaffis; on les levera quand il n'y aura point de gelée à craindre, & on les tiendra fermés & couverts de paillaffons pendant les grands froids; au printemps, lorfque le tems des gelées fera paffé, on fortira de la ferre ou de deffous les chaffis les Arbourfiers, pour les faire croître plus promptement; on

tiendra pendant un mois les pots enfermés dans une couche modérément chaude; & vers le mois de Juin on mettra les pots en pleine terre à une exposition qui ne soit pas trop chaude, on les garantira du soleil, & on les entretiendra humides: vers le milieu de Septembre on transporte ces pots à une exposition chaude, ou bien on les met en pleine terre, ensorte qu'on puisse les couvrir d'un paillasson, ou d'un chassis pendant les froids les plus violens: vers le mois d'Avril de la seconde année, quand les Arbousiers sont parvenus à deux ou trois pieds de hauteur, on les met en pleine terre, on peut encore différer de le faire jusqu'au mois de Septembre, cette saison est même préférable suivant Miller; quand l'automne est chaud, pourvu qu'on entretienne la terre humide, ils prennent promptement racine, & pour qu'ils ne souffrent pas de ce changement, on fera très-bien de les planter en mottes.

L'Arbousier se plaît dans toutes sortes de terreins, il aime néanmoins une terre humide, & il ne donne que très peu de fruits dans un terrein sec, mais quand on ne peut les planter ailleurs, on y remédie par des fumiers gras & des arrosemens; il est à propos de les placer à une

exposition chaude, pour que les premiers froids vifs ne fassent pas périr ses fleurs, on couvre le pied des Arbousiers avec de la litiere pendant les grands froids, même l'Arbousier en entier avec un paillasson, ou un mannequin renversé, qu'on levera dans les tems doux.

L'Arbousier supporte les froids modérés de ce climat; mais il arrive quelquefois que dans les hivers violens, tout ce qui est hors de terre, périt; quelquefois aussi il ne se trouve de mortes que les petites branches, quelqu'endommagé que paroisse cet arbre, on ne doit l'arracher qu'à la fin de l'été, parce que le tronc ne repousse que fort tard, & de peur de perdre tous les pieds d'Arbousiers dans un hiver rude, on fera bien d'en serrer quelques-uns dans l'orangerie.

Quand on veut multiplier l'Arbousier par marcottes & par boutures, on s'y prend de la maniere ordinaire: mais il est plus sûr & beaucoup plus prompt de les élever de semences; on attendroit au moins deux ans pour séparer les marcottes, & quelquefois cela ne suffit pas, car il s'en est trouvé au bout de ce tems, qui n'avóient point jettés de racines, sur-tout lorsque la souche n'est pas jeune; pour ce qui concerne les boutures d'Arbousier, il est fort

difficile de les faire reprendre, ce n'est même qu'avec toutes les précautions qu'on peut élever les Arbousiers de la seconde maniere, il faut surtout les garantir du soleil, & entretenir la terre humide.

Les Provençaux multiplient l'Arbousier en éclatant une branche de dessus une vieille souche, & ils assurent que pour peu qu'il reste de la souche, ces arbrisseaux reprennent sûrement: il faut probablement que les branches éclatées soient mises en terre, desqu'elles sont détachées, car celles qu'on envoye de Provence ne réussissent point ici; on a observé que tout Arbousier venu de marcottes ou boutures ne fait pas de tiges, & forme une espece de buisson, tandis que les Arbousiers de semences forment des arbrisseaux agréables, lorsqu'on les taille à la façon convenable.

Quand on veut multiplier les variétés à fruits rouges, à fleurs doubles & autres, on les greffe sur un Arbousier commun, & on pratique cette greffe en fente ou en écusson; la premiere réussit mieux que la seconde, & celle-ci se fait à œil poussant sur les sujets en pleine terre, & à œil dormant sur les sujets en caisse, qu'on serre dans l'orangerie: les enfans sont friands des fruits de l'Arbousier;

ces fruits ont une pulpe douce & fade, qui n'eſt ni agréable, ni aiſée à digérer ; on nomme ces fruits arboux, arbouſes, ou d'arbouſes, ils plaiſent beaucoup aux oiſeaux ; le bois de l'Arbouſier eſt de la nature des bois blancs, on peut l'employer aux mêmes uſages que le bois du Coudrier.

La ſeconde eſpece eſt le Fraiſier à feuilles entieres. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 58. Cette eſpece eſt repréſentée dans notre *collection des arbres & arbuſtes de pleine terre.* Les tiges de cet arbriſſeau qu'on nomme auſſi andrachnée, Arbouſier du levant, ſont cilindriques, courbées ou inclinées & rameuſe; les rameaux naiſſent irréguliérement ſuivant différentes directions, les plus jeunes ſont élevés vers le ciel par leurs extrêmités ; les tiges & les rameaux ſont de diverſes couleurs, ſuivant les ſaiſons ; dans l'été d'un verd canelé, qui rougit par dégrés, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu rouge foncé pendant l'hiver ; l'extrêmité des pouſſes de l'année précédente eſt d'un rouge foncé, les feuilles ſont en grand nombre, ovoides, de diverſe grandeur, & naiſſent ſans ordre ; les plus grandes feuilles ſont longues d'environ quatre pouces, ſur deux pouces & demi de large, la plupart très-entieres, quel-

ques-unes légerement dentelées, toutes douces au toucher & lisses, plus où moins alternes & luisantes ; les pedicules des feuilles sont larges d'environ un pouce, rouges & lisses ; les feuilles naissantes d'un verd pâle avec un coup d'œil jaune, agréablement ombré de rouge ; leur pedicule & la nervure du milieu sont velus pendant les premiers mois, les fleurs sont en grappes, longues, droites, d'où sortent sur les côtés de petites ramifications horisontales ; les ramifications sont simples & portent plusieurs fleurs, dont les pedicules sont alternes, velus, visqueux les fruits sont des bayes presqu'ovales, longues d'un demi pouce, tuberculeuses, les tubercules sont applatis, & non pas pointus comme dans l'Arbousier commun ; l'ombillic est occupé par une pointe noirâtre, longue d'une demie ligne ; la chair ou pulpe est rougeâtre en dehors, ou tirant sur l'orange, jaunâtre en dedans, plus ou moins agréable au goût, suivant que les fruits sont conditionnés.

La culture & la maniere de multiplier cet arbrisseau, sont les mêmes que pour l'Arbousier commun, excépté que l'andrachné aime un terrein sec & découvert ; il est très-délicat dans sa jeunesse, & sensible à la gelée ; on fera donc bien de le cultiver en pots pendant trois ou quatre ans,

ans, & d'attendre qu'il paroiſſe vigoureux & endurci pour le riſquer en pleine terre; il eſt même plus a propos de le tenir en caiſſe, & de le ſerrer dans l'orangerie pendant l'hiver, à moins qu'on en ait ſuffiſamment pour riſquer quelques pieds en pleine terre; on les couvrira pour lors de paillaſſons, de mannequins où d'un chaſſis pendant les grands froids.

On a obſervé que les andrachnés qu'on ſe procure par le greffe ſur l'Arbouſier commun, different conſidérablement des pieds élevés de graines, ſpécialement en ce que les jeunes branches & les pedicules des feuilles ſont très-velus, & que les feuilles ſont toutes, ſans exception, profondement dentées, comme celles de l'Arbouſier commun; cet arbriſſeau peut ſervir à la décoration des boſquets & des orangeries par ſes fleurs, ſes fruits, ſon feuillage agréable qu'il conſerve en tout tems; dans le Levant on en mange les fruits; ceux qui ſont de la meilleure qualité, plaiſent à quelques perſonnes.

La troiſieme eſpece eſt l'Arbouſier des Alpes. *Buc'hoz, cat. arb. no. 57.* Il eſt repréſenté dans notre *collection coloriée des Arbres & Arbuſtes de pleine terre.* Ses tiges ſont de la longueur d'environ deux

pieds, & rampantes, ses feuilles sont ovoïdes, en forme de fer de lance, veinées, & à reseau des deux côtés, dentées, un peu velues, d'un beau rouge, rassemblées en grappes au sommet des tiges sur de courts pedicules, qui ne portent qu'une fleur; leur corolle est blanche, ayant ses bords verdâtres avec dix côtes où nervures à sa base, le fruit est une baie blanche où noirâtre, ronde & grosse, portée sur un calice très-petit, & d'un rouge de sang; ce fruit est d'abord verd, puis rouge, ensuite noirâtre & bleü; le nombril de cette baie est renfoncé. On conserve difficilement cet Arbousier dans les jardins, il aime les terreins humides des montagnes couvertes de bois, & la terre qui l'environne, garantie de la sécheresse par la mousse; le fruit de cet Arbousier a un goût qui approche de celui du cassis, il se trouve des contrées, ou les habitans le trouvent passable; dans d'autres on n'en peut point manger à cause de son âpreté & de sa fadeur.

La quatrieme & derniere est la bousserole. *Buc'hoz*, *cat. arb. no.* 63. Elle est représentée dans notre *collection coloriée des arbres & arbustes de pleine terre.* Les tiges de cet arbuste sont rampantes, rameuses, très garnies de feuilles, & de

la longueur d'un pied & même davantage; ses feuilles sont alternes, petites, fermes, dures, très-entieres, veinées, ovoïdes, & portées sur un pedicule un peu large; elles ne tombent point pendant l'hiver; à l'extrêmité des tiges & des rameaux se trouvent des grappes de fleurs courtes & serrées; la bousserole a des stipules en forme de fer de lance; les pedicules des fleurs sont coloriés, ils n'en portent qu'une seule, qui paroît au printemps, ils sont rapprochés, & sortent d'une enveloppe deintée; les segmens du calice sont blancs, quelquefois rouges, un peu arrondis, & profondement divisés; le petale est de couleur pourpre clair, & un peu velu par la base; le fruit est une baie ronde, rouge, maigre, remplie d'une substance séche ou sableuse, dans laquelle sont renfermés cinq osselets arrondis sur le dos, & applatis du côté ou ils se touchent.

Cet arbuste se propage considérablement dans les bois, de graines & de rejets, & se conserve difficilement dans les jardins; on le placera dans des terreins humides, frais, couverts de mousse & ombragés par des arbres; on ne remuera pas la terre des environs, n'y on ne l'amandera pas; on le multiplie de se-

dans quelques especes, & arrondi dans d'autres : il y en a plusieurs especes, qui sont :

1o. L'Aristoloche en arbre. *Buc'hoz, cat. arb. no. 64.* La tige de cette espece est droite, perpendiculaire, haute d'environ deux pieds, sans être ligneuse, mais néanmoins assez forte pour se soutenir & ne pas ramper, elle ne périt pas tous les ans, ses rameaux sont droits & perpendiculaires, ses feuilles sont oblongues & en forme de cœur, ses fleurs sont solitaires, axillaires ; on la multiplie par graines, on seme ses graines en pots, dans une terre légere, sur une couche médiocrement chaude, sous des chassis au printemps & au été, & en serre chaude dans les autres saisons : on multiplie aussi cette plante par racine en automne, ou au printemps ; lorsque le plant a acquis assez de force, on le sépare, & on en met une partie en pot, pour pouvoir lui faire passer l'hiver à l'abri des gelées : on met l'autre en pleine terre, à une exposition chaude & dans un terrein sec, mais on aura soin de la couvrir de lisieres ou de paillassons pendant les froids ordinaires.

2°. Le Contrayerva de la Jamaïque. *Buc'hoz, cat. arb. no. 66.* l'Aristoloche à odeur ; ses branches sont longues &

ou à peine aigues, velues en dessous, & un peu pâles, veineuses, planes, de la longueur & de la largeur de six pouces, les petioles sont trois ou quatre fois plus courts que les feuilles, à demi cilindriques, supérieurement sillonnés, velus; les peduncules sont latéraux, naissans vers les nœuds au-dessous de la feuille, pendans, plus longs que le petiole, à bractées, solitaires, ou au nombre de deux, à une fleur, les fleurs sont d'un brun pourpre, dont le limbe est rayé de veine brunâtre, longues d'un pouce & demi, sur trente ou vingt-deux lignes de largeur; cette plante se plaît en pleine terre, elle donne des fruits en automne, mais rarement, on s'en sert pour garnir les tonnelles, on la multiplie par semences & par rejets, elle forme un beau couvert par la longueur & la quantité de ses feuilles.

CHAPITRE XI.

De l'Ascyron.

Le caractere de ce végétal est d'avoir le périanthe du calice découppé en quatre, dont les folioles extérieures sont opposées,

CHAPITRE XII.

De l'Astragale.

Le caractere générique de l'Astragale est d'avoir le perianthe de son calice monophille, tubulé, à cinq dents & aigu; la corolle est papilionacée, son étendart est plus long, réfléchi par les côtés, sans bords, obtus & droit, les aîles sont oblongues, plus courtes que l'étendart, la carêne est de la longueur des aîles, sans bords, les étamines sont formées par des filamens diadelphiques, simples & découppés en nerf, presque droits, & par des antheres obrondes; le pistil est composé d'un germe un peu cilindrique, d'un stile en forme d'alene & montant, & d'un stigmate obtus; le pericarpe est un legume à deux loges, recourbé, renfermant des semences en forme de reins.

La seule espece qu'on cultive dans nos jardins comme sous-arbrisseau est l'Astragale adragant, la barbe du bouc. *Buc'hoz, cat. arb. n°. 68.* Sa racine est rameuse, toute la plante est velue, & parconséquent la tige; celle-ci monte en arbrisseau, elle est épaisse d'un pouce, longue de deux

vaisseaux de l'écorce en sont pleins, mais encore les pores de la substance ligneuse, comme il est facile de la remarquer quand on coupe les rameaux; mais lorsque les fibres ligneuses se séchent & se rident par la trop grande sécheresse, elles expriment le suc avec tant de violence, que ses vaisseaux s'entr'ouvrans, il sort de ces fentes en maniere de filets, où de bandes plus ou moins longues selon la grandeur de l'ouverture, & l'abondance du suc gommeux, lequel se fige bientôt après. Si on foule aux pieds l'écorce des rameaux, ou si les bêtes la déchirent, en la mordant, il en découle beaucoup plus de suc.

On mêle la gomme adragante avec du lait pour faire des crêmes fouettées & on y joint un peu d'eau de rose & de fleur d'orange : les Confiseurs s'en servent aussi pour donner du corps aux compositions dont on veut former des pâtes, des tablettes, des pastilles, &c. lorsqu'on la veut pulveriser promptement, il faut que le mortier soit chaud, afin de dissiper l'humeur aqueuse qu'elle contient ; cette gomme épaissit les humeurs, en diminue le mouvement, enduit d'une mucosité les parties irritées ou excoriées, & par conséquent en adoucit la douleur, c'est par cette raison, qu'on la prescrit souvent dans la

toux séche & acre, dans l'enrouement & les autres maladies de poitrine, qui proviennent d'une limphe acre, on l'employe aussi fréquemment dans les maladies qui proviennent de l'acrimonie de l'urine, telles que dans la dislurie, & la strangurie, l'ulceration des reins; les Peintres en miniature rendent le velin sur lequel ils veuillent peindre aussi uni qu'une table d'ivoire, en le vernissant avec de la gomme adragante, ils mettent pour cet effet du mucilage de cette gomme dans un nouet de linge fin, & en frottent le velin; les Teinturiers en soie & les Gaziers, employent souvent cette gomme par préférence pour donner de la consistance & un lustre particulier à leurs ouvrages.

CHAPITRE XIII.

Du Naravel.

Le caractere du Naravel, autrement de l'Atragene, est d'avoir le perianthe de son calice découppé en quatre; ses folioles sont ovales, étendues, obtuses, & tombent; ses petales sont au nombre de douze, lineaires, à base très étroite; obtuses, étendues; ses étamines sont

nombreuſes, compoſées de pluſieurs filamens très-courts, & d'antheres oblongues, pointues, plus courtes que le calice; le piſtil eſt formé de pluſieurs embryons oblongs, de ſtiles velus, & de ſtigmates ſimples, de la longueur des anthere; ce genre de plante n'a point de pericarpe, ſes ſemences ſont nombreuſes, ſe terminent en une queue poileuſe; la ſeule eſpece que nous connoiſſions être cultivée dans les jardins eſt le Naravel des Alpes; la Clematite Croiſette des Alpes. *Buc'hoz, cat. arb. no. 69.* Ses feuilles ſont biternes, découppées, radicales; ſes hampes ſont à une fleur, ſes petales extérieurs ſont au nombre de quatre, lanceolés, grands, les intérieurs ſont lanceolés, ovales, pointus; cette plante eſt repréſentée dans notre *collection des arbres & arbuſtes de pleine terre.* Sa culture eſt la même que celle des Clematites; voyez le *Chapitre des Clematites :* elle peut ſervir de décoration dans les boſquets, elle fleurit à la fin de juin, ſes bouquets de fleurs ſont très-jolis.

CHAPITRE XIV.

De l'Arroche.

Le caractere de ce genre est d'avoir une fleur hermaphrodite & une fleur femelle sur le même pied; le perianthe du calice dans l'hermaphrodite est pentaphille, concave, persistant; les découpures sont ovales, concaves, membraneuses par le bord, on ne remarque aucune corolle; les étamines sont au nombre de cinq, composées par autant de filamens en forme d'alene, opposés aux feuilles du calice, & plus longs qu'elles, & par des antheres obrondes, didymes, le pistil est formé par un germe orbiculaire, par un stile découpé en deux & court, & par des stigmates refléchis; son pericarpe n'est autre chose que le calice fermé, pentagone, à cinq angles applatis, & qui tombent; la semence est seule, orbiculaire, applatie; le perianthe de la fleur femelle est diphyle, ayant ses folioles planes, droites, ovales, aigues, grandes & applaties; on ne remarque aucune corolle; le pistil est formé par un germe applati, par un stile partagé en deux, &

par des stigmates réfléchis, aigus, le péricarpe est formé par les plus grandes valves du calice, faites en forme de cœur, renfermant une semence orbiculaire, applatie; dans tout ce genre nous ne connoissons qu'un arbrisseau qu'on peut cultiver dans les jardins en pleine terre.

Cet Arbrisseau est l'Arroche pourpier de mer, le Pourpier de mer. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 70. Il se multiplie assez bien par boutures, & il s'accommode de toutes sortes de terreins, mais il faut l'arroser souvent, on le transplante l'automne suivant à demeure, il ne faut pas même attendre plus long-tems, sinon il auroit de la peine à reprendre, à cause de la grosseur de ses racines, qui sont ligneuses.

Quelques cultivateurs ont voulu former avec ces Arbrisseaux des hayes, il les tondoient de temps en temps pour les rendre plus touffus: mais ils n'ont pu réussir à y parvenir pour plusieurs raisons; 1o. Cet Arbuste croît trop vigoureusement quand il se trouve en bonne terre, il parvient dans un mois à la hauteur de deux pieds; ce qu'il ne devroit faire que dans un an, conséquemment il ne peut jamais former une haye épaisse; 2o. les hivers rudes le détruisent; il meurt aussi très-communément pendant les étés secs, ce

qui ne peut que délabrer considérablement une haye; cependant, quoique cet arbuste ne soit pas propre à un pareil usage, il peut servir à garnir les endroits vuides & incultes; ses feuilles entieres, deltoides argentées, forment une très-belle variété parmi les autres arbrisseaux, avec d'autant plus de raison, qu'elles restent sur l'arbre pendant l'hiver, d'ailleurs il croît à la hauteur de huit à dix pieds, & si on l'abandonne à lui-même sans le tailler, il s'étend beaucoup en circonférence, & donne même souvent des fleurs.

CHAPITRE XV.

De l'Azalé.

Le caractere de ce genre est d'avoir le perianthe du calice d'une seule piece, colorié, divisé en cinq parties, qui se terminent en pointe, il subsiste jusqu'à la maturité du fruit; le petale est en forme d'un tuyau, découpé en cinq jusqu'à la moitié de sa longueur, il a quelques découpures qui se renversent en dehors, & suivant les especes, il a la forme d'un entonnoir ou d'une cloche; il sort de la fleur cinq grandes étamines, qui

prennent naissance du calice, le pistil est composé d'un embryon arondi, & d'un stile qui a la longueur des étamines, il est terminé par un stigmate obtus ; l'embryon devient une capsule cilindrique, qui est divisée intérieurement en cinq loges, dont chacune est partagée par une cloison attachée à un filet commun, qui traverse la capsule; chaque loge renferme un nombre de semences arrondies : on distingue plusieurs, tant especes que variétés de cet arbuste, qu'on cultive en pleine terre dans nos jardins.

La premiere espece est l'Azalée visqueuse, dont une variété est à fleurs blanches. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 72.

La seconde espece est L'Azalée glauque, dont une variété est lisse, & l'autre raboteuse. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 73 & 74.

La troisieme espece est à fleurs nues, dont il y a quatre variétés, l'Azalée à fleurs nues panachées, l'Azalée à fleurs nues jaunâtres, l'Azalée à fleurs nues rouges, & l'Azalée à fleurs nues crepues. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 75, 76, 77 & 78.

La quatrieme espece est l'Azalée couleur d'écarlatte. *Buc'hoz, cat. arb. n°,* 79.

La cinquieme & derniere est l'Azalée cotoneuse. *Buchoz, cat. arb. n°.* 80.

Catesby décrit ainsi l'Azalée à fleurs

nues, il s'éleve, dit-il, ordinairement en deux ou trois tiges droites & roides, menues, excépté quand le terrein, ou cet Arbrisseau croît, est trop gras & trop humide; car pour lors les tiges deviennent de la grosseur d'une canne, & de la hauteur de douze à seize pieds, elles se divisent en plusieurs petites branches, garnies de feuilles disposées alternativement; des extrémités de ces branches sortent des bouquets de fleurs semblables à celles du Chevrefeuille commun, ces fleurs ne sont pas toutes de la même couleur, il s'en trouve des variétés blanches, rouges & purpurines, ainsi que nous l'avons observés ci-dessus; lorsque les fleurs sont passées, il leur succede des capsules longues & pointues, qui contiennent une infinité de semences très-menues, la fleur paroît devant les feuilles, les étamines sont deux fois plus longues que les corolles. L'Azalée visqueuse est très-semblable à l'Azalée à fleurs nues; la différence est, qu'elle fleurit après que toutes les feuilles ont poussées, & qu'elle porte des étamines à peine plus longues que la corolle; l'Azalée glauque, a les feuilles d'un verd d'eau: la fleur de la quatrieme espece est couleur d'écarlate, ce qui en forme la distinction, & la cinquieme est cotoneuse.

Toutes ces différentes especes demandent un terrein humide, & une exposition à l'ombre, sinon elles ne réussissent pas; on les multiplie par rejetons que poussent les racines, & par marcottes, d'autant qu'elles ne portent que très-rarement des semences en France, & quand bien même on pourroit s'en procurer, elles n'y levent qu'avec beaucoup de peine, & ne fleurissent que bien long-tems après: quand ces plantes sont bien exposées, leurs racines s'étendent considérablement, & poussent des rejetons, qu'on enleve facilement de la racine & qu'on transplante, si on en veut faire des marcottes, on choisira les rejetons de l'année, car rarement les vieilles branches prennent racine; le meilleur tems pour cette opération est la fin de Septembre, & pourvu qu'on couvre ces marcottes d'un peu de tan pour les garantir de la gelée, elles réussissent très-bien: l'automne est aussi la saison la plus convenable pour changer les arbustes de place: mais il faut avoir la précaution de couvrir de tan ou de fumier la terre qui se trouve auprès des racines pour les garantir de la gelée, & si on réitere toutes les années cette opération, les anciennes plantes conservent leur vigueur, & fleurissent très-bien: les

fleurs de l'Azalée font un très-joli effet dans les jardins: ces Arbrisseaux l'emportent de beaucoup sur les chevrefeuilles, & même sur le jasmin, dont ils approchent par l'odeur.

CHAPITRE XVI.

De la Bacchante

La Bacchante, *Baccharis*, a pour caractere d'avoir le calice commun cilindrique, formé d'écailles lineaires, aigues, disposées en forme de tuiles rangées les unes sur les autres; la corolle composée est égale, les petites corolles sont hermaphrodites, & femelles mêlées ensemble, la corolle propre dans les hermaphrodites, est en forme d'entonoir, découppée en cinq & dans les femelles, à peine est-elle visible, il n'y en a presque point; les étamines sont formées par cinq filamens capillaires, très-petits, & par des antheres cilindriques, en forme de tube; le pistil dans les hermaphrodites & les femelles est composé d'un germe oval, d'un stile filiforme, de la longueur de la fleur, & d'un stigmate découpé en deux; le pericarpe n'est autre chose que le calice changé,

les ſemences ſont ſolitaires, très-courtes, oblongues, l'aigrette eſt ſimple, & le receptacle nud; l'eſpece de ce genre, qui croît en pleine terre dans nos climats, eſt la Bacchante de Virginie. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 81. Cet arbriſſeau croît à la hauteur d'environ ſept à huit pieds; il fleurit en Octobre, ſes feuilles ſont ovales, ſupérieurement échancrées, crenellées, d'un verd d'eau; ſes fleurs ſont blanches, & ne ſont pas extrêmement belles; l'aigrette de ſes ſemences eſt très-longue, elle ſurpaſſe dix fois le calice. Il ſe plaît dans une terre un peu ſubſtantielle & fraiche, il ſupporte bien les terreins médiocres, il n'eſt endommagé que par les fortes gelées, qui font périr quelques-unes de ſes branches; on le multiplie par ſemences & par marcotes.

Quand cet Arbriſſeau eſt dans un terrein ou il ſe plaît, il peut ſervir à la décoration des boſquets d'été, il fleurit en Août, & pour lors ſes feuilles auſſi bien que ſes fleurs, font un aſſez bel effet.

CHAPITRE XVII.

De l'Epine Vinette.

L'EPINE Vinette est un Arbrisseau épineux & assez touffu, ses fleurs rassemblées par grappes, sont formées d'un calice à six feuilles & de six petales presqu'aussi petits que les feuilles du calice, on apperçoit dans l'intérieur de la fleur six étamines & un corps cilindrique, qui est le pistil; ce pistil devient une baie ovale, terminée par un petit bouton dans lequel il y a ordinairement deux pepins allongés & assez durs, son bois est fort jaune, la fleur de l'Epine Vinette a une singularité remarquable; lorsqu'on touche avec un stilet les pedicules de ses étamines, elles se replient & viennent gagner le pistil; souvent même elles entraînent avec elles les petales, & la fleur se referme.

La premiere espece de ce genre, est l'épine Vinette commune. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 82. Sa racine est ligneuse, jaunâtre, traçante, il s'en éleve plusieurs tiges droites, garnies au bas de chaque rameau

d'une épine, souvent de trois; elles ne montent pas fort haut; les feuilles sont alternes, petiolées, simples, entieres, arrondies, crenellées, épineuses à leur circonférence, luisantes, assez fermes; ses fleurs sont rosacées.

On multiplie cette espece par rejets, qui viennent en grand nombre de la racine; on les multiplie aussi par marcottes, on fait ces marcottes en automne, quand les feuilles commencent à tomber; on préfere les jeunes branches de l'année, elles prennent bien plus vîte racine; l'année suivante on peut les enlever & les planter à demeure, quand on cultive cet Arbrisseau pour avoir des fruits, on le plante seul, & non dans les haies; on retranche pendant les automnes, tous les rejettons; on a par ce moyen du fruit beaucoup plus beau & en plus grande quantité.

Le fruit de l'Epine Vinette, lorsqu'il est encore verd, peut remplacer les capres, son suc peut tenir lieu de citron dans la préparation du punch; on fait aussi avec le fruit mûr d'Epine Vinette, des gelées, des confitures, des dragées; on vante beaucoup les confitures d'Epine Vinette des environs de Montbard. Les oiseaux sont fort friands des fruits d'Epine

Vinette, on leur attribue en médecine une qualité rafraîchissante & astringente.

Les Ebénistes employent la racine de cet arbuste dans les ouvrages de marqueterie; macerée dans la lessive, elle donneroit une teinture jaune, propre à certaines étoffes de laine. Les Polonois employent son écorce pour la teinture de leurs cuirs, qu'elle rend d'un jaune très-agréable.

On fait avec l'Epine Vinette de jolies palissades, qui se couvrent au printemps de grappes de fleurs jaunes, & ensuite de fruits rouges qui restent sur l'Arbre jusqu'aux gelées. Comme cet Arbrisseau pousse très-promptement, on doit en mettre beaucoup dans les bosquets qu'on plante, dût-on les arracher, lorsque les autres arbres sont venus; mais il faut avoir soin de n'en pas mettre beaucoup ensemble dans les endroits ou l'on va souvent, d'autant que l'odeur des fleurs peut incommoder, & que d'ailleurs elle n'est pas agréable.

On a assez généralement la prévention de croire que la fleur de l'Epine Vinette fait couler le froment, mais on n'en peut rapporter aucune preuve.

La seconde espece est l'Epine Vinette sans noyau. *Buc'hoz*, *cat. arb. n.* 83. On la multiplie par boutures de la même maniere que la premiere; lorsque les pieds sont jeunes,

on les met dans des pots, & on les défend de la rigueur de l'hiver, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis assez de force; on les dépote pour lors, & on les plante en pleine terre, à une exposition chaude.

CHAPITRE XVIII.

Du Bouleau.

CET Arbre porte des fleurs mâles & femelles, séparées & attachées a différentes parties du même individu, d'où elles pendent à un peduncule; les fleurs mâles sont ordinairement au sommet des branches, disposées en forme de chaton sur un filet commun; leur calice forme des écailles qui se recouvrent en partie les unes sur les autres, chaque fleuron n'a qu'un petale très-court, divisé en quatre parties, dont deux sont plus grandes que les autres; on apperçoit avec une loupe cinq à six petites étamines, mais on ne voit point de pistil; les fleurs poussent très-vîte; les fleurs femelles sont également rassemblées & attachées par un court peduncule à un filet commun; elles composent un cylindre ou cône écailleux, formé par les échancrures du calice, qui sont figurées en trefle; on n'y apperçoit

point de petale, le pistil est ovale à sa base, & divisé en deux par son extrêmité; on trouve sous les écailles, des semences ovales, bordées de deux aîles membraneuses; ces fleurs, tant mâles que femelles sont peu apparentes; les boutons du bouleau sont longs, menus, pointus, & souvent chacun d'eux est accompagné de deux feuilles.

Les especes qu'on cultive en France sont, 1°. le Bouleau blanc. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 84. 2°. Le Bouleau noir. *Idem, n.* 85. 3°. Le Bouleau tardif. *Idem, no.* 86. 4°. Le Bouleau nain. *Idem, no* 87. 5° Le petit Bouleau du Canada. *Idem, no.* 88.

Celui-ci & le Bouleau noir, sont représentés dans notre *collection gravée des Arbres & Arbustes qu'on peut cultiver en pleine terre.* 6°. Le Bouleau élevé du Canada. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 89. 7°. Le Bouleau en forme de papier. *Idem, n°.* 90. 8°. L'Aune, *idem, n°.* 91, dont il y a deux variétés, l'Aune à feuilles laciniées, & l'Aune blanchâtre. *Buc'hoz, cat. arb, n°.* 92 & 93. 9°. L'Aune glutineux, *Idem, n°.* 94. 10°. L'Aune d'Amérique. *Idem, n°.* 95. 11°. le Bouleau anguleux. *Idem, n°.* 96.

Le Bouleau blanc est un Arbre dont le tronc est couvert de deux écorces; l'extérieure est unie, blanche & satinée dans

les jeunes plantes, & raboteuſe dans les vieux, l'intérieure eſt mince, tranſparente, déliée comme du parchemin; ſes rameaux ſont menus, flexibles, couverts d'une écorce brune & rougeâtre; ſes feuilles ne ſont pas fort grandes, elles ſont preſque triangulaires, légerement échancrées, comme des ondes, & dentelées par les bords; elles ſe terminent en pointe, & ſont un peu plus blanchâtres par deſſous que par deſſus; ſes fleurs ſont mâles & femelles, elles ſont ſéparées & attachées à différentes parties de l'Arbre; les fleurs mâles ſont diſpoſées en forme de chaton ſur un filet commun, le calice forme des écailles, qui ſe recouvrent en partie les unes ſur les autres. Chaque fleuron n'a qu'un petale très-ouvert, diviſé en quatre parties, dont deux ſont plus grandes que les autres. On apperçoit, avec une loupe, quatre ou cinq petites étamines; mais on ne remarque aucun piſtil, par conſéquent il ne s'y trouve point de fruit; les fleurs femelles ſont raſſemblées pluſieurs enſemble, & attachées par un court pedicule à un filet commun; elles ſe font voir ſous la forme d'un cylindre ou cône écailleux, formé par des échancrures du calice, qui ſont figurées en trefle. Le piſtil eſt ovale à ſa baſe, & ſe diviſe en deux par ſon extrêmité; on trouve ſous les écailles,

des ſemences, qui ſont bordées de deux aîles membraneuſes; les fleurs, tant mâles que femelles n'ont aucun éclat.

Cet Arbre réuſſit dans les ſols les plus ſtériles, ſoit qu'ils ſoient graveleux, ſoit qu'ils ſoient pierreux, ſoit enfin qu'ils ſoient crayeux; cependant il vient plus vîte & avec plus de profit dans les endroits les plus humides des taillis. La vraie façon de l'élever, c'eſt par bourgeons, qu'on trouve autour des vieux Bouleaux; on les leve de terre au mois de Février, & on les plante dans les lieux deſtinés; ils prennent facilement racine & pouſſent promptement; on coupe les bourgeons à quatre pouces de terre, deux ans après leur plantation, on ne conſerve que les plus droits, on arrache les autres; on ſappe de temps en tems les branches latérales qui pouſſent trop bas, afin de donner à l'Arbre une certaine hauteur. Cet Arbre vient auſſi de ſemences; pour ramaſſer la graine, il faut la cueillir au printemps, ſur les arbres même, car ſi elle tombe d'elle-même, on ne peut pas la retrouver à cauſe de ſa fineſſe; c'eſt pourquoi, auſſi-tôt qu'on s'apperçoit que les écailles des cônes commencent à ſe détacher, il faut couper les menues branches qui en ſont chargées, en faire des faiſceaux & les étendre ſur un drap;

quelques jours après on frappe les branches avec un morceau de bois ; pour lors les graines se détachent & tombent sur le drap; il ne faut pas semer cette graine trop avant en terre.

Quand on blesse le Bouleau au printemps il en sort une liqueur fort agréable à boire; les Suédois en font une boisson qui se conserve plus d'un an. Cette boisson, suivant eux, le dispute au vin par sa bonté. Vanhelmont observe, que si l'on fait une incision à cet Arbre près de la racine, la liqueur qui en sort, est de l'eau pure & insipide, & que si au contraire on perce jusqu'au milieu une branche de la grosseur de trois doigts, il en découle une liqueur qui a plus de sucre, & qui est légerement acide & agréable. Les bergers se désalterent souvent avec cette liqueur, sortant des mains de la Nature. On appelle bierre du Bouleau une liqueur antinephretique, recommandée comme un préservatif pour la pierre; c'est avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir les jeunes branches du Bouleau concassées qu'on la prépare.

Les fleurs du Bouleau sont aperitives, detersives, & propres pour nettoyer les taches du visage, on attribue la même vertu à leur suc & à leur eau distilée. Simon Pauli assure avoir guéri, par le moyen des

bains faits de petits rameaux & d'écorce de Bouleau, une Dame de qualité, attaquée d'nne galle purigineuſe univerſelle qu'elle avoit contracté par occaſion. Les Medecins de Breſlau ont conſeillé anciennement des fumigations avec la partie intérieure de l'écorce du tronc de Bouleau, pour purifier les maiſons des peſtiférés. Tragus, Vanhelmont, & pluſieurs autres Médecins recommandent dans le calcul des reins & de la veſſie, dans la ſtrangurie & le piſſement du ſang, la liqueur qui découle au printemps de cet arbre; on retire cette liqueur de deux façons. On fait un trou dans le tronc avec la tarriere, on y met une petite cheville de ſureau cannelée, pour conduire le ſuc dans le vaiſſeau où on veut le faire tomber; ou bien l'on coupe les bouts des branches, & l'on attache à chaque branche une petite bouteille, qui ſe remplit bientôt. On choiſit pour cette opération, le milieu du jour & un tems un peu chaud, c'eſt pour lors que le ſuc coule abondamment; le vent du midi & du couchant favoriſe beaucoup l'écoulement; le vent du nord ou de l'eſt l'arrête, ou du moins le rallentit, un ſeul rameau en donne, dit-on, par jour une quantité conſidérable; ce ſuc eſt un remede preſqu'univerſel en Allemagne; en un mot,

le Bouleau paſſe dans ce pays pour ce que le bois nephretique paſſe depuis trois mille ans dans les Indes, c'eſt-à-dire, comme ſouverain contre la pierre & les douleurs de la nephretique ; c'eſt un uſage ordinaire à quelques Princes d'Allemagne de boire tous les jours, durant le mois de Mai, un verre de ſuc de Bouleau, comme un ſpecifique contre la pierre; ils gardent ce ſuc dans des bouteilles, & on verſe par deſſus environ deux doigts d'huile d'olive, pour empêcher que l'air ne gâte cette liqueur c'eſt un préſervatif & un eſpece de remede pour le ſcorbut, & pour toutes les maladies chroniques, occaſionnées par un principe tartareux, ce ſuc n'a rien que d'agréable; pris à la doſe de deux à quatre onces, il rafraîchit les entrailles, guérit la chaleur du foie, eſt ſouverain, ainſi que nous venons de l'obſerver, contre la gravelle, la douleur de reins & la colique: il ſoulage ſur le champ & guérit enſuite. Les boutons du Bouleau diſtillés avec cette eau dans les tems qu'ils ſont pleins de ſuc, donnent une liqueur laiteuſe, dont le ſédiment préparé ſelon l'art, a preſque la couleur, l'odeur, le goût & les propriétés du baume de l'Amérique ; quelques-uns préferent le ſuc des branches à celui de la rige.

Pour faire de la bierre du Bouleau, il ne faut qu'un boisseau d'orge & une petite mesure de son suc; cette bierre est aussi bonne & aussi forte, que s'il y avoit quatre boisseaux d'orge avec la seule eau ordinaire. Pour pouvoir conserver le suc qu'on a recueilli pendant un mois pour faire la bierre, on l'expose au soleil dans des bouteilles de verre, & on ne l'en retire que lorsqu'on est parvenu de se procurer toute la quantité du suc qu'on veut avoir; quand on en a assez, on y met un pain de pur froment bien mince & bien cuit, sans être néanmoins brûlé; & lorsqu'on s'apperçoit que le suc fermente & se gonfle, on ôte le pain, & on met cette liqueur dans des bouteilles de verre, que l'on bouche avec du linge & de la cire par-dessus; si on met quelques cloux de girofle dans chaque bouteille, le suc du Bouleau se conserve un an, sans qu'il contracte aucun mauvais goût,

Le Docteur Pierre Resenius faisoit journellement avec succès l'épreuve sur lui-même contre sa colique nephretique de la bierre, dans laquelle on avoit fait entrer, en la préparant, du suc de Bouleau; cependant le moyen le plus sûr pour avoir une bierre excellente contre le calcul, c'est de la faire avec du malt d'avoine, dont

les Anglois exaltent beaucoup la vertu diurétique, & d'y faire entrer le suc du Bouleau, & les semences de carotte.

Les Artisans se servent souvent du bois de Bouleau, les Charons font avec ce bois des jantes de roue : on en fabrique aussi des sabots ; il peut encore servir de bois de chauffage, quoiqu'il ne soit pas des meilleurs, mais son charbon est très-estimé dans les foyers à fonderies. Lorsque cet arbre a une certaine hauteur, on en fait des cerceaux pour des futailles, & quand il est assez gros, des cercles pour des cuves ; la brindille du Bouleau sert à faire de bons balais ; les Vanniers dépouillent les jeunes branches de cet arbre de leur écorce, pour en former des verges propres à faire des paniers. Vaillant a donné à cet arbrisseau le nom de sceptre des maitres d'école, par la même raison qu'on l'a appellé anciennement l'arbre de la sagesse ; les Tanneurs usent quelquefois de son écorce ; les Suédois couvrent leurs maisons de cette même écorce, qui dure fort long-temps ; en plusieurs pays les villageois & les Pêcheurs, font avec cette écorce de fort bons sceaux, on s'en sert aussi pour faire des cordes à puits ; avant le siécle d'Alexandre le Grand & postérieurement, les Gaulois se servoient de l'écorce fine du Bouleau

pour y graver leurs pensées : cela leur servit de papier pendant très-longtemps; on conserve encore de cet ancien papier dans les cabinets des curieux. Les habitans du nord tordent l'écorce des Bouleaux pour en faire des torches, qui éclairent pendant la nuit; on réduit aussi cette écorce en cendres, & cette cendre est propre pour vernir les vases de terre cuite. En Sibérie, on enleve ordinairement le *liber* du Bouleau pour en faire des especes de bouteilles; on en couvre aussi les maisons, & ces toits durent fort long-temps; les feuilles de cet arbre nous donnent une teinture jaune, dont Linder nous a laissés la préparation. Cette couleur est très-bonne pour la peinture, rien ne convient mieux pour orner les parties aquatiques des parcs que les Bouleaux, il y fait un assez bel effet; on en peut encore garnir les côteaux exposés au nord, & même les rochers, dont il cache la difformité; les Bouleaux s'emploient quelquefois en avenues & en massif.

Les feuilles du Bouleau noir, qu'on appelle improprement en Canada *Merisier*, sont ovales, dentées en forme de scie, ayant ses dents plus grandes, plus profondes, plus éloignées, & par dessus de très-petites, très-serrées : la base des feuilles

eſt très-entiere, à angle obtus, les petits rameaux ſont poilus, les petioles ſont velus.

On multiplie le Bouleau noir de graines, il ſoutient très-bien le froid de nos climats, ſes progrès ſont plus rapides que ceux du Bouleau ordinaire; mais il lui faut pour réuſſir des terreins fort gras; on en fait actuellement beaucoup d'uſage dans les maſſifs, on le préfere au Bouleau ordinaire; l'écorce de cet arbre a la même ſaveur que celle du Polygale Seneka.

Le Bouleau tardif ſe cultive de même que le Bouleau noir, il devient très-beau, ſa tige eſt droite, & ſon écorce unie, ſes feuilles ſont en forme de cœur, ovales, pointues, découppées aiguement à dents de ſcie très-menues, le chaton de ſon fruit eſt oval, ſeſſile, les écailles en ſont pointues, entieres. Sa culture eſt la même que celle du Bouleau noir; en Canada on ſaupoudre avec l'excroiſſance du Bouleau les hemorrhoïdes pour les empêcher de fluer.

Son écorce ſert auſſi en Canada à faire de grands canots, qui durent long-tems; il peut quelquefois y tenir huit perſonnes. Pour cet effet, dans le tems de la ſêve, on cerne l'Arbre juſqu'au vif, d'abord au bas du tronc, enſuite au haut de la

tige; après quoi on fend l'écorce perpendiculairement d'un cerne à l'autre, on la détache avec des brins de bois, que l'on fait entrer tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusqu'à ce qu'elle le soit entierement; après quoi on joint les deux coins de chaque bout, pour faire les pinces, que l'on colle, ensuite on les enduit de matiere gluante; on coud & on enduit de même les courbes, & on bouche bien les trous; au fond du canot est une planche de fortes écorces, qui empêche qu'il ne se creve lorsqu'on le charge, il y a un petit mât avec un voile proportionné pour aller dans les lacs; mais dans les rivieres on rame à la poignée, en se tenant à genoux, & bien en équilibre. Quand on met pied à terre, on décharge tout, & on l'arrange de sorte que le canot renversé & porté sur quatre petites fourches puisse y servir de couverture.

Dans le Canada on fait d'excellent amadoue & des balles à jouer avec une excroissance fongueuse du Bouleau.

Le Bouleau nain a toutes ses fleurs pareilles à celles des autres Bouleaux; ses feuilles sont arrondies & crenellées sur leurs bords, il ne s'éleve tout au plus qu'à un ou deux pieds sur les plus hautes montagnes, mais il parvient souvent à celle

d'une toiſe dans les lieux bas, ſes feuilles y deviennent mêmes très-grandes, & lui-même forme un joli arbriſſeau.

La culture de cet arbre n'eſt pas difficile, il ſe multiplie par ſemences & par replant, il pouſſe également & ſur les hauteurs ſtériles, & dans les fonds marécageux, cela paroît d'abord bien ſingulier au premier aſpect, mais il eſt de fait que toute plante originaire des endroits les plus arides des Alpes réuſſit très-bien, & même mieux qu'ailleurs dans les endroits humides, principalement dans les terreins ou les graminés ne s'élevent pas trop haut. Cette eſpece de Bouleau eſt peut-être de tous les Arbuſtes celui qui ſoutient mieux les rigueurs de l'hiver dans les climats froids; lorſqu'on le cultive dans les jardins il y fleurit rarement; mais ſi on le place dans les lieux eſcarpés ou dans des lieux aqueux, il ne manque pas d'y donner du fruit. Un Cultivateur doit donc s'attacher à le placer dans ces terreins par préférence à tout autre endroit. On pourroit extraire de ce Bouleau un ſuc, de même que du bouleau ordinaire, qui ſerviroit à déſaltérer. Certaines gelinotes, dont les Lapons ſont fort friands, ne vivent preſque que des fleurs du Bouleau nain & de ſes fruits, ainſi & de même que notre

gelinote ordinaire ne se nourrit qu'avec les fleurs & les fruits de notre espece commune de Bouleau; les semences du Bouleau nain servent de nourriture aux lemings, espece de rats de Norwege; & ceux-ci à leur tour de nourriture aux renards blancs, si communs dans ces pays, & aux chiens Lapons.

Les Lapons ont continuellement du bois de Bouleau nain allumés dans leurs cabanes, pour en chasser par sa fumée les insectes qui ne cessent de les tourmenter, même très-vivement pendant qu'ils dorment. Ce bois est pour eux un excellent bois de chauffage, de même que celui d'une espece de Saule qui croît aussi dans les Alpes de la Laponie; ils arrachent cet arbre, même tout entier, pour brûler conjointement avec ses racines; c'est du suc de ce bois, dont ils se servent pour chauffer le lait de leurs rennes, afin de le coaguler & d'en préparer ensuite leurs différens mets; ils font encore usage des jeunes rameaux du Bouleau nain, pour leur faire l'office de matelats; comme ils n'ont point de lit, ils étendent ces rameaux sur des peaux de rennes, & même en petite quantité, & ils couchent par dessus: c'est aux femmes Lapones qu'appartient le soin de préparer ces sortes de lits. Ils font aussi avec

ces jeunes rameaux des balais, dont ils se servent pour nettoyer leurs tables, bancs & autres ustensiles & vaisseaux, ils les dépouillent encore souvent de leurs écorces, ils les employent pour lors en forme de vergettes, pour ôter la poussiere de leurs vêtemens. Rien n'est plus commun que de les voir nettoyer leurs vases à lait avec ces rameaux dépouillés, sur-tout lorsqu'une partie du lait coagulé y est resté; les feuilles du Bouleau nain ont le goût & l'odeur de notre Bouleau; on les employe dans le nord pour teindre en jaune, nous pourrions aussi nous en servir pour le même usage. Le bois de cet arbre est encore très-dur, sa grosse écorce sert dans les pays septentrionaux à tanner les peaux, & si on la fait bouillir, elle devient très-propre à teindre en rouge les filets des Pêcheurs.

Miller, pour encourager les plantations des Bouleaux, représente aux Cultivateurs que dans les endroits où on ne peut élever aisément des jeunes plantes, une boulaye ne coûtera qu'environ quarante livres tournois par arpent à mettre en état, & à-peu-près autant pour les sarclages; cette dépense une fois faite, un terrein presqu'inutile rendra un intérêt considérable tous les ans, dès qu'une fois on aura commencé à couper le bois; il ajoute même

avoir souvent vu des terres que l'on n'auroit pas loués vingt sols l'arpent, lesquelles étant mises en boulaye, rapportent tous les dix ou douze ans la valeur de dix à douze louis, sans même aucun frais.

Le jeune plant du Bouleau pousse avec vigueur, quand les printemps sont un peu humides; cependant il est de toute notoriété, que les grosses souches de ces Arbres meurent pour l'ordinaire au deuxieme ou troisieme recepage. Le secours de ce bois n'est donc que passager; on fera par conséquent très-bien de semer sous les Bouleaux des graines d'arbres de la meilleure espece, comme des glands, des châtaignes, des fauines sur-tout dans les endroits ou la terre paroît passablement bonne, & si les endroits sont sablonneux, on y semera des pignons. Les arbres qui proviendront de ces semences, profiteront très-bien à l'ombre des Bouleaux, qu'on abat, dès qu'une fois ils sont devenus assez forts & assez touffus pour leur nuire

Les autres especes de Bouleaux dont nous avons parlés, se cultivent aussi de même que ceux dont nous avons donnés la culture.

L'Aune est un Arbre qui forme une très-large tête; son écorce est d'un gris brun en dehors, jaunâtre en dedans; sa

racine eſt rameuſe & ligneuſe, ſes feuilles ſont alternativement ſur les branches, elles ſont d'un verd foncé, relevées par deſſus de nervures aſſez ſaillantes ; ſes fleurs ſont mâles & femelles ſur le même individu ; les fleurs mâles ſont rangées ſur un filet commun, & forment un châton écailleux, cilindrique & aſſez long ; chaque fleur eſt formée par un pétale découpé preſque juſqu'à ſa baſe, en quatre, de l'intérieur duquel naiſſent quatre étamines fort courtes; les fruits naiſſent en d'autres endroits de cet individu ; ils paroiſſent ſous la forme d'un cône écailleux ; on apperçoit ſous les écailles des piſtils formés d'embryons, ſurmontés de ſtiles fourchus ; ces cônes écailleux deviennent des fruits également écailleux, & ſemblables à des petites pommes de pin ; les écailles en s'ouvrant laiſſent tomber des ſemences plates. Cet Arbre ſe plaît dans les endroits fongueux, marécageux, de nul rapport & incapable de productions ; il ſe multiplie de boutures & mieux encore de plants enracinés. C'eſt de tous les plants aquatiques celui qui aime le plus d'eau, il ſe plaît le long des rivieres, des ruiſſeaux, & dans tous les endroits frais, marécageux & ſujets aux inondations. Il faut former une pepiniere d'Aune dans un terrein humide, près

d'une riviere ou d'un ruisseau. Un très-petit nombre de chicots de racines d'Aune peut fournir constamment un nombre suffisant de rejettons. Un an après que ces rejettons ont été couchés en terre, on plante les bourgeons qui ont poussés, on fait pour lors un certain nombre de trous, distans l'un de l'autre de sept pieds en tout sens, on donne à ces trous deux pieds de profondeur; on leve avec précaution les jeunes plants, & on les plante à un pied & demi au moins, si c'est un sol léger, on les couvre de terre, chaque rejetton formera un arbre. Un an après leur replant, on laisse sur pied les plus beaux & les plus droits, & on coupe à six pouces du sol ceux qui sont moins vigoureux, on en laisse la moitié pour venir à leur hauteur, & on coupe l'autre moitié; conséquemment on en a qui croîtront en grosseur, hauteur & valeur, tandis que pendant cet intervalle, on coupera les autres à six pouces de terre tous les ans. La seule chose à craindre dans l'Aune, c'est un ver rouge, qu'on trouve sous son écorce, qui perce le bois de cet Arbre, & qui le fait souvent périr en peu de tems: on ne s'apperçoit souvent du mal que quand il n'y a plus de remede; il y a deux variétés d'Aune, qu'on appelle Aunes de montagnes, qui

ne demandent pas beaucoup d'humidité. Les Cultivateurs qui n'ont point de fonds marécageux dans leurs terres, & qui souhaitent élever des Aunes, pourront s'attacher a la culture de ceux-ci. Parmi les Aunes, les uns ont les feuilles semblables à celles de l'Orme, pâles, lisses, pliées en goutiere; les autres les ont frisées, finement dentelées & gluantes; quelques-uns ont les feuilles fort larges, pareillement frisées, gluantes & dentelées. Si vous avez des terres, dit M. Duhamel, qui ne se desséchent point pendant l'été, faites-y des tranchées, avant d'y planter des Aunes, & ne les placez que sur les ados, que vous aurez formés des terres qui proviennnent des débris de ces fosses; car l'expérience démontre que les Aunes qui ne craignent point les inondations passageres, viennent néanmoins mal dans les endroits ou l'eau séjourne pendant l'été. Quand je faisois planter des Aunes, continue M. Duhamel, dans les endroits ou l'eau étoit tout près de la superficie de la terre, je me contentois de faire enlever, avec la pioche, un peu de gazon, je faisois remplir ce petit trou avec de la terre qu'on y portoit à la hotte, je posois les racines sur cette terre, & je faisois rapporter quelques hottées

pour les couvrir ; avec ces précautions les Aunes ont très-bien réussi à M. Duhamel, & lui ont donné toute la satisfaction qu'il en espéroit. M. Duhamel n'a jamais semé de graines d'Aune, il a seulement fait remuer & rapporter de la terre sous des gros Arbres de ce genre, il lui en est levé beaucoup naturellement, & les Aunes de graines, ont fourni d'excellens plants pour garnir les endroits qu'ils destinoit à une aunaie

L'Aune dont les feuilles sont blanches & velues par dessous, se trouve aux environs de Lyon, & celui à feuilles découppées, se rencontre auprès de Caen.

L'écorce & les fruits d'Aune sont astringens, ils conviennent dans les hémoragies & les flux, on les employe en gargarisme contre les inflammations de la gorge ; les feuilles de cet Arbre sont résolutives, appliquées extérieurement ; elles dissipent les tumeurs & guérissent les inflammations; leur décoction est très-bonne pour laver les pieds des Voyageurs. Lorsqu'on est paralitique, on a la méthode dans les montagnes des Alpes, de remplir des sacs de feuilles d'Aune, de les exposer au soleil, ou de les mettre dans un four chaud, jusqu'à ce qu'elles soient bien échauffées; on en jette ensuite sur le malade,

on le couvre bien & on le laiſſe ainſi, juſqu'à ce qu'il ſue abondamment ; on réitere cette opération juſqu'à guériſon, on aſſure que les feuilles d'Aune produiſent un meilleur effet ſur le malade, & procurent une guériſon plus prompte que les douches & les eaux thermales. Ce remede n'eſt pas moins bon pour les rhumatiſmes & la ſciatique ; cependant il faut l'éviter, lorſqu'il y a quelque ſoupçon de virus vénérien.

L'Aune eſt un arbre du plus grand débit, quoique l'Ordonnance de 1713 l'ait mis au nombre des bois morts ; cependant il n'en eſt pas moins recherché par les Boulangers, les Pâtiſſiers, pour chauffer leurs fours, on en brûle dans les villes & à la campagne ; le bois d'Aune équivaut à celui du Chêne pour les pilotis, les ponts de Londres & de Rialto a Veniſe, ne ſont bâtis que ſur l'Aune ; on peut employer ce bois pour ſoutenir le poids des bâtimens les plus conſidérables, il dure éternellement ſous les eaux & dans les lieux aqueux, quoiqu'il ſe pourriſſe facilement lorſqu'il eſt à l'air. On a vu, dit Bauhin, des pilotis d'Aune même ſe pétrifier ; on fait uſage du bois d'Aune par préférence à tout autre pour les machines hidrauliques, principalement pour les tuyaux de fontaine ; où trouver de

meilleures fascines pour mettre dans les fondrieres, afin d'en écouler les eaux, que les branches d'Aune? En plantant des Arbres autour des Isles, on les met à l'abri des courans d'eau, sur-tout quand les isles se trouvent à l'embouchure d'un fleuve; mais tous ces avantages, quoique bien grands, ne sont pas les seuls qu'on peut retirer de l'Aune; une Aunaie fournira tous les quatre ans du bois en coupe propre à faire des échalas, des perches, des manches d'outils, des échelles; le même bois de cet arbre sert encore pour des échafaudages, des poulaillers, étables & autres bâtimens légers. Comme le bois d'Aune est doux, bien lisse, facile à manier, sans être cassant, il est recherché pour cette raison par les Sculpteurs & les Tourneurs, il prend aussi une belle couleur noire, ce qui fait encore que les Ebénistes le substituent au bois d'Ebene. La moitié des chaises communes ne se fait qu'avec ce bois. L'Aune mérite encore une place des plus distinguées parmi les Arbres d'usage, il sert de chaussure à plus de la moitié des hommes; c'est le meilleur de tous les bois pour faire les sabots; quand ils sont faits, on les enferme pour les sécher, durcir, garantir de picqure d'insectes & d'aucune fente; on employe pareillement

l'Aune pour les talons de souliers; l'écorce de cet Arbre & le vieux fer rouillé, macérés ensemble pendant quelques jours, donnent une couleur dont se servent les Teinturiers, les Chapeliers & les Tanneurs pour teindre en noir; cette écorce fait le même effet que la noix de galle: on pourroit par conséquent l'employer en sa place pour faire de l'encre. Linnæus dit qu'en Suede les Pêcheurs s'en servent pour colorier leurs filets. On teint très-bien en noir avec cette écorce, la corne & les os pour faire les ouvrages de coutellerie. Le charbon d'Aune entre dans la composition de la poudre à canon, autre avantage réel de l'Aune. On ne peut donc assez multiplier un Arbre aussi utile, & qui rend des profits aussi considérables; on le coupe tous les quatre ans, il ne demande aucune sujettion ni culture, ni même clôture, puisque les animaux domestiques haïssent l'odeur de ses feuilles; d'ailleurs, il réussit dans les endroits ou aucun autre Arbre ne peut croître; il vient très bien dans les endroits en friche, le long des ruisseaux, rivieres & mares.

CHAPITRE XIX.

De la Bignon.

Le caractere de ce genre est d'avoir le perianthe de son calice monophylle, élevé, en forme de verre, fendu en cinq ; sa corolle est monopétale, en cloche ; le tube est très-petit, de la longueur du calice ; l'embouchure est très-longue, superieurement gonflée, oblongue, campanulée, le lymbe est partagé en cinq, ayant les découpures supérieures réfléchies, les inférieures ouvertes ; les filamens sont au nombre de quatre, en forme d'alêne, plus courts que la corolle, dont deux sont plus longs que les autres ; les antheres sont réfléchies, oblongues, comme doublées ; le germe du pistil est oblong, le stil est filiforme, ayant la situation & la figure des étamines, le stigmate est en forme de tête, le pericarpe est une silique à deux loges & à deux valves ; les semences sont nombreuses, disposées en forme de tuile, applaties, membraneuses, & aîlées de chaque côté.

Le Catalpa, *Buc'hoz, cat. arb. & arb. n°.* 97. est une espece de Bignon. Cet arbre

ne s'éleve guères plus qu'à vingt pieds de hauteur; son écorce est unie, son bois contient beaucoup de moëlle & se fend facilement, quoiqu'il soit assez dur; ses feuilles sont longues de dix pouces, opposées, très-entieres: ses fleurs sont composées d'un calice, formées de deux feuilles creusées en cuilleron, & d'un pétale mince, qui forme un tuyau court, qui s'évase à son extrêmité, & qui imite en quelque sorte une fleur labiée, dont le milieu est très-ouvert, & la levre inférieure divisée en trois; on apperçoit dans l'intérieur un pistil recourbé, accompagné de deux étamines, terminées par de gros sommets; au fond de la fleur on découvre trois étamines avortées; cette fleur est blanche, tiquetée de violet, &marquée de deux raies, qui sont d'un fort beau jaune; les fleurs paroissent à la fin de juillet, & sont réunies en gros bouquets, qui répandent une odeur fort agréable; leur calice est de couleur de cuivre; lorsque les fleurs sont passées, il leur succede des siliques rondes, grosses comme le doigt, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent, quand elles sont mûres, & font voir les semences qui sont couchées les unes sur les autres, comme les écailles d'un poisson. Cet Arbre qui est indigene dans le Japon & le Canada,

se multiplie par graines, qu'on seme dans des pots; on enfonce ces pots dans une couche modérément chaude, & on les y laisse jusqu'à ce que la plante leve, on l'accoutume pour lors peu à peu à l'air libre; au commencement de juin on l'y laisse totalement, mais dans une exposition abritée, & ce jusqu'à l'automne; on met ensuite les jeunes plants dans l'orangerie, pour les garantir de la gelée pendant l'hiver; mais lorsque la saison est tempérée, on pourra les laisser en plein air; le printemps suivant, on les ôte des pots, on les plante dans une pepiniere à une bonne exposition, on les y laisse pendant deux ans, après ce temps on les transplante à demeure. Ces Arbres, quand ils sont jeunes, sont souvent endommagés par la gelée, parce qu'ils poussent fort tard & pendant l'automne, les extrêmités des branches étant fort tendres, ne peuvent manquer de périr par la gelée; mais à mesure que l'Arbre croît, il devient beaucoup moins sensible, & il est rare qu'il soit endommagé par la geléc, à moins que ce ne soit dans des hivers très-rudes. Le Catalpa est fort tardif a pousser; & il ne donne ses feuilles que lorsqu'on est fort avancé dans le printemps; ce qui a fait souvent croire à bien des gens qu'il étoit mort, on en a été quel-

quefois si persuadé, qu'on l'a coupé dans cette supposition ; on le multiplie aussi par boutures: on fait ces boutures dans des pots au printemps, avant que les Arbres commencent à pousser; on enfonce ces pots dans une couche modérément chaude, observant qu'ils soient à l'abri du soleil du midi, & on les arrose souvent, & toutes les fois qu'elles paroissent le demander; cependant il ne faut pas leur donner trop d'eau, ces boutures prennent racines en six semaines de temps, & poussent même des jets ; on a soin de leur donner de l'air, on les habitue même insensiblement au grand air, ou ils doivent rester ; on les traite ensuite de la même maniere que les jeunes plants qu'on a eu par semences ; au printemps prochain, on les met en pepiniere, ainsi que nous l'avons déjà dit ; comme les Catalpa ont de grandes feuilles, il faut les placer dans un endroit abrité, parce que, quand ils se trouvent trop exposés à la force des vents, leurs feuilles se déchirent souvent, & deviennent difformes. Il n'est pas moins rare de voir les branches de ces Arbres se fendre & se rompre par la même raison ; la grande largeur des feuilles fait que le vent agit avec plus de force sur elles ; ils fleurissent en Août, ils aiment

une terre fort légere, ils y croissent rapidement, & y donnent des fleurs, même au bout de quelques années. Ces Arbres sont la plus belle décoration des bosquets d'été.

La seconde espece de Bignon dont nous rapporterons ici la culture, est la Bignon qui jette des racines. *Buc'hoz, cat. arb. & arb. nº. 98*, dont il y a une variété plus petite. *Idem, cat. arb. nº. 99*. Cette espece est grimpante, quoiqu'en arbre, & ligneuse, ses feuilles sont semblables à celles du Fresne, aîlées, ayant leurs folioles découppées, & ses articulations ou nœuds jettent des racines, sa fleur est d'un beau rouge, elle est indigene dans la Virginie, la Caroline & le Canada; elle résiste assez à notre climat, elle y réussit même en plein air; mais comme ses branches traînent, elles ont besoin d'appui; aussi est-on dans l'usage de la planter au bas d un mur, ou auprès d'une maison; quand elle a un espace suffisant, elle s'éleve beaucoup & monte fort haut : elle peut par ce moyen, servir à couvrir les édifices qui peuveut être désagréables à la vue, on peut aussi l'élever auprès des Arbres; quand elle est en fleurs, elle en fait l'ornement; on la multiplie par semences, mais elle est pour lors sept à huit ans avant

de fleurir ; c'est pourquoi on préfere de la multiplier par boutures ou par marcottes de celles qui fleurissent, parce qu'alors ont pent avoir des fleurs deux ou trois ans après. Les vieilles plantes poussent aussi beaucoup de rejettons de leurs racines, qu'on peut enlever & transplanter ; mais il est à observer qu'on ne peut pas transplanter les vieux pieds sans les exposer à périr.

Lorsque ces plantes sont placées à demeure, & quand elles ont poussé vivement, ou coupe pendant l'hiver tous les rejettons foibles dans la premiere année, & on taille de la longueur d'environ deux pieds ceux qui sont forts, pour se procurer par là de jeunes rejettons, qui fleurissent l'été suivant. Ces sortes de plantes durent fort long-tems ; il y a des jardins où il s'en trouve de plantés depuis plus de 60 ans, sans qu'elles ayent péri ; plus même elles sont vieilles ; plus elles fleurissent & donnent de fruits.

Lorsqu'on multiplie ces plantes par graines, il faut les semer sur une couche modérément chaude ; quand les jeunes plantes sont levées & assez fortes, on les habitue insensiblement à l'air ; cependant on aura soin de les garantir de la gelée pour le premier hiver : au printemps

ſuivant on les plante en pleine terre & en pepiniere, à la diſtance d'un pied l'un de l'autre ; on les y laiſſe deux ou trois ans, juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus aſſez forts pour être placés à demeure.

Le colibri aime à ſe nourrir des fleurs de cette plante, & ſouvent en s'y enfonçant trop avant, il ſe laiſſe prendre ; on prétend que la ſeve de cette Bignon a une qualité veneneuſe, rien n'eſt plus beau que cette plante pour décorer les treillages & les vieux édifices.

La troiſieme eſpece eſt la Liane au chat. *Buc'hoz, cat. arb. nº.* 100. La Bignon ongle de chat ; la fleur de Mai; cette eſpece s'attache ſur les rochers ou ſur les troncs des arbres, de la même façon que nos Lierres ; elle pouſſe des ſarmens fort menus & de couleur cendrée, entrecoupés par des nœuds aſſez près les uns des autres, à chacun deſquels il y a deux pedicules fort menus, & longs d'environ un pouce, oppoſés les uns aux autres ; chaque pedicule porte deux feuilles d'environ un pouce & demi de long, & d'un pouce de large, appuyées chacune ſur un autre pedicule beaucoup plus court, & long environ de deux ou trois lignes ; ſes feuilles ſont arrondies par le bas & pointues par le haut, membraneuſes, unies, d'un verd

gai par deſſus, mais un peu plus clair par deſſous, avec une nervure & quelques petites côtes traverſieres, courbées vers le bord; il ſort un tenon fort court d'entre les pedicules de ſes feuilles, qui ſe fend en deux, ou trois autres crochus ou pointus, & c'eſt par ceux-ci que la plante s'attache aux troncs des Arbres. Ses fleurs ſont faites preſque comme les fleurs des digitales, mais un peu plus grandes & plus ouvertes par le bord, qui eſt taillé en cinq découpures rondes; elles ſont jaunes, ſans odeur, & ſortent du fond d'une petite coupe, dont le bord eſt auſſi taillé en cinq pointes, & qui eſt ſoutenue par un pedicule fort menu, d'un peu plus d'un pouce de long, articulé par un petit nœud vers le bas, & attaché joignant le pedicule des feuilles. Les gouſſes qui viennent enſuite, ont environ deux pieds de long, ſur un demi pouce de large, elles ſont applaties & finiſſent par un bout fort pointu; elles ſont de couleur tanné, étant mûres, s'ouvrent dans ce tems en trois longues lames, & font voir deux rangées de ſemences rondes, preſque comme des lentilles, ayant à chaque bout une membrane fort déliée en forme de deux ailerons; les ſemences ſont attachées tout le long & des deux côtés de la lame du milieu,

& sont aussi les unes sur les autres en forme d'écailles, c'est ainsi que le P. Plumier a décrit cette plante. Sa culture est la même que celle de la seconde espece, elle peut servir d'ornement & de décoration aux treillages de nos jardins.

CHAPITRE XX.

L'Oreille du Lievre.

Le caractere de ce genre de plante connu sous le nom de *buplevrum* est d'avoir l'ombelle universelle du calice a moins de dix rayons, la partielle a peine a dix rayons, droite, s'ouvrant; l'enveloppe universelle est à plusieurs pieces; la partielle est plus grande, à cinq pieces ou folioles, s'ouvrant, ovale & aigue; le perianthe propre est fané; la corolle universelle est uniforme : tous les fleurons sont fertiles, la propre est à cinq petales repliés, entiers, très-courts, les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples; les antheres sont rouges, le germe du pistil est inférieure; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis, petits; les stigmates sont très petits; le fruit est rond,

applati, ſtrié, partagé en deux ; les ſemences ſont au nombre de deux , convexes & ſtriées d'un côté , planes de l'autre.

On ne cultive en France parmi les arbres & arbuſtes qu'une ſeule eſpece de ce genre, qui ſe nomme Seſeli d'Ethiopie. *Buc'hoz, cat. arb. nº.* 101. L'Oreille de Lievre en arbriſſeau. Cet arbriſſeau forme un gros buiſſon chargé de feuilles aſſez grandes , fermes comme celles du Laurier , poſées alternativement ſur les branches, d'une couleur bleuâtre en deſſous , & d'un verd foncé en deſſus ; elles ont une odeur d'anis très-gracieuſe ; ſes feuilles ſont longues ; ovales , arrondies par le bout , convexes en deſſus; ou l'on voit qu'elles ſont relevées d'une ſeule nervure , qui s'étend dans toute la longueur de la feuille , l'écorce des jeunes branches eſt verte d'un côté & violette de l'autre.

Le Seſeli d'Ethiopie croît naturellement dans nos provinces méridionales & au Levant , il ſe plaît ſur tout au bord de la mer , dans les endroits caillouteux , ſur les rochers : on le multiplie par boutures , que l'on fait dans des pots garnis de terre argilleuſe franche ; en hiver on les met à l'abri ſous un chaſſis de couche chaude ; elles prennent racine au printemps ſuivant ; mais on attendra juſqu'à l'automne

pour les tranſplanter; on placera ces pots en été à l'ombre & on les arroſera pendant la ſéchereſſe; on pourra mettre les jeunes plants pour lors en pepinieres, dans une plate-bande, à deux pieds de diſtance l'un de l'autre, on les y laiſſe un an ou deux, ils y acquierent de la force, & pour lors on les plante à demeure, on peut auſſi les multiplier par ſemences; ces Arbriſſeau froiſſé entre les doigts, répand une odeur forte, ſon goût eſt âcre, aromatique, déſagréable : ſa vertu eſt d'être carminatif; on l'employe en décoction & en infuſion, on recommande l'uſage de ſes ſemences comme un antidote éprouvé contre la morſure des bêtes veneneuſes.

Comme le Seſeli d'Ethiopie ne perd point ſes feuilles en hiver, on peut le placer dans les boſquets de cette ſaiſon, il fait encore aſſez bien dans les remiſes, non ſeulement parce qu'il forme des buiſſons touffus, mais encore parce que ſes graines attirent les oiſeaux.



CHAPITRE XXI.

Le Buis.

LE caractere du Buis, *Buxus. Linn.* est de porter des fleurs mâles & femelles sur le même individu ; les fleurs mâles ont un calice de trois pieces & deux petales, qu'on ne distingue bien du calice, que parce qu'ils sont plus larges que lui, on voit entre les feuilles du calice une masse charnue figurée en rosette, qui porte quatre étamines droites, surmontées de sommets doubles ; les fleurs femelles sortent des mêmes boutons que les mâles, elles ont un calice de quatre pieces, trois petales plus grands que le calice, & entre les petales un pistil, formé de trois stiles fort courts, réunis par leur base à l'embryon, qui est à-peu-près arrondi, mais relevé de trois angles obtus ; cet embryon devient une capsule presque spherique, terminée par trois angles saillans, & qui s'ouvrant en trois avec élasticité fait appercevoir dans son intérieur trois loges, où sont des semences oblongues, arrondies sur un côté & planes de l'autre ; les fleurs

paroissent dès le commencement du printemps ; les feuilles sont petites, fermes, toujours vertes, lisses, luisantes, plus ou moins longues & plus ou moins arrondies, selon les variétés, elles ont une odeur forte ; Linneus n'en admet qu'une espece, qui est le Buis toujours verd, le Buis bénit. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 103 Mais il y en a plusieurs variétés qu'on cultive dans nos jardins, qui sont le Buis de l'Isle de Minorque, le Buis à feuilles de myrthe, le Buis argenté, le Buis doré, le Buis en sous-arbrisseau, *Buc'hoz, cat. arb. n°* 102, 104, 105, 106 & 107. La premiere variété est très-belle par la beauté & la grandeur de ses feuilles ; nous l'avons représentée sous deux desseins différens dans notre *collection des Arbres & Arbustes de pleine terre.* Ce Buis a le port de l'alaterne, ses feuilles sont d'un beau verd, rondes, luisantes, & deux fois plus grandes que celles des autres variétés.

Toutes ces variétés se plaisent particulierement à l'ombre & sur les côteaux exposés au nord, elles s'acommodent néanmoins de toutes sortes de terreins ; on peut multiplier le Buis par la graine qui leve dans les bois sans aucun soin, c'est la meilleure méthode pour s'en procurer & pour l'avoir beau ; on seme la graine à l'ombre,

dès qu'elle est mûre, & on l'arrose soigneusement pendant la sécheresse ; pour conserver les variétés rares, on en fait des marcottes & des boutures, qui prennent facilement racine ; les boutures se plantent en automne, à l'ombre, & on doit les arroser souvent, jusqu'à ce qu'elles soient fortement enracinées. Quand on transplante le Buis, on peut prendre indifféremment toute sorte de saisons, excépté l'été, pourvu qu'on leve le pied bien en motte, sans quoi il ne le faut transplanter qu'en automne ; le Buis se multiplie en éclatant les racines, séparant les branches & replantant clair; on donne le nom de *trait de Buis*, à un filet de Buis nain, qui forme par une seule rangée la broderie d'un parterre & renferme les plates bandes à carreaux ; on tond ordinairement le Buis ainsi planté deux fois l'an, pour le faire profiter ou l'empêcher de monter trop vîte.

Plusieurs Auteurs attribuent au Buis la même vertu qu'au Gayac, pour les maladies vénériennes, on recommande l'huile de Buis dans l'épilepsie, les maladies histériques & spasmodiques ; on la dit excellente contre les dartres, la galle, & pour calmer la douleur des dents, sa sciure est dessicative, quand on en fait preudre aux animaux malades en cette qualité, c'est à la

dose de deux onces sur deux livres d'eau.

Les Sculpteurs recherchent le Buis, ainsi que les Graveurs en Bois; les Luthiers en font les flûtes allemandes, les flûtes à bec, les flageolets; les anses des musettes: les Cordonniers ont un instrument de Buis, qui leur sert à lisser les semelles & les talons des souliers, & ils les nomment *bouis*. Les Tabletiers font une grande consommation de ce bois pour faire des peignes & autres ouvrages; les Tourneurs en font des canulles, nommées *chantepleurs* à la campagne, &c. ils employent sur-tout le bois de la racine qui est bien veiné, ils en font des tabatieres, la scieure du Buis est en usage pour jetter sur l'écriture fraîche, & l'empêcher de maculer, les Maîtres à écrire la préferent aux poudres minérales, & brillantes; les Dessinateurs s'en servent pour effacer les traces de mine de plomb de dessus le papier. On peut planter du Buis dans les remises, il formera une retraite commode pour le gibier, sur-tout pendant l'hiver, le grand Buis a été fort en usage pour les palissades; on a changé à cet égard, parce qu'il est lent à croître, & qu'il fournit une retraite aux limaces; dans le Dictionnaire économique on dit que les fagots de Buis peuvent écarter les charansons des greniers; les abeilles trouvent

à faire leurs provisions sur les fleurs de cet arbuste : le Buis est indigene sur les montagnes de la Franche-Comté, de la Bourgogne & de la Champagne, nous avons trouvé auprès de S.-Claude le Buis de l'Isle de Minorque.

Le Buis nain est très propre a faire des bordures & broderies dans les parterres ; il ne reçoit aucun préjudice du froid, ni de la chaleur ; il dure long-tems, conserve sa beauté sans exiger beaucoup de soin, & produit quantité de racines, qui empêchent la terre des platebandes de se répandre dans les allées, comme cet arbuste conserve ses feuilles toujours vertes, malgré le froid le plus rigoureux, les Buis panachés, dorés & argentés, & principalement le Buis de l'Isle de Minorque, font très-bien dans les bosquets d'hiver, ces grands Buis ont sur-tout l'avantage de décorer parfaitement les endroits dont le sol froid & stérile paroît se refuser à presque toute autre production, mais quand il a plu, les Buis ont le désavantage de répandre une odeur peu agréable.

CHAPITRE XXII.

La Pàmpadour,

LE caractere de la Pampadour. *Calycanthus. Linn.* eſt de n'avoir point de calice, mais ſeulement une maſſe charnue, d'où partent environ 15 petales placés ſur deux rangées, les petales extérieurs paroiſſent être une continuation de la maſſe charnue, & pourroient être regardés comme les découpures du calice ; les petales extérieurs ſont ainſi que les intérieurs d'un violet aſſez foncé & qui paroît terne à cauſe qu'ils ſont couverts d'un duvet très-fin, de couleur fauve ; les pétales ſont allongés & terminés en pointe, la plupart ſont recourbés vers le dedans de la fleur, ce qui lui donne à-peu-près le port de la Clematite à fleurs doubles; on apperçoit dans l'intérieur de la fléur une vingtaine ou environ d'étamines raſſemblées en forme de tête, & terminées par des ſommets oblongs, les piſtils paroiſſent formés de petits ſommets, plantés ſur les embryons, qui ſont renfermés dans le calice, à-peu-près comme les ſemences des Roſiers.

Il y en a deux eſpeces, la premiere eſt la Pampadour fleurie. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 108. Cette eſpece eſt repréſentée dans notre *collection des arbres & arbuſtes de pleine terre*; les feuilles ſont ovales, terminées par une longue pointe, creuſées par deſſus de ſillons aſſez profonds, relevées au-deſſous de nervures ſaillantes, elles ne ſont point dentelées par les bords; ſont d'un beau verd & oppoſées ſur leurs feuilles; les fleurs naiſſent une à une au bout de chaque branche.

Cet arbriſſeau réuſſit parfaitement en pleine terre à Trianon, il demande une expoſition chaude & un terrein ſec, il ſe multiplie par marcottes, qui prennent racine dans l'année, & dès qu'elles ſont enracinées, on les ſépare de la plante principale pour les placer à demeure dans les endroits qu'on leur deſtine, car le tranſplant en eſt difficile, lorſqu'ils ſont parvenus à une certaine grandeur; quand les marcottes ſont en place, on couvre la ſurface de la terre avec du terreau, ou de la terre douce, pour empêcher le halle de pénétrer juſqu'aux racines, & en cas de ſéchereſſe on les arroſe une fois par ſemaine, cependant avec beaucoup de ménagement, de peur que les fibres des racines ne pouriſſent.

Le tems le plus favoroble pour marcotter, est l'automne; on ne transplante les marcottes qu'au second printemps, c'est la saison la plus convenable; quand les branches sont marcottées, on couvre la surface de la terre avec du vieux tan, afin d'empêcher la gelée d'y pénétrer, on pratique de même pour les jeunes plants. On peut aussi multiplier cet Arbrisseau par rejets; ses fleurs sont très-jolies, elles s'épanouissent dans le mois de Mai, il peut servir à la décoration des bosquets du printemps, mais c'est dommage que la couleur de ses feuilles soit terne & d'une odeur peu agréable.

La seconde espece est la Pampadour précoce. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 109. Elle differe de la précédente en ce qu'elle fleurit avant d'avoir des feuilles, & que ses pétales intérieurs sont jaunes, plus petits, elle vient du Japon; tandis que la premiere espece est indigene dans la Caroline.

CHAPITRE XXIII

Du Charme.

LE caractere du Charme est d'avoir des fleurs mâles & femelles sur un même pied, les mâles sont rassemblées en chatons cilindriques : le chaton commun est composé d'écailles, disposées en forme de tuiles, lâches de chaque côté, à une fleur, ovales, concaves, aigues, ciliées ; les filamens sont le plus souvent au nombre de dix, très-petits ; les antheres sont fourchues, applaties, velues au sommet, bivalves ; les fleurs femelles sont rassemblées en chaton oblong ; le chaton commun est pareillement formé d'écailles rangées lâchement en forme de tuiles, lanceolées, velues, repliées par le haut, à une fleur, la corolle est en forme de calice, à une seule piece, fendue en six, ayant deux découpures plus grandes, Les germes du pistil sont au nombre de deux, très courts, ayant chacun deux stiles capilaires, coloriés, longs, & des stigmates simples. Le pericarpe n'est autre chose que le chaton, qui devient très-grand, cachant

le sommet & la base de chaque petite écaille ; cette semence est une noix ovale, anguleuse.

On cultive dans nos jardins trois especes de Charme ; la premiere espece est le Charme commun, *Buc'hoz*, *cat. arb.* *n*o, 110, dont il y a une variété à feuilles de Chesne. *Idem*, *cat. arb. n*o. 111. L'espece est fort commune dans nos bois, abandonnée à la nature, elle n'est pas d'une grande beauté, elle paroît même chétive, dès qu'elle est à la moitié de son âge, & vient rarement d'une bonne grosseur. Cet Arbre cependant, docile sous la main des jardiniers, qui l'appellent Charmille, fait l'ornement des jardins, soit pour les palissades, soit pour les bosquets ; il pousse beaucoup de petites branches, toutes chargées de feuilles ovales, terminées en pointe, dentelées par les bords, plissées depuis la nervure du milieu, jusqu'aux bords, suivant la direction des nervures latérales, qui sont rangées très-régulierement, & parallelement les unes aux autres ; l'entre-deux de chaque nervure est bombé en dessus, & creusé en goutiere par dessous. Les feuilles sont placées alternativement sur les branches, elles séchent sur l'arbre pendant l'automne, & ne tombent qu'au printemps. Les boutons qui sont aux

aiſſelles des feuilles ſont longs & pointus ; les fleurs de cet Arbre ſont mâles & femelles ſur le même individu. La ſemence de cette eſpece eſt placée entre la baſe concave de l'écaille du calice, ce qui la diſtingue de l'autre eſpece.

Cet arbre réuſſit dans les ſols les plus ſtériles & les plus expoſés; on peut le planter ſur les hautes montagnes & dans tous les autres endroits ou toute autre végétation languit. Il réuſſit dans les haies, les bois, les endroits les plus expoſés des parcs, & par-tout il acquiert une beauté qui enchante la vue, ſur-tout lorſqu'on lui a donné quelque forme par la tonte..

Le Charme s'éleve aiſément de ſemences, qui levent même dans les forêts ſous les gros chênes ; on y arrache le jeune plant pour former des paliſſades, on peut le cultiver pendant quatre ou cinq ans en pepinieres, & pour lors les paliſſades qu'on en forme, pourront avoir cinq ou ſix pieds de hauteur.

Pour faire des pepinieres de Charme, on choiſira dans les bois, ſous les gros Charmes, des beaux plants de Charmille; on les plantera ſans les étêter, à un pied ou un pied & demi les uns des autres, dans des rigoles, on les attachera à des perches & à des baguettes, afin que les tiges

des jeunes Charmes, qui ſont ſouples, ſoient bien droites, on les entretiendra de labour & on les tondra au croiſſant comme une Charmille. Quand les plants ont ſix ou ſept pieds de hauteur, on les arrachera avec ſoin, ayant grande attention de ménager les racines, & on les tranſplantera avec leurs branches latérales dans des grandes rigoles, avec la précaution que les branches de côté s'entrelaſſent les unes dans les autres; & pour empêcher que le vent ne les renverſe, on attachera les tiges ſur un rang ou deux de perches légeres.

M. Duhamel dit avoir exécuté cette pratique en grand, nous en avons nous même fait l'expérience, & par le ſoin que nous avons pris, ainſi que M. Duhamel, de bien ménager les racines, en arrachant les Charmes dans la pepiniere; & de les planter proprement avec précaution dans de grandes rigoles, nous avons eu des paliſſades qui faiſoient leur effet dès la premiere année de la plantation. Il eſt bon d'avoir du plant de Charme fort menu, pour le planter entre les gros pieds, & bien garantir le bas de la paliſſade.

Lorſqu'on plante une paliſſade de Charme, les Jardiniers ont coutume de couper

les brins à quatre doigts de terre. Ils font bien, si ce plant est mal enraciné, s'il n'est pas nouvellement arraché, & si la terre, où on le met est fort mauvaise.

Mais lorsque le plant est bon, on doit s'abstenir de l'étêter ; il faut seulement attacher les tiges sur des petites perches ou échalas, parce que la premiere tige qui tend à s'élever droite, éleve bien plus promptement les palissades, auxquelles on a donné le nom de Charmille. Cet Arbre a l'avantage sur la plupart des autres d'être un des premiers & le dernier en verdure. Ses racines sont fermes, de sorte qu'il résiste aux vents les plus violens, & qu'il sert d'abri aux autres Arbres.

Quand on plante du Charme en vue de se procurer du bois de charpente, il faut l'amander, afin qu'il pousse une tige & qu'il s'éleve ; il demande aussi pour lors les meilleurs sols. Quand on ne destine cet arbre qu'à être élagué, un sol stérile lui suffit ; ses branches poussent très-promptement, & sont très-propres à faire un bon feu. On les met aussi en taillis, & il réussit très-bien. On peut en faire la coupe tous les deux ans. Le Charme ne s'altere point par l'eau qui tombe des arbres qui l'environnent ; on l'éleve pareillement en haute futaye.

Dans les années de disette, les chevaux mangent quelquefois ses feuilles, les chevres en sont fort friandes. En Médecine, ses feuilles, ses chatons & ses racines, passent pour astringentes; la seve de cet Arbre a une odeur ferrugineuse. Il découle quelquefois des vieux pieds du Charme, une résine transparente, & de couleur de la gomme, elle se dissout dans l'esprit de vin; on pourroit peut-être s'en servir pour les usages médécinaux, mais elle est inusitée.

La décoction des feuilles de Charme guérit les blessures des chevaux; son bois est le meilleur de tous pour le chauffage, il est d'une couleur pâle, mais ferme & fort, d'un grain cependant inégal; on s'en sert dans les ouvrages de résistance; les ouvriers l'employent, à cause de sa dureté, pour la monture de leurs outils, ou pour des maillets ou des masses.

On débite aussi le Charme, à défaut d'Orme, en essieux & autres pieces de charonage: on en fait pareillement des formes pour les Cordonniers, & des sabots, les Tourneurs l'employent aussi, mais rarement les Menuisiers, parceque ce bois est sujet à être mangé par les vers, on fait avec le Charme un charbon qui passe pour le meilleur,

le meilleur, aussi est-il recherché par les ouvriers.

Cet Arbre qui conserve toujours ses vieilles feuilles jusqu'à ce que les nouvelles paroissent, sert d'abri pendant l'hiver aux oiseaux, qui pendant l'été, y fabriquent leurs nids & y font entendre leurs ramages, ce qui rend son voisinage très amusant, d'ailleurs ses feuilles paroissent de bonheur, conjointement avec celles du Tilleul. On fait avec les Charmes de grandes & belles palissades, auxquelles on donne, ainsi que nous l'avons déjà dit, le nom de Charmille: on les plante aussi de maniere à former des cabinets de verdure, des allées. L'ombre des Charmilles peut servir aussi à garantir du soleil les orangers & autres semblables plantes; d'ailleurs le Charme est un des Arbres de forêts, qui soutient le mieux d'être brouté par les bêtes, c'est pour cette raison qu'il est très propre à garnir les parcs.

La seconde espece est le Bois dur des Canadiens. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 112. Les fruits femelles de cette espece sont semblables à ceux du Houblon, mais ils sont composés d'écailles gouflées, fermées de chaque côté, velues à la base, renfermant une semence à deux loges, ses feuilles sont larges. Cet arbre est très-beau, & mérite

bien d'être multiplié en France ; car les Canadiens estiment beaucoup son bois, qui est plus brun que le nôtre ; on en fait des rouets & des poulies pour les vaisseaux.

Il perd sa verdure en automne, vers le même tems que l'Orme ; dans le reste de l'année, il fait un bel arbre, très-garni de ses feuilles, qui ont une couleur vive.

La troisieme espece est le Charme oriental. *Buchoz, cat. arb. no.* 113. Ce Charme parvient rarement en France à la hauteur de plus de 12 pieds ; comme il pousse plusieurs branches horisontales & irrégulieres, on ne parvient qu'avec peine à pouvoir l'élever en tige, ses feuilles sont beaucoup plus petites que celles de la premiere espece ; mais il est de tous les arbres un des plus propres à faire des haies basses dans les jardins, d'autant que ses branches croissent très-près les unes des autres, il a en outre l'avantage de se soutenir de lui-même sans avoir besoin d'aucun support, & peut être planté plus serré que tous les autres arbres qui perdent leur feuilles ; d'ailleurs, il est très-dur & peut facilement résister en plein air dans nos climats. Sa culture est la même que celle de la premiere espece.

CHAPITRE XXIV.

Du Caſſin.

Le caractere de ce genre connu ſous le nom de *Caſſine*, eſt d'avoir le perianthe du calice partagé en cinq, inférieur, très-petit, obtus, perſiſtant; la corolle eſt auſſi partagée en cinq, s'ouvrant, ayant ſes découpures ovales, obtuſes, plus grandes que le calice, les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, en forme d'alêne, & s'étendent, les antheres ſont ſimples, le germe du piſtil eſt ſupérieur, conique, ſans ſtile : les ſtigmates ſont au nombre de trois, réfléchis, obtus; le pericarpe eſt une baye ronde, à trois loges, ombiliquée par les ſtigmates; les ſemences ſont ſolitaires, ovales; on en cultive dans nos jardins deux eſpeces; la premiere eſt le Caſſin de la Caroline. *Buc'hoz, cat. arb* n°. 114. Et la ſeconde le Caſſin à feuilles oppoſées, *idem*, *no.* 115. Les feuilles de la premiere eſpece ſont petiolées, larges, lancéolées, un peu aigues, découppées à dent de ſcie, ſans veines élevées; les petioles regnent tout du long par derriere,

ce qui rend les rameaux aigus des deux côtés, les bouquets sont courts; les feuilles de la seconde espece sont opposées. Cet Arbrisseau est indigene dans la Caroline, & dans quelques contrées chaudes de la Virginie, principalement près de la mer.

On le multiplie par semences, que l'on tire du pays, on seme ses graines dans des pots de terreau, mélangé avec du sable; on enfonce ces pots dans une couche modérément chaude, & on les arrose souvent; jusqu'à ce que l'on voie pousser les jeunes plants; ce qui arrive pour l'ordinaire au bout de cinq ou six semaines, & d'autres fois elles restent en terre sans lever, jusqu'à la seconde année, par conséquent si on ne s'apperçoit pas qu'au bout de deux mois les semences levent, il faut mettre les pots à l'ombre & les y laisser jusqu'en Octobre, on nettoye seulement les mauvaises herbes, & on les arrose de temps en temps pendant la sécheresse, on ne leur donne que très-peu d'eau à la fois. On met en automne les pots à l'abri de la gelée, & au mois de Mars suivant, on les enfonce de nouveau dans une couche chaude & nouvellement faite, pour accélérer la végétation des semences; quand les jeunes plants paroissent, il ne faut les accoutumer qu'insensiblement à

notre climat; cependant on se gardera bien de les exposer d'abord en plein soleil. Il faut les placer seulement au soleil du Levant, & à l'abri des vents froids, on les met dans la serre pendant les deux premiers hivers, après quoi on peut les planter en plein air.

On prend les feuilles de cet arbrisseau en guise de thé, elles sont excellentes pour exciter l'appetit; lorsqu'on en prend trop, elles deviennent emétiques ou cathartiques, elles sont très-bonnes, selon Linneus, dans le diabetes & la colique néphretique. Les Indiens en font grand usage, & ils le nomment Yapon. On prétend que cet arbrisseau est le même que celui qui fournit le thé du Paraguay. Miller rapporte que le Cassin ou la Cassine est presque le seul remede que les habitans de la Caroline employent dans un certain tems de l'année; ces Indiens accourent de fort loin sur les bords de la mer, dont cet arbrisseau n'est pas éloigné; ils prennent sa feuille, la mettent dans une chaudiere pleine d'eau, & la font bouillir sur le feu; lorsque l'infusion ou la décoction en est suffisamment faite, ils s'asseient autour de la chaudiere, & chacun en avale dans une grande tasse, qui fait la ronde, ils continuent l'usage de cette infusion pendant deux ou trois

jours ; elle a la propriété de les faire vomir sans effort, sans douleur, sans tranchée, & sans qu'ils soient obligés de se baisser. Lorsqu'ils se croient assez purgés, ils se chargent tous d'une brassée de menues feuilles, & s'en retournent dans leurs habitations.

Frezier dit que les Espagnols usent de ce remede contre les exhalaisons des mines du Perou, & qu'on en fait grand usage à Lima, ou on l'apporte séche & presque réduite en poudre ; on met sa feuille dans une tasse de calebasse, qu'on appelle *maté*, on y ajoute du sucre, & l'on arrose le tout d'eau chaude, qu'on boit sans donner le tems à l'infusion de se faire ; pour ne pas avaler les feuilles, on se sert d'un chalumeau, qui a une boule percée de trous à son extrêmité ; ce chalumeau fait la ronde, on remet du sucre & de l'eau sur la feuille, quand la tasse est vuide ; au lieu du chalumeau, qu'on appelle *Bombille*, d'autres enlevent les feuilles avec une petite écumoire, appellée *apatador*, cette liqueur est préférée au thé, elle a un goût fort agréable, l'usage est si commun, que les habitans les plus pauvres en prennent le matin.

Le commerce s'en fait à *Santa-Fé*, on l'apporte par la riviere de *la Plata* ;

on en distingue deux especes ; l'une appellé *yerba de palos*, & l'autre *yerba de Cumini*. Celle-ci qui vient du Paraguay, se vend la moitié plus cher que l'autre ; on assure qu'on en tire tous les ans plus de deux cents cinquante mille pesant.

CHAPITRE XXV

Du Ceanothier.

LE caractere de ce genre, *Ceanothus. Linn.* est d'avoir le perianthe du calice monophille, en forme de toupie, persistant, dont le limbe est partagé en cinq, aigu, connivent, fermé ; les petales de la corolle sont au nombre de cinq, égaux, ronds, voutés, applatis, très-obtus, s'ouvrans, plus petits que le calice, appuyés sur des onglets de la longueur du petale, provenant des incisures du calice ; le germe du pistil est à trois côtes ; le stile est cilindrique, découpé par moitié en trois, de la longueur des étamines ; le stigmate est obtus, le pericarpe est une baie séche, à trois coques, à trois loges, obtuse, recourbée & à tubercules ; les semences sont solitaires, ovales.

Nous ne cultivons en France dans nos

jardins en pleine terre que le Ceanothier d'Amérique. *Buc'hoz*, *cat. arb. no.* 116. C'est un petit arbrisseau qui ne s'éleve qu'à deux ou trois pieds de hauteur ; ses feuilles sont posées alternativement sur les branches, & sont ovales, terminées en pointe, relevées en dessous par trois nervures principales, qui partent du pedicule, elles sont assez grandes ; l'écorce des branches est rougeâtre ; le calice de la fleur de cet arbre est d'une seule piece, il a la figure d'une poire, & est divisé en cinq parties, qui se terminent en pointe ; cinq petales égaux & arrondis s'attachent aux pointes du calice par une base étroite. Ils s'élargissent ensuite & sont creusés en cuilleron ; cinq étamines de la longueur des petales, prennent leur origine des parois du calice au-dessus des petales, & partent des sommets arrondis ; le pistil est formé d'un embryon triangulaire, qui est surmonté d'un stile, lequel se divise en cinq parties couronnées de stigmates obtus ; l'embryon devient une baye séche, ou plutôt une capsule à trois loges, dans chacune desquelles ont trouve une semence presqu'ovale ; ce fruit est accompagné & en partie enveloppé d'une espece de calice.

Cet arbrisseau croît naturellement dans la Virginie & la Caroline, on le multi-

plie par graines que l'on seme dans des petits pots en automne, on enfonce ces pots dans une vieille couche modérément chaude, on les y laisse pendant l'hiver; on les expose en plein air pendant les temps chauds, pourvu qu'on ait soin de les garantir du froid pendant les gelées; en Mars, on enfonce de nouveau ces pots dans une couche modérément chaude pour faire lever les jeunes plants; quand elles sont levées, on les habitue insensiblement à l'air, & dès qu'elles sont assez fortes, on transporte les pots à une bonne exposition jusqu'en automne; on les change pour lors de place, & on les met sous un chassi de couche chaude, pour les garantir des fortes gelées pendant l'hiver; mais il faut avoir la précaution de leur donner de l'air, lorsque le tems est doux; & en effet, tant & si long-tems que le Ceanothier est jeune, il ne peut supporter le froid de l'hiver. On transplante ces jeunes pieds au printemps suivant avant qu'ils commencent à pousser; on en met quelques-uns dans des pots, & les autres en pepiniere à une bonne exposition; on les y laisse un an ou deux pour acquérir de la force, après quoi on les plante à demeure, il leur faut un terrein sec & une exposition abritée; elles y viennent

& fleuriſſent très-bien ; mais dans les terres fortes & froides, ces arbuſtes ne pouſſent ſouvent, que quand le printemps eſt déjà avancé, de ſorte que les jeunes jets ſe trouvent en ſeve en automne, & la premiere gelée détruit ordinairement leurs ſommités ; on multiplie encore les Ceanothiers d'Amérique en marcottant les jeunes branches, qui prennent racines en moins d'un an. Si on pratique cette méthode dans du terreau, il ne faut pas beaucoup l'arroſer, le trop d'humidité le fait périr. Pour parer à l'inconvénient de l'arroſement, on fait bien de couvrir la ſurface de la terre, pendant la ſéchereſſe, de tan ou de mouſſe. Cependant ſi le tems étoit extrêmement ſec, cela n'empêcheroit pas qu'il faille leur donner de l'eau tous les huit ou dix jours, ce qui eſt ſuffiſant. Le meilleur tems pour faire les marcottes eſt l'automne ; après quoi on les couvre de vieux tan, tiré d'une couche, dont la chaleur eſt diſſipée ; on empêche de cette maniere la gelée de pénétrer en terre. Quand ces marcottes ſont bien enracinées, on les enleve au printemps ſuivant, & on les gouverne comme les pieds qui ſont provenus de ſemences.

Le Ceanothier n'eſt bas dans le Canada que parce qu'il y eſt mangé par les beſtiaux, qui en ſont fort friands ; les ha-

bitans du pays font sécher les feuilles de cet arbrisseau, & ils en usent en guise de thé; le peuple du Canada fait usage de sa racine dans les maladies vénériennes, on en fait une décoction, qui est d'un très-beau rouge; & lorsque le mal est bien enraciné, on joint à cette décoction celle de la plante que Linneus nomme *rubes caula aculeato, foliis ternatis.* Kalm assure tres-positivément qu'il n'y a point d'exemple qu'un Sauvage n'ait point été soulagé & parfaitement guéri de la maladie vénérienne la plus invétérée en faisant usage de ce remede.

Cet arbrisseau est très-joli, lorsqu'il est en fleur.

CHAPITRE XXVI.

Du Bois du Merle.

Le caractere générique du bois du Merle est d'avoir le perianthe du calice monophile, découppé par moitié en cinq, plane, très-petit, a lobes obtus, inégaux; les petales de la corolle sont au nombre de cinq, ovales, s'étendans, sessiles, égaux, réfléchis par les bords; les filamens des étamines sont pareillement au nombre de

cinq, en forme d'alene, de la longueur de la corolle; les antheres sont très-petites; le germe du pistil est très petit, enfoncé dans un receptacle grand, plane, à dix stries, le stile est en forme d'alene, plus court que les étamines; le stigmate est obtus, fendu en trois; la capsule est coloriée, ovale, obtuse, à trois côtes, bossue, à trois loges & à trois valves; les semences sont en nombre, ovales, coloriées, glabres, enveloppées par le milieu d'un épiderme découppé en quatre, inégal & colorié.

On peut cultiver en France trois especes de bois de Merle. La premiere espece est le bois de Merle grimpant. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 117. Ses racines sont ligneuses, branchues, ayant peu de chevelu; l'écorce dont elles sont recouvertes, est rouge; elles tracent & poussent plusieurs jets, qui produisent autant de nouveaux arbrisseaux; le collet de cette racine a deux pouces de diametre, il s'en éleve un tronc de pareille grosseur, revêtu d'une écorce d'un rouge brun, un peu cendrée, parsemée d'espace en espace & sans ordre, de quelques éminences qui représentent des petits cercles de la même couleur. Cet arbrisseau est fort flexible, il s'éleve considérablement par le secours des arbres voisins, autour desquels

il s'entortille, tantôt de droite à gauche, & tantôt de gauche à droite, quoiqu'il soit dépourvu de mains & de vrilles, il les embrasse même si étroitement, & les serre si fort, qu'à mesure qu'ils grossissent, il paroît s'enfoncer & s'ensevelir dans l'écorce & la substance de cet arbre, de sorte qu'en comprimant & resserrant les vaisseaux, qui portent la seve nourriciere, il empêche qu'elle ne se distribue, & les fait ensuite périr. Si dans son voisinage, il ne rencontre point d'arbre pour s'élever, il se tortille sur lui-même. Il naît de cet arbrisseau beaucoup de branches alternes; les jeunes pousses sont recouvertes d'une écorce verte, lisse & polie, ces branches sont garnies de feuilles rondes, qui se terminent en pointe; les plus grandes de ses feuilles sont longues de trois pouces sur deux pouces de largeur; elles sont lisses, crenellées sur les bords, d'un verd brun en dessus, d'un verd pâle en dessous, elles sont rangées alternativement sur les branches, & y sont attachées par une queue longue de six ou sept lignes, sur une demie ligne de largeur; cette queue se prolongeant jusqu'à l'extrêmité de la feuille, forme une côte, qui la partage selon sa longueur, en deux parties égales. De cette côte partent aussi alternativement de çà

& de là des nervures, qui en s'étendans obliquement jusques sur les bords de la feuille, donnent d'autres nervures sans ordre & beaucoup plus petites. Toutes les nervures sont creusées en dessus de légers sillons, & relevées en dessous de côtes arrondies; les sommités des branches de cet arbrisseau sont ornées de fleurs blanches, tirant sur le verdâtre, disposées en grappes, composées chacune de cinq petales égaux, en forme de rose.

Cet arbrisseau qui est indigene aux environs de Quebec en Canada, fleurit vers le commencement de juin; ses semences mûrissent en automne: on le multiplie par graines ou par marcottes, il se plaît dans les terres fortes & argilleuses, plutôt humides que séches; dans les forêts, entre les autres arbres & arbrisseaux; comme le bois à Merle grimpe & en se roulant autour de tiges les fait quelquefois mourir; on l'appelle en Canada *le Bourreau des Arbres*. Il peut servir à garnir des tonnelles, & des terrasses; ses feuilles sont d'un beau vert, mais il ne s'éleve pas fort haut, & a le défaut de tracer beaucoup, ce qui le rend incommode dans les jardins cultivés avec propreté. M. Disnard a fait des expériences sur les feuilles de cet arbrisseau, il en a donné à un chien danois la poudre,

dans de la soupe avec de la viande; deux heures après que le chien en a eu avalé, il a paru ressentir une douleur accompagnée de quelques sons plaintifs, il s'est agité & tourmenté beaucoup; ensuite il a bu considérablement, il a été presque quinze jours sans manger, il est devenu fort maigre; mais après ce tems il a repris son embonpoint.

La seconde espece est le bois de Merle à bulle. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 118. Les feuilles de cette espece ne sont point dentelées, ni terminées en pointe, mais elles sont ovales, allongées; ses fruits sont ronds, & d'un beau rouge; sa tige s'éleve dans la Virginie, à la hauteur de neuf à dix pieds; on le multiplie par marcottes; il leur faut un an pour prendre racine; on n'employe pour cela que les jeunes branches; quand il ne s'en trouve point près de terre, on tire les branches en bas, on les y attache par le moyen d'une cheville pour les empêcher de se relever, & on couche les jeunes jets. Le tems le plus favorable pour cette opération est l'automne, quand cet arbrisseau commence à perdre ses feuilles. A l'automne suivant, on retranche ces marcottes du vieux pied, & on les met en pepiniere pendant deux ou trois ans, après quoi on les place à demeure

Cet arbrisseau croît naturellement dans les endroits humides ; il supporte très-bien le froid de nos hivers ; on le multiplie encore par graines qu'on apporte souvent de l'Amérique ; mais comme ces graines n'arrivent jamais assez tôt pour les semer avant le printemps, elles ne levent jamais gueres la premiere année ; on les seme en conséquence, ou dans des pots ou dans une couche de terre argilleuse ; on nettoye pendant l'été les mauvaises herbes, à l'égard de celles qu'on a semées dans des pots, on les tient à l'ombre pendant tout l'été, jusqu'en automne ; on enfonce pour lors les pots en terre, à une bonne exposition, ou on les place sous un chassis ordinaire, pour empêcher que la gelée ne pénétre les parois des pots ; le premier hiver, on répand sur la surface de la terre un peu de vieux tan, pour empêcher les semences de geler ; lorsque la saison est séche, on les arrose de tems en temps, cela accélere leur accroissement, & si les jeunes plants font beaucoup de progrès le premier été, on peut en automne les transporter en pepiniere.

La troisieme espece est le bois de Merle pyracanthe : *Buc'hoz, cat. arb. nº.* 119. Cet arbrisseau est représenté dans notre *Collection coloriée des Arbres & Arbustes de pleine terre.* Les branches & les petits rameaux en sont

un peu cilindriques ; les feuilles sont ovales, lancéolées, aigues de chaque côté, se terminant en petioles, découpées supérieurement à petites dents pointues, presqu'épineuses, persistans, les bouquets sont pedunculés, latéraux.

Cette espece qui est indigene dans l'Ethiopie, se multiplie communément en Europe par boutures, ce qui est moins embarassant que de la faire venir de graines, avec d'autant plus de raison, que les graines levent rarement la premiere année. On fait ces boutures en tout tems pendant l'été ; celles que l'on fait de bonne heure, ont plus de temps de se fortifier pour l'hiver ; on en plante quatre dans chaque petit pot, rempli de terre de potager ; on enfonce ces pots dans une couche modérément chaude, on les garantit du soleil, & on les arrose de tems en tems. Quand les boutures ont pris racine, on les expose insensiblement au grand air ; & on les place à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles ayent acquis assez de force ; on les sépare pour lors ; & on les met chacune dans un petit pot, rempli de terre de potager ; on les tient à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles soient bien reprises ; après quoi on les place avec les autres plantes exotiques à une bonne exposition, jusqu'à l'automne ; on les serre pour lors

dans l'orangerie; quand il a acquis assez de force, il réussit très-bien en plein air pendant l'hiver.

CHAPITRE XXVII.

Du Micocoulier

Le caractere du Micocoulier, *celtis. Linn.* est d'avoir des fleurs hermaphrodites & des fleurs mâles sur le même pied; les fleurs hermaphrodites sont solitaires, supérieures; le perianthe de leur calice est monophylle, partagé en cinq, dont les découpures sont ovales, ouvertes & se sèchent; il n'y a point de corolle; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très courts, cachés dès le commencement par des antheres, plus longs, quand la farine est tombée; les antheres sont oblongues, un peu épaisses, quadrangulaires, à quatre sillons, le germe du pistil est oval, pointu, de la longueur du calice. les stiles sont au nombre de deux, s'ouvrans, différemment pliés, en forme d'alene, poilus de chaque côté, très-longs; les stigmates sont simples; son fruit est à noyau, globuleux, à une loge; la noix est ronde,

les fleurs mâles sont inférieures, le perianthe du calice est partagé en six, il n'y a point de corolle ; les étamines sont les mêmes que dans les hermaphrodites ; on en cultive en France quatre especes en variétés.

La premiere espece est le Micocoulier de Provence. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 120. Cet arbre est grand, sa racine est rameuse, & ligneuse, il jette beaucoup de branches, dont le bois est souple & pliant ; ses feuilles sont alternes, pétiolées, simples, entieres, obliquement ovales, dentelées à leurs bords, pointues, sillonnées, & rudes au toucher, nerveuses en dessous ; ses fleurs sont axillaires, solitaires, pedunculées, rosacées, hermaphrodites, ou mâles sur un même pied ; les hermaphrodites sont composées d'un calice monophille, divisé en cinq parties ovales & étendues, de deux pistils recourbés, & de cinq étamines très-courtes, sans corolle. Les mâles n'ont ni corolle, ni pistil ; leur calice est divisé en six. Cet arbre, indigene dans la Provence, supporte assez bien nos hivers ; dans les terreins gras & humides, il devient presqu'aussi gros qu'un Orme, on en peut faire des avenues ; on le multiplie aisément de semences.

Ses feuilles & ses fleurs sont astringentes,

ses fruits sont un peu rafraîchissans; on se sert des feuilles & des fleurs en décoction; on tire un suc des fruits, on dit qu'ils arrêtent les cours de ventre; quoique ses fruits, qui sont comme des petites cérises, soient couverts d'une chair séche, cependant les oiseaux en sont fort friands, c'est pourquoi on peut mettre cet arbre dans les remises.

On fait avec le bois du Micocoulier de bons brancards, d'autant qu'il est fort liant lorsqu'il est parvenu à une certaine grosseur, quand il est en taillis, on en tire des cercles de cuves, qui durent fort longtems; on l'employe aussi pour faire des fourches propres à remuer le foin, le fumier, &c. Comme il produit beaucoup de branches, & qu'il souffre le ciseau & le croissant, on peut en former des palissades dans les bosquets d'été & d'automne.

La seconde espece est le Micocoulier occidental. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 123. Les feuilles de cette espece, quand elles sont jeunes, sont ovales, lancéolées, un peu poileuses; lorsqu'elles sont à leurs grandeur, elles sont larges, ovales, pointues, très entieres à la pointe & à la base, découpées ailleurs à dents de scie, nues, nerveuses, veineuses, ayant le côté postérieur deux fois plus petit. Cette espece

a d'ailleurs beaucoup d'affinité avec la premiere ; elle croît naturellement dans le nord de l'Amérique, dans la Virginie.

Cet arbre se plaît dans les terreins gras & humides ; il y devient très-grand, il fleurit en Mai, ses semences sont mûres en Octobre ; il donne du fruit en quantité, qui parvient même dans ces pays à maturité, quand la saison est favorable.

Son bois est dur & liant comme celui de la premiere espece, aussi les Charrons s'en servent ils de même pour faire leurs voitures.

Le Micocoulier occidental pousse tard au printemps, mais en revanche il conserve la beauté de ses feuilles pendant l'automne : car de tous les arbres c'est celui qui perd le plus tard ses feuilles, sans qu'elles changent de couleur ; lorsqu'elles commencent une fois à tomber, elles tombent en peu de jours, en sorte que l'arbre reste totalement nud, ce qui est avantageux, parce qu'on peut nettoyer dans l'instant la terre ou elles tombent ; a l'égard des fleurs & du fruit, c'est peu de chose ; comme les branches sont très-bien garnies de feuilles, & quelles sont d'une belle couleur verte, si on entremêle ces Arbres avec d'autres dans les bois, il y font une variété agréable pendant l'été.

La troisiome espece est le Micocoulier oriental. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 121. On connoît en outre une variété de Micocoulier panaché. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 122. Les feuilles du Micocoulier oriental sont alternes, disposées obliquement, en forme de cœur, ayant un des lobes de la base effacé, nerveuses, glabres, très-menues, découpées à dents de scie, périolées, velues en dessous, à nervures nues, les pedoncules sont axillaires, très-courts, rameux. On multiplie cette espece de même que les deux précédentes, & leurs variétés par graines que l'on seme, dès qu'elles sont mûres, quand on peut pour lors se les procurer. Ainsi semées, elles levent pour lors souvent au printemps suivant, tandis que si on les seme seulement au printemps, elles sont pour l'ordinaire douze mois avant de lever, par conséquent on est dans l'usage de les semer dans des pots ou caisses, afin qu'on puisse facilement les changer de place. Quand on les serre au printemps, il faut placer les pots à l'ombre pendant l'été; on nettoye pendant cette saison toutes les mauvaises herbes qui peuvent y croître; en automne, on place les pots à une bonne exposition, on les enfonce en terre & on les couvre avec un peu de tan de couche chaude, dont la chaleur soit dissipée; on

empêche par là la gelée de pénétrer la terre, & d'endommager les semences; au printemps suivant, on fera très-bien pour accélerer la végétation, de mettre ces mêmes pots dans une couche chaude, les jeunes plantes deviennent par là plus fortes pour l'hiver suivant. Quand elles sont levées; il faut leur donner beaucoup d'air; autrement elles s'effileroient; lorsque la chaleur est venue, il faut les mettre en plein air, on les arrose deux ou trois fois la semaine pendant la sécheresse, & on nettoye sur-tout les mauvaises herbes; en automne on fera bien de les mettre sous des chassis de couche chaude, pour les mettre à l'abri des fortes gelées; & si on n'avoit pas cette facilité, il faudroit enfoncer les pots en terre auprès de quelques murs ou haies, les couvrir avec des paillassons ou nattes, ou simplement avec un peu de paille ordinaire, ou même de la litiere de pois, elle les garantit.

Au printemps suivant, on enleve les jeunes plants des pots, où ils ont été semés, & on les met en pleine terre; on fait cette opération vers le milieu ou la fin de Mai, quand on n'a plus rien à craindre de la gelée, on prépare pour cet effet une ou deux planches, selon le nombre des plants à une exposition bien

abritée, & dans un terrein un peu argilleux; on bêche bien la terre, on nettoie les mauvaises herbes, & on en jette les racines : quand on a bien égalisé la terre, on tire des lignes à un pied de distance l'une de l'autre : on enleve les plants des pots, on les sépare l'un de l'autre sans briser les racines, & on les plante le long des lignes, à six pouces de distance les unes des autres en pressant bien la terre auprès des racines : si la terre est trop séche, lorsqu'on les plante, & s'il n'y a point d'apparence de pluie, on fera bien d'arroser les planches, pour pouvoir mieux fixer la terre auprès des racines ; après quoi on couvre la superficie de la terre d'un peu de vieux tan, ou de fumier pourri, pour mieux conserver l'humidité & empêcher les vents secs de pénétrer jusqu'aux racines, en été, il n'y a rien à faire que de nettoyer les mauvaises herbes & de les arroser de tems en tems, excepté sur la fin de cette saison, de peur que poussant pour lors trop vivement, elles ne soient sujettes à être endommagées par les gelées d'automne, on les laisse ainsi deux ans en pepiniere, pendant ce tems les jeunes pieds deviennent assez forts pour être transplantés à demeure; il ne faut pas même attendre plus long-temps, de peur

peur d'endommager les racines, qui seroient pour lors trop fortes, & qu'il faudroit nécessairement couper, ce qui nuiroit à l'accroissement. La derniere espece du Micocoulier est un peu plus délicate que les deux autres, il faut avoir plus de précaution à son égard.

CHAPITRE XXVIII.

Le Bois à Bouton.

Le caractere du Bois à Bouton, *Cephalantus. Linn.* est d'avoir les fleurs rassemblées en bouquet, sous la forme d'une tête sphérique, le calice commun & un calice particulier pour chaque fleur, divisé en quatre parties; dans ce genre, le pétale est unique, & forme un tuyau étroit, dont les bords sont divisés en quatre; il renferme & soutient quatre étamines fort courtes, qui prennent leur naissance du milieu du tuyau, & qui ne l'excedent point, le pistil est unique, & formé d'un stile fort long, qui excede beaucoup le petale, & d'un embryon, qui devient une capsule oblongue, laquelle renferme une ou deux semences aussi oblongues; un grand

nombre de ses capsules sont rassemblées autour d'un axe commun, & forment une tête sphérique, relevée d'éminences fort petites.

On n'en connoît qu'une espece dans les jardins, cette espece est uniquement le Bois à Bouton. *Buc'hoz*, *cat. arb.* n°. 127. Le Cephalanthe occidental. Cet arbrisseau est fort joli, ses feuilles sont trois à trois, opposées, entieres sans être dentelées, ses fleurs sont blanches, il vient naturellement dans le nord de l'Amérique, il se multiplie communément par graines, qu'on tire toutes les années du pays où il croît naturellement; cependant on est parvenu à le multiplier par marcottes ou par boutures; on seme les graines dans des pots, pour avoir la facilité de les mettre à l'ombre ou à l'abri, lorsqu'il est nécessaire; si on peut avoir des graines assez tôt pour pouvoir les semer avant Août, elles levent l'été suivant; mais si on ne les seme qu'au printemps, les graines restent une année entiere avant de lever; on placera en conséquence les pots à l'ombre pendant l'été, & on les mettra l'automne suivant, sous un chassis ordinaire pour les garantir de la gelée; les jeunes plants leveront au printemps; l'automne suivant, lorsque les feuilles commencent à tomber, on les

met en pepiniere, à l'abri des vents du nord, & on choisit un terrein humide; & lorsqu'on ne peut avoir qu'un terrein sec pour les transplanter, il faut les arroser souvent, on laisse ces jeunes plants un an ou deux en pepiniere; en Octobre, on les transplante à demeure dans un terrein humide, ou ces arbrisseaux se plaisent par préférence. Miller dit qu'ils ne craignent en aucune façon le froid; mais M. Duhamel n'est pas du même sentiment; il faut, dit-il, les renfermer dans les orangeries, ou les mettre en espalier, & les couvrir avec soin pendant les hivers rigoureux.

Ces arbrisseaux forment une très-belle variété dans nos bosquets parmi les arbres & autres arbrisseaux; ils peuvent aussi décorer les parcs; mais il faut que ce soit dans quelques provinces maritimes, où ils puissent passer l'hiver en pleine terre.

CHAPITRE XXIX.

Le Gainier.

Le caractere du Gainier, *Cercis. Linn.* est d'avoir le perianthe du calice monophille, très-court, campanulé, inférieurement bossu, mellifere; l'ouverture est à cinq dents, droite, obtuse; la corolle est à cinq petales, insérés au calice, formant une corolle papilionacée; les aîles sont formées par deux petales, repliés par dessus, attachés à des onglets longs. L'étendart est un petale rond, ongulé sous les aîles, plus court; la carene renferme deux petales connivens, en forme de cœur, renfermant les parties de la fructification, attachées aux onglets; le nectaire est une glande en forme de stile, placée dessous le germe: les filamens des étamines sont au nombre de dix, distincts, en forme d'alene, inclinés, dont quatre plus longs, couverts; les antheres sont oblongues, couchées, s'élevant; le germe du pistil est linéaire, lancéolé, pediculé; le stile est de la longueur & dans la position des étamines; le stigmate est obtus, s'élevant; le

péricarpe eſt un légume oblong, pointu obliquement, à une loge; les ſemences ſont rondes, attachées à la ſuture intérieure.

La premiere eſpece eſt l'arbre de Judée. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 125. Cet arbre eſt de moyenne grandeur, ſa racine eſt ligneuſe; il jette beaucoup de branches, ſon écorce eſt purpurine, noirâtre; ſon bois eſt colorié & caſſant; ſes feuilles ſont alternes, pétiolées, ſimples, très-entieres, en forme de cœur arrondi, grandes, fermes, liſſes, d'un beau verd; ſes fleurs ſont pourpres, blanches, diſpoſées en grappes axillaires, à l'extrêmité des branches, quelques-unes ſur les tiges; elles imitent les papilionacées, elles ont cinq petales inſérés au calice, dont l'étendard eſt ovale, terminé par une pointe obtuſe, attaché ſous les aîles, celles-ci ſont relevées, plus longues que l'étendart, attachées au calice par de longs appendices; la carene eſt compoſée de deux petales rapprochés, larges, renfermant les parties de la génération, contenant dix étamines, qui ne ſont point réunies par leurs filets; ſon fruit eſt un légume oblong, large, aigu, uniloculaire, contenant des ſemences obrondes, attachées à la ſupérieure.

Cet arbre qui croît naturellement dans nos provinces méridionales s'éleve très-ai-

ſement de ſemences, il vient très-bien dans les terreins un peu ſecs, pourvu que la terre y ſoit bonne ; quand on le tond au ciſeau & au croiſſant, il branche beaucoup ; il eſt pour cette raiſon très-propre à faire des paliſſades, des boules, & a couvrir des tonnelles, on confit au vinaigre les boutons des fleurs; cependant ils ont peu de goût, & ſont ordinairement fort durs. Le fruit de cet arbre eſt doux & aigrelet, rafraîchiſſant & aſtringent; ſes ſemences ſont ophtalmiques, on s'en ſert rarement en Médecine.

Il mérite d'être cultivé par l'éclat de ſes fleurs, qui paroiſſent au printemps avant les feuilles, par la grandeur de ſes feuilles, qui ſont d'un beau verd, & jamais endommagées par les inſectes.

La ſeconde eſpece eſt le Gainier du Canada. *Buc'hoz, cat. arb. n. 126.* Cette eſpece commune dans l'Amérique ſeptentrionale, y devient médiocrement grande. Elle réuſſit aſſez bien en France, ſeulement elle eſt moins belle que la premiere eſpece, ſes fleurs ſont plus petites, ſes branches plus menues, & ſes feuilles velues & fortes, ſe terminent en pointe.

On la multiplie facilement par graines, de même que la premiere eſpece, la culture de l'un & de l'autre eſt la même. Ces

Arbres viennent bien dans un terrein un peu sec, pourvû que la terre en soit bonne; on les multiplie encore par boutures; mais la reprise des marcottes est plus certaine. Le Gainier branche beaucoup, quand on le tond aux ciseaux & au croissant : la graine de cet arbre leve en France assez vîte dans du terreau, quoique Miller dise le contraire pour l'Angleterre; à la fin de l'été, les jeunes arbres ont au moins quatre pouces de tige, les arrosemens un peu fréquens en accélerent les progrès, jusqu'à ce que le plant ait acquis de la vigueur, il est à propos de le tenir dans une serre, ou bien abrité, pour le garantir des gelées fortes; mais il faut lui donner de l'air; dès que le tems devient doux, on transplante ces jeunes arbres à demeure, au mois d'Avril, selon Miller : peut-être que cette opération faite aux approches de l'automne, avanceroit la pousse des racines, & feroit paroître des fleurs au printemps suivant; en levant de terre ces arbres, il faut user de précaution pour arranger les racines, & ne pas les laisser long-tems exposées à l'air ; ces arbres donnent quantité de gousses, il faut de la chaleur pour que les graines mûrissent.

En Amérique on met dans les salades

les fleurs de cette eſpece, quoi qu'aſſez inſipides, de même qu'on fait en Europe celles de la premiere eſpece. Le bois de Gainier eſt médiocrement dur, aſſez caſſant, bien marbré de noir & de verd, & prend bien le poli.

CHAPITRE XXX.

De l'Arbre de Neige ou Chionanthier.

Le caractere de ce genre, *Chionanthus. Linn.* eſt d'avoir le calice d'une ſeule piece, échancré en quatre parties; ſa fleur eſt monopétale, & diviſée en quatre ſegmens étroits & paralelles, dont le bout eſt obtus, & qui reſſemblent parfaitement aux jantes d'une roue, au fond de la fleur ſe trouvent deux courtes étamines, terminées par des ſommets figurés en cœur, l'embryon eſt oval, & ſurmonté d'un ſtile, dont l'extrêmité eſt diviſée en trois, il devient une baye oblongue & ſucculente, qui contient un noyau ſtrié; il ſe rencontre quelquefois des fleurs à cinq petales & à cinq étamines

On cultive dans nos jardins le Chionanthier de Virginie. *Buc'hoz, cat. arb. n°.*

127, dont il y a une variété à larges feuilles. *Idem*, *Buc'hoz*, *cat. arb. no.* 128. Cet arbrisseau s'éleve depuis six jusqu'à dix pieds; sa tige est pour l'ordinaire petite, tortue & irréguliere. Ses feuilles sont d'un verd clair & faites comme celles de l'oranger, il produit au mois de Mai des bouquets de fleurs blanches, qui pendent à des pedicules branchus, d'un demi pouce de long; chaque fleur a quatre feuilles étroites, épaisses & longues d'environ deux pouces; il leur succede des bayes rondes, d'un bleu obscur, & de la grosseur des prunelles sauvages. Miller dit qu'il vient spontanément sur le bord des ruisseaux dans la Caroline méridionale; il s'y éleve à la hauteur de dix pieds, il ajoute qu'il fleurit mal, & qu'il ne fructifie pas en Angleterre.

On peut le multiplier par marcottes; mais elles ne prennent racine que la seconde année, & demandent d'être arrosées continuellement; qu'on les fasse en juin de jeunes branches, avec une petite coche dans leur partie inférieure, qu'on les couvre de mousse & qu'on les ombrage légerement, on pourra s'en promettre du succès; les boutures faites en juillet pourroient aussi très-bien réussir: on greffe quelquefois cet arbuste sur le Frêne, mais il

ne profite guères ; & ce moyen ne convient qu'aux marchands de plantes, qui se soucient peu de ce qu'elles deviennent quand une fois ils s'en sont défaits ; les arbres de neige aiment un sol léger, onctueux humide & profond, & une exposition tempérée ; lorsque la sécheresse a duré quelque tems, il faut les secourir par les arrosemens, mettre de la mousse autour de leurs pieds, & les ombrager légerement ; l'été de 1772 en a fait périr plusieurs dans les bosquets de M. Duhamel du Monceau.

Les feuilles de cet arbuste sont fort larges, elles ressemblent à celles du Laurier cérise, mais elles sont moins épaisses, ce qui en rend l'aspect agréable ; d'ailleurs, comme elles sont belles, & que ses fleurs sont d'un effet très-agréable, cet arbuste mérite encore à plus juste titre d'être employé dans les bosquets de la fin du printemps, si le sol lui convient, sinon il faut les planter par encaissement dans l'espace qu'on lui destine, en mêlant convenablement les terres. M. le Baron de Tschudy conseille dans ce cas un tiers de la terre locale, un tiers de sablon gras, un tiers de terreau consommé, & par dessus une bonne quantité de terreau végétal, pris dans les fo-

rêts ; le tout de la profondeur de trois ou quatre pieds au moins.

CHAPITRE XXXI.

Du Ciste.

Le caractere du Ciste est d'avoir le perianthe du calice à cinq pieces, persistant ; ces pieces ou folioles sont obrondes, concaves ; deux alternes inférieures, plus petites ; la corolle a cinq petales obronds, planes, s'étendans, très-grands ; les filamens des étamines sont nombreux, capillaires, plus courts que la corolle ; les antheres sont obrondes, petites ; le germe est obrond, le stile simple, de la longueur des étamines ; le stigmate plane, orbiculé ; le péricarpe est une capsule obronde, enveloppée par le calice ; ses semences sont nombreuses, obrondes, petites.

Les principales especes de Ciste sont : 1°. le Ciste à feuilles de Peuplier. *Buc'h. cat. arb. n°.* 129. 2°. Le Ciste à feuilles de Laurier. *Idem, cat. arb. n.* 130. 3°. Le Ladanum d'Espagne. *Ibid, n°.* 131. 4°. Le Ciste de Montpellier. *ibid, n.* 132. 5°. Le Ciste blanchâtre. *Ibid, n°.* 133. 6°.

Le Ciste à feuilles de Sauge, *Ibid*, *n*°. 134. 7°. Le Ciste crêpu. *Ibid*, *n*°. 135. 8°. Le Ciste d'Italie. *Ibid*, *n*°. 136. 9°. L'Heliantheme, l'herbe d'or. *Ibid*, *n*°. 137. 1°. Le Ciste du Mont Apennin *Ibid*, *n*°. 138. 11°. Le Ciste à feuilles de Saule. *Ibid*, *n*°. 139.

Le Ciste à feuilles de Peuplier a les rameaux & les feuilles poileux, ses calices le sont aussi; lorsqu'il a acquis sa force, il est dénué de rameaux & de branches; ses pétales sont blancs, sans tache, pourpres à leurs bords, les étamines sont jaunes, les calices avant leur développement sont à trois côtés; les feuilles ressemblent à celles du Peuplier. Cette espece est indigene en Portugal, dans le Royaume de Grenade, sur les montagnes *Sierra Merma*, elle fleurit en juin & juillet.

Le Ciste à feuilles de Laurier est un arbrisseau dont les rameaux sont velus, les feuilles sont lancéolées à trois nervures, aigues, ridées, vertes de chaque côté, à peine visiblement poileuses, semblables aux feuilles du Laurier, ses pétioles sont pourpres par la base, souvent distincts; ses bractées tombent; ses pedoncules sont tres-longs, ombellés; ses fleurs sont blanches avec un onglet violet; il est indigene en Espagne, il fleurit en juin & juillet.

Le Ciste ladanum d'Espagne, a ses feuilles linéaires, lancéolées ; ses fleurs sont disposées en ombelle, ses corolles sont blanches, avec un onglet violet, de la grandeur du Pavot somnifere, son germe est á dix cordonnets, son stigmate est sessile, sans stile.

Le Ciste de Montpellier conserve sa verdure tout l'hiver ; sa racine est ligneuse, ses feuilles sont opposées, lancéolées, sessiles, pointues, velues des deux côtés, avec leurs nervures ; ses fleurs naissent au sommet des branches, elles sont rosacées & blanches ; il croît naturellement dans nos provinces méridionales & dans le Royaume de Valence, on le regarde en Médecine comme astringent. Celui qui croît en Espagne donne une substance résineuse, que les Paysans tirent par l'ébullition.

Les rameaux du Ciste blanchâtre sont velus, les feuilles sont très-peu nerveuses, un peu flexibles à leur dos, se terminans supérieurement en pointe & inférieurement, ou à leur base en pétioles réunis en forme de gaîne, ou plutôt les feuilles sont ovales, spatuleuses ; les inférieures sont réunies presqu'en gaîne ; les calices sont poileux, a folioles en forme de cœur ; les pétales sont pourpres, échancrés,

ou en forme de cœur, très-entiers, concaves: cette espece se trouve naturellement aux environs de Narbonne.

Le Ciste à feuilles de Sauge a les feuilles ovales, obtuses, moins molles, raboteuses, ridées, semblables à celles de la Sauge; les pédoncules sont latéraux, solitaires, à une fleur, plus longs que les feuilles; les fleurs sont blanches, les folioles du calice sont en forme de cœur, nues, coloriées; ce Ciste est vivace, fleurit en juin, juillet, & Août, & croît aux environs de Narbonne.

Le Ciste crêpu a les feuilles lancéolées, poileuses, à trois nervures, ondulées; ses petits rameaux, ses pédoncules & ses calices sont parsémés d'une laine menue; ses fleurs sont pourpres; les calices sont lancéolés; ce Ciste est indigene en Portugal.

Le Ciste d'Italie est un arbrisseau à tige droite, haute de neuf pouces; ses rameaux sont opposés, plus longs, s'étendans, courbés par dessous, roussâtres; les feuilles sont opposées, sans stipules, parsemées de chaque côté de poils secs, ciliées; les inférieures sont petiolées, ovales; les supérieures sont sessiles, la grappe est terminale, les calices sont hérissés; la corolle est pâle, à pétales presqu'échancrés;

le nom trivial de ce Ciſte, indique le lieu de ſa naiſſance.

Le Ciſte hélianthème ſe trouve dans les pâturages ſecs de toute la France, c'eſt plutôt une plante qu'un ſous arbriſſeau, qui mérite par la beauté de ſes fleurs une place diſtinguée dans le milieu des petites plates-bandes des jardins; ſes feuilles ſont parſemées de poils épars, ſa grappe avant ſa floraiſon, eſt flottante; ſes petales ſont orbiculaires, très-entiers, jaunes, ayant un petit anneau, qui enveloppe le receptacle, & qui eſt le plus ſouvent rouſſâtre, on attribue à ſes feuilles & à ſes fleurs une vertu vulnéraire.

Le Ciſte du Mont Apennin croît à la hauteur d'un pied, & jette des branches qui s'étendent, ſes feuilles ſont vertes en deſſus, hériſſées, blanchâtres en deſſous; ſes fleurs ſont blanches.

Le Ciſte à feuilles de Saule eſt velu, à ſtipule; ſes fleurs ſont en grappes, droites, les petits pedicules ſont horiſontaux, les capſules ſont plus longues que le calice; cette eſpece eſt indigene en Eſpagne & en Portugal.

Toutes ces plantes gardent leurs feuilles toute l'année, elles ſont aſſez peu délicates pour vivre en plein air aux environs de Paris, ſinon dans les hivers rudes; tel

que celui de 1784, il en est beaucoup péri cette année, par conséquent on fera bien de conserver un ou deux pieds de chaque espece dans des pots, & à l'abri pendant l'hiver pour la conservation des especes; à l'égard des autres pieds on peut les laisser en plein air, on les entremêlera avec d'autres arbrisseaux; il est de fait que ces arbrisseaux supportent beaucoup mieux le froid, lorsqu'ils sont garantis par d'autres plantes, que quand ils se trouvent seuls dans les plates-bandes; plusieurs de ces arbrisseaux parviennent à la hauteur de cinq ou six pieds, & ont des têtes qui s'étendent beaucoup, pourvu qu'on les laisse croître sans les couper; si on est obligé de les rapprocher quelquefois, c'est pour empêcher que leurs têtes ne deviennent trop grandes proportionnellement à leurs tiges; car toutes les fois que cela arrive, ces plantes panchent vers la terre, ce qui les rend difformes.

On multiplie les Cistes par graines & par boutures; mais leur maniere de multiplier par boutures, n'est pas en usage, excépté pour les especes qui ne produisent point de semences dans le pays & la plupart en général donnent beaucoup de graines sur-tout celles qu'on a multipliées antérieurement par graines; car à l'égard de

celles qu'on a propagées par boutures, elles ſont très-ſujettes à devenir ſtériles, ce qui eſt commun à pluſieurs autres plantes.

On peut ſemer les graines de C'ſte au printemps dans une plate-bande, garnie de terreau, elles levent en cinq ou ſix ſemaines; quand les jeunes plantes ſont ſorties de terre, on ôte les mauvaiſes herbes & on les éclaircit dans les endroits où elles ſont trop près l'une de l'autre; ordinairement elles montent dans la premiere année à huit ou dix pouces; mais comme ces ſortes de plantes, lorſqu'elles ſont jeunes, ſont ſujettes à être endommagées par la gelée, on en tranſplante, quand elles ſont hautes environ d'un pouce, quelques unes dans des petits pots garnis de terreaux, pour pouvoir les mettre à l'abri pendant l'hiver, & on plante les autres dans une plate-bande bien expoſée, à environ ſix pouces de diſtance l'une de l'autre; on met celles qui ſont dans les pots à l'ombre, juſqu'à ce qu'elles ſoient repriſes, & on couvre auſſi tous les jours juſqu'à ce qu'elles ſoient pareillement repriſes, avec des nattes, celles qu'on a plantées dans les plates-bandes; on les ſarcle pendant l'été juſqu'à l'automne, & on les débarraſſe des mauvaiſes herbes, on met par deſſus des paillaſſons pour les

garantir un peu de la gelée ; celles des pots, quand elles sont reprises, demandent d'être mises en plein air, on peut même les y laisser jusqu'à l'automne: pendant l'été on leur donnera de plus grands pots & on les arrosera souvent jusqu'à la fin d'octobre; on les mettra pour lors à l'abri sous des chassis & dans une couche pour les garantir du froid pendant l'hiver ; mais quand le tems est doux, même en hiver, on les exposera totalement en plein air, & on les couvrira pendant la gelée. En suivant cette méthode les Cistes viennent beaucoup mieux que si on les plantoit délicatement.

La méthode que nous venons d'indiquer est celle que pratiquent généralement tous les Jardiniers ; mais les curieux qui veulent avoir les plantes plus fortes dès la premiere année, s'y prennent autrement, ils sement les graines au printemps sur une couche chaude tempérée, elles y levent très-promtement, mais il leur faut beaucoup d'air, dès qu'elles commencent à lever, autrement elles fileroient : quand les jeunes plantes sont assez fortes pour pouvoir être transplantées, on les met chacune séparément dans un petit pot, on enfonce ce pot dans une couche modérément chaude, on couvre la plante jusqu'à ce qu'elle soit

reprise ; pour lors, quand il fait beau, on lui donne chaque jour de l'air, on l'y accoutume même insensiblement par degrès, afin de pouvoir la laisser à demeure dans une bonne exposition, au commencement de Juin, & pour lors on la gouvernera de la même maniere que nous avons indiqué pour celles qui viennent de graines. Toutes les especes de Ciste peuvent très-bien décorer les jardins ; elles donnent une assez grande quantité de fleurs ; il est vrai qu'elles sont de courte durée, mais il s'en succede de nouvelles pendant près de deux mois, parmi ces fleurs, il s'en trouve plusieurs qui sont de la grosseur d'une rose moyenne, mais simples & de différente couleur.

CHAPITRE XXXII.

De la Clematite.

LE caractere de ce genre de plante, *Clematis. Linn.* est de n'avoir point de calice, ses pétales sont au nombre de quatre, oblongs, lâches ; les filamens de ses étamines sont nombreux, en alene, plus courts que la corolle ; les antheres sont attachées aux

côtés des filamens ; les germes du pistil sont nombreux, oblongs, applatis, se terminant en un stile forme d'alene, & qui est plus long que les étamines ; les stigmates sont simples, on ne remarque aucun péricarpe : le receptacle est en forme de tête, les semences sont nombreuses, aplatties, garnies d'un stile qui varie en figure. Il y en a plusieurs especes qui peuvent passer l'hiver en pleine terre.

La premiete espece est l'herbe aux gueux, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 140. La Viorne, la Lierne ; elle est grimpante, sa racine est grosse, fibreuse, rougeâtre, elle jette des sarmens gros, rudes, plians, anguleux ; ses feuilles sont opposées, aîlées, rangées ordinairement au nombre de cinq, sur une côte, ayant les folioles cordiformes, dentelées inégalement ; ses fleurs naissent en grappes, ou en maniere d'ombelle, elles sont rosacées, ayant les petales lancéolés, lâches, sans calice ; son fruit n'a point de péricarpe, ce sont proprement des semences disposées en rond, barbues, chevelues & très-longues. Cette plante est indigene en France, quand on veut l'élever dans nos jardins, c'est pour l'ordinaire par semences ; on la multiplie aussi par marcottes, mais elle prend difficilement racine, il faut la lier marcottée

avec du fil de fer, & ne la fevrer que la troifieme année. Il eft plus aifé de la multiplier par plants enracinés, dont elle abonde. On trouve fur cette plante un infecte de la famille des Kermes, qui reffemble au Kermes de l'Oranger.

Elle paffe pour efcarotique, les mendians s'en fervent pour fe former des ulceres aux bras & aux jambes, dans la vue d'exciter la compaffion, & ils fe guériffent avec les feuilles de poirée, c'eft pour cette raifon qu'on l'appelle *herbe aux gueux*. Sa racine eft purgative, mais fa grande âcreté fait qu'on ne l'employe jamais intérieurement, malgré les correctifs qu'on pourroit y ajouter; les payfans de Provence fe fervent de cette plante féche pour guérir par l'éternuement la morve des chevaux, des mulets & des ânes; ils mettent l'herbe fécher au fond d'un fac, dans lequel ils renferment la tête de l'animal, en attachant le fac par deffus, ce qui le fait éternuer, & lui procure un flux de morve confidérable.

Les Jardiniers font avec les farmens de cette plante de bons liens, on fait auffi des ruches & autres ouvrages groffiers de vannerie avec fes branches. Virgile vante beaucoup dans fes georgiques, les ruches de Clématite; en dépouillant les branches

de leur écorce, & d'une espece d'aubier qui les entoure; on en fait de très jolies paniers. M. Schustes a fait une espece de papier assez passable avec les aigrettes de cette plante; ses fruits chargés d'aigrettes argentées, font un très-joli ornement dans les bosquets d'automne.

La seconde espece est la Clématite crêpue. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 141. Les tiges de cette espece sont rougeâtres, quadrangulaires; les feuilles sont conjuguées aux nœuds de la tige, à trois lobés, un peu roides & glabres: les peduncules des fleurs de quadrangulaires deviennent cilindriques; les fleurs sont pour l'ordinaire solitaires; planes seulement dans les extrêmités des sarmens ou nœud supérieur, elles sont crèpues; la Clematite crêpue est indigene dans la Caroline, on la multiplie par marcottes, de même que la Clematite à vrilles, dont il sera parlé ci-après.

La troisieme espece est la petite vigne, *Buc'hoz, cat. arb. no.* 142. La Clematite à petite vigne, dont il y a plusieurs variétés. La petite vigne à fleurs doubles, la Clematite à fleurs rouges, la Clematite à fleurs pourpres, la Clematite à fleurs bleues. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 143, 144, 145 & 146.

Les feuilles inferieures de cette espece sont en forme de cœur, celles du milieu

ſont à trois lobes, les ſupérieures ſont aîlées, les feuilles florales ſont inégales, les pétales ſont ſujets à tomber, très-obtus, plus menus aux côtés, deltoïdes; les ſemences n'ont point de queue plumeuſe, elle croît naturellement dans les haies d'Italie & d'Eſpagne, elle peut ſervir de décoration dans nos parterres, ſur-tout la variété à fleurs doubles; elle y figure même très-bien.

Toutes les variétés de cette eſpece ſe multiplient par marcottes; on fait ces marcottes au mois de Juillet, préciſément après que les premiers rejettons ſont formés, elles prennent pour lors très-bien racine: on choiſit pour cet effet les branches de la derniere pouſſe, ayant la précaution de ne pas les rompre en les maniant, d'autant qu'elles ſont fort tendres; on commencera d'abord par coucher en terre les branches ſur leſquelles ſe trouvent les jeunes rejettons, on les y aſſujettira pour les empêcher de ſe relever, & on enfoncera enſuite ces rejettons dans la terre, en tenant leurs extrêmités droites & élevées de trois ou quatre pouces en deſſus de la ſurface: lorſque les marcottes ſont placées, on couvre la terre avec de la mouſſe, du vieux tan, ou du terreau, pour l'empêcher de ſe deſſécher; au moyen de cette

précaution, il suffira d'arroser les marcottes trois ou quatre fois en cinq ou six jours de temps; car trop d'humidité feroit facilement pourrir les tendres rejettons, qui en sont très-susceptibles, lorsque leurs jeunes fibres commencent à pousser.

La quatrieme espece est la Clématite de Minorque. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 147. Elle est représentée dans notre *collection gravée des Arbres & Arbustes de pleine terre*. Cette plante est grimpante, de même que la plupart des especes de ce genre, ses feuilles sont assez semblables pour la forme à celles du persil, elles sont alternes, composées, les folioles sont découpées en lobes, dont deux plus profondément: deux de ces folioles sont opposées, & la troisieme est impaire à l'extrêmité de la feuille; les pétales des fleurs sont blancs, les antheres des étamines sont jaunes. Cette plante a été rapportée de l'Isle de Minorque, par M. Antoine Richard, Jardinier de la Reine à Trianon, elle est très-belle pour décorer dans les jardins les berceaux, les treillages & les murs, elle a de petites vrilles, qui servent à l'entortiller: sa culture est la même que celle de la Clématite à vrilles, dont nous parlerons plus bas.

La cinquieme espece est la Clématite orientale,

orientale. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 148. La culture de cette espece est aussi la même que celle de la Clématite à vrilles, elle est pareillement grimpante ; ses feuilles sont composées, ayant leurs folioles découpées, anguleuses, à lobes, en forme de cœur, & semblables à celles de l'Ache ; ses fleurs sont panchées, d'un verd jaunâtre, ayant leurs pétales recourbés postérieurement, & velus supérieurement & intérieurement ; elle peut servir de décoration aux treillages, aux murs, aux belvederes.

La sixieme espece est la Clematite de Virginie. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 150. Ses tiges sont grimpantes, très-hautes ; ses feuilles sont ternes, ayant leurs folioles anguleuses, découpées à dents de scie plus rarement & profondément, nues, en forme de cœur, veineuses ; les feuilles florales sont simples, au nombre de six, ou sous verticillées, très-entieres, à trois lobes, ou sans division ; les péduncules sont simples & à trois fleurs ; la corolle est à quatre pétales, blanche, s'étendant, cotoneuse en dessous : les pétales sont ovales, oblongs, ouverts, sans être lancéolés ; les étamines & les pistils sont d'un blanc jaunâtre, les petits pétioles des feuilles composées s'enveloppent & grimpent ;

cette plante eſt indigene dans l'Amérique ſeptentrionale, dans la Penſylvanie; ſa culture eſt la même que celle de la Clématite à vrilles.

La ſeptieme eſt la Clématite à vrilles, *Buc'hoz*, *cat. arb. n.* 149. Les vrilles dans cette eſpece ſont oppoſées, diſtinctes des feuilles, celles-ci ſont le plus ſouvent ſimples, à dents de ſcie, pétiolées, ovales, ſortant en nombre des mêmes nœuds de la tige; les pedoncules ſont axillaires, à une fleur; ſous chaque fleur il y a un petit calice éloigné, hémiſphérique, menu; cette plante couvre les arbres de la Béotie, elle garde ſes feuilles tout l'hiver, ce qui en releve le mérite; étant cultivée en pleine terre, elle donne une grande quantité de fleurs, elle ſe multiplie au défaut de ſemences qui ne mûriſſent pas dans ces pays, par marcottes & par boutures; les marcottes ſe font au commencement d'octobre; on choiſit pour cet effet les jets de la même année, les vieilles branches ne prennent racine qu'au bout de deux ans, tandis que les jeunes pouſſent dès la premiere année; il faut bien fixer les marcottes avec des chevilles dans la terre, ainſi qu'il eſt d'uſage pour toutes les marcottes, puiſqu'elles ne ſe relevent pas; on ne recouvre les

branches enfoncées que de deux pouces de terre, cela eſt ſuffiſant, & on répand ſur cette terre un peu de vieux tan pour les garantir de la gelée; & en effet, comme ces ſortes de plantes ne fleuriſſent pour l'ordinaire que dans l'arriere ſaiſon, elles pouſſent dans ce temps leurs racines, qui étant à peine formées ſont plus ſuſceptibles d'être endommagées; mais dans l'automne ſuivant, ces marcottes auront des racines aſſez fortes pour pouvoir les ſéparer de la plante mûre & les placer à demeure.

Lorſqu'on veut multiplier cette eſpece par boutures, on les plante en Mars dans des pots remplis de terre de potager; on enfonce ces pots dans une couche chaude, mais cependant tempérée; on les garantit du ſoleil pendant le jour, & on les arroſe deux ou trois fois la ſemaine, mais modérément; il ne leur faut que deux mois pour prendre racine, on les habitue pour lors en plein air par dégré; l'été ſuivant, on place les pots dans quelques endroits du jardin, & on les y laiſſe juſqu'à la fin de Septembre, on les ôte pour lors des pots, & on les plante en pleine terre à demeure, ou dans une pépiniere pour s'y fortifier; cette eſpece ſert à décorer les treillages & les murs.

La huitieme eſpece eſt la Clématite, ou

de même que les rameaux est garnie de feuilles un peu grandes, opposées, aîlées, formées par plus ou moins de folioles, avec une impaire, ovales, lancéolées, très-entieres, pétiolées, d'un verd foncé par dessus, & par dessous un peu plus pâles, d'une saveur âcre & brûlante; au sommet de la tige se trouvent plusieurs fleurs odorantes, appuyées sur des pédoncules inférieurs, simples, axillaires, opposés, terminaux, ordinairement à trois fourches, allongés, sans calice, ayant le plus souvent une corolle à quatre pétales, rarement à cinq; ces pétales sont blancs, oblongs, lâches, aux milieu desquels se trouvent plusieurs étamines à filamens droits, en forme d'alene, plus courts que la corolle; les antheres des filamens sont attachées au côté vers le sommet, les germes ou embryons du pistil sont nombreux, se terminent en forme d'alêne, à peine de la longueur des étamines, & se changent ensuite en plusieurs semences obrondes, un peu applaties, terminées par une plume. Cette plante croît aux environs de Montpellier, sur les montagnes d'Autriche, de la Hongrie, de la Tartarie. Si on cueille ses feuilles en été dans un jour qu'il fasse chaud, & si en les froissant, on les porte aussi-tot au nez, on se sent à l'instant frappé

d'une impreſſion douloureuſe & très-vive, accompagnée d'une odeur approchant de celle des fourmis écraſées ; ſi on goute ces mêmes feuilles, lorſqu'elles ſont récentes elles excitent, ſuivant M. Storck, une grande ardeur ſur la langue & dans la bouche, ſi on les laiſſoit un peu plus longtemps ſur la langue, elles y font lever des veſſicules, & enlevent les parties; les feuilles ſéches ont une ſaveur d'acide douceâtre, légerement aſtringente, & un peu brûlante ; ſi on mâche ces feuilles, elles occaſionnent à la langue & aux parties voiſines une ardeur qui dure fort longtemps.

Cette plante eſt fort dure, & réſiſte en plein air aux froids de nos hivers les plus vigoureux, elle orne beaucoup les grands jardins, ſoit qu'on la place dans de larges platebandes, ſoit qu'on l'entremêle avec d'autres fleurs ou des arbriſſeaux, elle forme auſſi un coup-d'œil agréable dans les endroits vuides des jardins à l'angloiſe, elle fleurit dans les premiers jours de juin, & continue juſqu'à la fin d'Août. Sa culture n'exige qne fort peu de ſoin; on peut laiſſer ſes racines pendant pluſieurs années ſans y toucher, & même ſans les diviſer, elles n'en éprouvent aucun dommage ; la vraie maniere de la multiplier,

c'est en divisant ses racines ; tous les sols & les situations lui conviennent.

La onzieme espece est la Clematite à feuilles entieres. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 158. La tige de cette espece est droite, très-simple ; ses feuilles sont lancéolées, simples, opposées ; les fleurs sont panchées, les filamens des étamines sont linéaires, hérissés, réunis ensemble, les antheres sont attachées à chaque côté des filamens. Cette plante croît naturellement dans la Hongrie & la Tartarie ; on la multiplie ou par semences, ou par racines ; on préfere la derniere méthode comme la moins longue ; la meilleure saison pour séparer ses racines est en Octobre ou en Février, un peu avant que les tiges meurent en automne, ou avant qu'il en pousse de nouvelles au printemps. Cette plante vient très bien dans toutes sortes de terreins & à toutes sortes d'expositions ; cependant il est à observer, que si le terrein est sec, il faut la planter en automne, & s'il est humide, il faut que ce soit au printemps. Elle sert de décoration pour les grands jardins, on l'entremêle avec d'autres fleurs, & on la place dans les endroits dégarnis, & ou il ne vient rien ; l'avantage de cette Clématite, outre qu'elle réussit par-tout, est de donner des fleurs

dans le mois de juin, jusqu'à l'automne; D'ailleurs, elle est fort dure, & passe en pleine terre les hivers les plus rigoureux.

La douzieme espece est la Clématite dioique. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 155. Cette espece est assez grimpante, ses feuilles sont ternées, ayant leurs folioles pétiolées, très-entieres, à trois ou cinq nervures; ses fleurs sont en panicule, le calice est poileux, les étamines sont en forme de filets; les semences sont à queues velues; les fleurs mâles sont sur un individu; les fruits sur un autre, ce qui rend cette plante monoïque ou dioique; on la multiplie par marcottes, de même que la plupart des autres especes; on la multiplie aussi par semences, qu'on tire de l'Amérique, ou elle croît naturellement.

La treizieme & derniere espece qu'on peut cultiver dans nos jardins, est la Clématite de Sibérie. *Buc'hoz, cat. arb. n°,* 146. Les tiges de cette espece sont foibles, grimpantes, & ont besoin d'être appuyées; de chacun de leurs nœuds très-éloignés les uns des autres sortent deux feuilles aîlées & composées, ayant chacune trois lobes, profondément sciés sur leurs bords, & terminés en pointe aigue; ses fleurs naissent simples aux aisselles des feuilles

ſur des pedoncules longs & unis, elles ont quatre pétales larges, obtus, planes, étendus, en forme de croix, & d'un jaune blanchâtre; dans leur centre ſont placés plusieurs germes, environnés d'un grand nombre d'étamines terminées par des antheres plates, comprimées, & de la même couleur que les pétales de la fleur; lorſqu'elle eſt fanée, ſes germes ſe changent en pluſieurs ſemences comprimées, & terminées chacune par une queue barbue; la fleur de cette plante paroît en février, mars, avril; ſes ſemences ſont mûres en juillet & août, la culture eſt la même que celle des eſpeces précédentes.

CHAPITRE XXXIII

Du Cletra ou Jaſmin de Virginie.

LE caractere de ce genre eſt d'avoir le périanthe du calice monophille, partagé en cinq folioles, concaves, ovales, droites, perſiſtantes : les pétales de la corolle ſont au nombre de cinq, oblongs, plus larges en dehors, droits, s'étendans, un peu plus longs que le calice; le ſupérieur eſt plus large, les filamens des étamines ſont

nombre de dix, en forme d'alene, de la longueur de la corolle; les antheres sont oblongues, droites, s'ouvrantes par le sommet, le germe du pistil est un peu rond, le stile est filiforme, droit, persistant, se gonflant; le stigmate est fendu en trois, la capsule est un peu ronde, enveloppée par le calice, à trois loges, à trois valves, les semences sont nombreuses & anguleuses, on n'en connoît qu'une seule espece avec sa variété.

Cette espece est le Cletra à feuilles d'Aune. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 157. Et la variété est le Cletra nain. *Idem, cat. arb. n°* 158. Le Cletra ou jasmin de Virginie vient naturellement dans la Virginie, la Caroline, la Pensylvanie, il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec plusieurs tiges menues, à la hauteur de dix ou quatorze pieds, ses feuilles sont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, a-peu-près de la figure de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet, il pousse des sommités de ses branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou six pouces; chaque fleur est composée de cinq feuilles, & d'une touffe de petites étamines; ses fleurs sont fortement attachées par des pédicules d'un quart de pouce de long, & sont suivies

par des petites capsules ovales & pointues, qui contiennent plusieurs semences légeres.

Cet arbre est assez dur pour vivre en plein air dans nos climats ; il est un des plus beaux, lorsqu'il est en fleur ; il se plaît beaucoup mieux dans une terre humide, que dans une terre séche, il demande d'être abrité des vents, qui souvent rompent ses branches, lorsqu'elles se trouvent trop exposées. On le multiplie par marcottes, mais il leur faut deux ans pour prendre racine, ce qui fait la rareté de cet arbre; on le multiplie encore par rejets, qui viennent des racines, on les arrache avec attention, ayant soin de bien ménager le chevelu des racines, on les plante en pépinieres sur couches; deux ans après on les transplante à demeure: on les multiplie aussi par semences, qu'on se procure des pays ou elle croît naturellement, d'autant que les semences ne mûrissent point en France. Comme ces semences n'arrivent ordinairement qu'au printemps, elles ne levent que le printemps suivant, malgré l'attention qu'on a de les semer en arrivant ; par conséquent on les seme dans des pots que l'on place à l'ombre à une exposition ombragée, jusqu'à l'automne, on les met en

pepiniere sur une couche, elles s'y fortifient pour les placer à demeure.

Le Cletra produit de jolis épis de fleurs blanches dans le mois de juillet; par conséquent il est très-propre pour servir à la décoration des bosquets d'été, pourvu que le terrein en soit un peu humide.

CHAPITRE XXXIV.

De la Camelée.

LE périanthe du calice de ce genre est très-petit, à trois dents, persistant, les pétales sont au nombre de trois, en forme d'alene, plus courts que la corolle; les antheres sont petites; le germe du pistil est obtus, à trois côtes; le stile est droit, ferme, de la longueur des étamines; le stigmate est fendu en trois, s'ouvrant; le péricarpe est une baye séche, globuleuse, à trois lobes & à trois loges; les semences sont solitaires, rondes, on n'en connoît qu'une seule espece, qui est la Camelée à trois capsules. *Buc'hoz*, *cat. arb. n°.* 159.

C'est un arbrisseau d'une médiocre grandeur, il fleurit dans le printemps & l'été,

les feuilles sont alternes, toujours vertes, sessiles, simples, très-entieres, fermes, épaisses, oblongues, arrondies au sommet, blanchâtres en dessous; les fleurs sont pedunculées, solitaires, axillaires, rosacées; les pétales sont au nombre de trois, oblongs, lancéolés, linéaires, concaves, droits, qui tombent bientôt; le calice est petit, à trois dentelures & persiste, le fruit est une baye séche, ronde, à trois lobes & à trois loges, renfermant trois noyaux qui contiennent trois semences oblongues, recouvertes d'une pellicule. Cet arbrisseau croît naturellement en Espagne, en Languedoc, il se multiplie de graines, qu'on seme en automne, ou qui se sement d'elles-mêmes, elles levent le printemps suivant, & en automne, on les transplante à demeure; il est bon de couvrir cet arbuste pendant l'hiver avec de la litiere, car il craint les fortes gelées : il conserve pendant l'hiver ses feuilles, qui sont d'un très beau verd; conséquemment il convient dans les bosquets de cette saison; mais il faut le défendre des fortes gelées.

CHAPITRE XXXV.

Du Baguenaudier.

LE caractere de ce genre est d'avoir le périanthe du calice monophille, campanulé, à cinq dents, droit, égal, persistant; la corolle est papilionacée; l'étendard, les aîles & la carêne, different en figure & en proportion; les aîles sont applaties, lancéolées: les filamens des étamines sont diadelphiques, montans; les antheres sont simples, le germe du pistil est oblong, applati, aminci de chaque côté; le stil est ascendant, le stigmate est à ligne barbue, depuis le milieu du stil jusqu'au sommet; il est étendu par sa partie supérieure, le péricarpe est un légume très-grand, très-large, gonflé, membraneux, diaphane, ayant sa suture supérieure droite, l'inférieure bossue, à une loge, s'ouvrant par la suture supérieure vers la base, les semences sont nombreuses & fermes; on en cultive en France & en Angleterre plusieurs especes.

La premiere espece est le Baguenaudier en arbre. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 160. Cet arbrisseau croît à la hauteur de trois

ou quatre pieds, sa tige est ligneuse, rameuse, ses rameaux sont lisses, ses feuilles sont alternes, aîlées avec une impaire; ayant les folioles pétiolées, égales, très-entieres, presqu'en forme de cœur, quelquefois échancrées au sommet, terminées par un stile blanchâtre : les rameaux sont lisses, les fleurs sont axillaires, rouges, pedunculées, disposées en grappes lâches, pendantes, papilionacées, dont l'étendard, les aîles & la carene varient souvent dans la forme; ordinairement les aîles sont applaties, courtes, lancéolées; le fruit est un légume renflé, semblable à une vessie, qui est applattie & ouverte en dessus, presque totalement vuide, renfermant des petites semences noires, & en forme de reins.

Cet arbrisseau croît dans nos provinces méridionales, dans le Languedoc, à la Valette près Montpellier, le long de la riviere, de même qu'à Castelnau, aux environs de Narbonne, & en Provence.

C'est dans les cosses de cet arbrisseau, de même que dans celles des pois & autres plantes légumineuses, que se loge la chenille du papillon, qu'on nomme porte-queue bleu, strié : le Baguenaudier réussit très bien en pleine terre dans nos climats; on peut le multiplier de semences

au printemps, & mettre à la fin de Septembre les jeunes plants en pepiniere, on les transplante à demeure; s'ils restent trop long-tems dans la pepiniere, ils ne forment que leur pivot, & leur reprise est ensuite peu certaine; ils s'accomodent bien de toute sortes de terre; on peut aussi les multiplier par rejettons; en Italie on est dans l'usage de semer cette espece de Baguenaudier dans un terrein bien gras, après avoir fait tremper la graine dans l'eau pour hâter sa germination. Cet arbrisseau jette tous les ans de grands rameaux sujets à être rompus par les grands vents d'été; il est conséquemment prudent de le mettre avec d'autres plantes, qui lui servent d'abri, sinon on arrêtera ses branches de quelqu'autre façon; il est très-propre par la beauté de sa fleur à décorer les bosquets du printemps; on lui donne telle figure qu'on souhaite pour la tonte, dont il est susceptible, on feroit aussi très-bien d'en planter dans les remises, pour la facilité qu'il a de se multiplier de lui-même. Les abeilles aiment les fleurs du Baguenaudier; les gousses servent de nourriture aux volailles, aux chevaux & aux vaches, on en donne aussi aux brebis pour les engraisser & leur faire avoir du lait.

Les feuilles du Baguenaudier sont purga-

tives, on pourroit même les substituer à celles du séné, aussi quelques herboristes les vendent au public pour de véritables feuilles de séné; le Magistrat ne peut trop sévir contre ses sortes de gens, qui abusent ainsi de le crédulité public, & qui empêchent par là qu'une médecine ne produise l'effet auquel on s'attend; car il est certain que les feuilles du Baguenaudier ne purgent que très-lentement, & ne peuvent suppléer aux véritables feuilles du séné, qu'en augmentant considérablement la dose.

La seconde espece est le Baguenaudier oriental. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 161. Cette espece a des tiges ligneuses, d'où sortent plusieurs branches moins fortes que celles de la premiere espece, elles ne s'élevent pas au-dessus de sept ou huit pieds de haut, elles sont garnies de feuilles aîlées, & formées par cinq ou six paires de folioles, en forme de cœur, & terminées par une impaire; ses fleurs viennent aux parties latérales des branches, & sont appuyées au nombre de trois sur un pédoncule commun, elles sont plus petites, que celles de l'espece précédente, d'un rouge foncé & marqué de jaune; elles paroissent en juin. Les semences sont mûres en automne. Cet arbrisseau est plus régulier que

celui de la premiere espece, & moins sujet à se casser; ses fleurs forment une très-belle variété dans les jardins; cette espece n'est pas plus délicate que la précédente; on la multiplie pareillement par semence.

La troisieme espece est le Baguenaudier moyen. *Buc'hoz*, *cat. arb. nº.* 162. C'est une variété de l'espece précédente, plutôt qu'une espece.

La quatrieme espece est le Baguenaudier de l'istrie *Buc'hoz*, *cat. arb. n.* 163. Cette espece s'éleve rarement au dessus de six ou sept pieds de hauteur; ses branches sont fort minces, elles s'étendent de chaque côté & sont garnies de feuilles aîlées, ayant neuf paires de folioles ovales, entieres & terminées par une impaire; les fleurs sont d'un jaune brillant, elles paroissent au commencement de Mai, & s'épanouissent presqu'au milieu du mois d'Octobre; on multiplie cette espece de même que la premiere par semences.

CHAPITRE XXXVI.

Du Roudou ou de l'Herbe aux Tanneurs.

LE caractere de ce genre est d'avoir des fleurs mâles & femelles ; dans les fleurs mâles le périanthe du calice est très court, à cinq folioles en forme d'alene, concaves ; la corolle est composée de cinq pétales très semblables au calice ; les filamens des étamines sont au nombre de dix, de la longueur de la corolle ; les antheres sont simples, oblongues ; dans les fleurs femelles le calice est le même que celui des fleurs mâles ; les pétales sont au nombre de cinq, pointus, en forme de calice, connivens ; les filamens sont au nombre de dix, cinq entre le calice, & cinq entre les pétales, très-courts : les antheres sont stériles ; le pistil est composé de cinq germes applatis, réunis en dedans ; les stiles sont aussi en petit nombre, soyeux, longs ; les stigmates sont simples, le péricarpe n'est autre chose que les cinq pétales, qui renferment les semences ; ils sont charnus, ovales, lancéolés, à trois côtes, dont un angle est en dedans, les

femences font au nombre de cinq, en forme de reins; quelques Botaniftes ont remarqué fur cette plante des fleurs hermaphrodites; on n'en peut cultiver en France qu'une efpece.

Cette efpece eft le Roudou à feuilles de myrthe. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 164. Il ne s'éleve tout au plus qu'à trois ou quatre pieds; fa racine trace beaucoup, il en fort plufieurs tiges, qui forment une efpece de buiffon épais; fes feuilles font ovales, oblongues, femblables à celles du myrthe. On multiplie cet arbriffeau par les rejets que pouffent les racines, on les arrache en mars, & on les met en pépiniere, parce qu'ils prennent bien racine, on les y laiffe une année ou deux, enfuite on les tranfplance à demeure. Le Roudou fe plaît dans les terres argilleufes; il faut qu'il foit à l'abri des vents du nord & de l'eft, il réfifte très-bien aux froids de nos climats; cependant il réuffit beaucoup mieux fi on le met dans l'orangerie pendant l'hiver; on le plante dans des terreins incultes pour garnir les vuides, il ne convient point dans les petits jardins, il y occupe trop de place; comme les fleurs ne font pas bien belles, on ne le cultive que pour les variétés.

Cet arbriffeau eft très-dangéreux, fes

bayes mangées causent le vertige ou l'épilepsie ; ses feuilles vieilles, broutées par les bestiaux, leur causent des vertiges, & non la mort ; ses feuilles jeunes n'ont aucun effet ; on s'en sert à Montpellier pour tanner les cuirs, les teinturiers s'en servent aussi pour teindre en noir.

CHAPITRE XXXVII.

Du Cornouillier

L'ENVELOPPE du calice de cet arbre est à plusieurs fleurs & à quatre pieces, avec des folioles ovales, opposées, plus petites, coloriées, qui tombent; le périanthe est très-petit, à quatre dents, supérieur, tombant; les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, oblongs, aigus, planes, plus petits que l'envelloppe; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme d'alene, droits, plus longs que la corolle ; les antheres sont rondes, couchées; le germe du pistil est rond, inférieur ; le stile est filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate est obtus: le péricarpe est un fruit à noyau,

rond, ombiliqué; la semence est une noix en forme de cœur ou oblongue, a deux loges. On trouve communément sur les Cornouilliers, la chenille du minime à bande, qui se trouve pareillement sur le Charme; on en peut cultiver plusieurs especes en pleine terre.

La premiere espece est le Cornouillier mâle de la Virginie. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 165. Cet arbre n'est pas grand; & son tronc n'a guere plus de huit ou dix pouces de diametre; ses feuilles ressemblent à celle de notre Cornouillier ordinaire, mais elles sont plus grandes & plus belles, disposées l'une vis-à-vis de l'autre sur des pedicules d'environ un pouce de long; il pousse d'entr'elles plusieurs fleurs; elles commencent à paroître au commencement du mois de mai, & quoiqu'elles soient entierement formées & ouvertes, elles ne sont pas si larges qu'une piece de six sols; elles augmentent ensuite jusqu'à la grandeur de la main, & elles n'atteignent leur perfection, que six semaines après qu'elles ont commencé à s'ouvrir, elles sont composées de quatre feuilles d'un blanc verdâtre; chaque feuille a une profonde entaille à son extrêmité; du fond de la fleur s'éleve une foule d'étamines jaunes divisées par le haut en quatre petites

feuilles; le bois de cet arbre est blanc, son grain est serré, il est aussi dur que le buis; ses fleurs sont suivies de bayes disposées en grappes; il y en a depuis deux jusqu'à six dans une même grappe, fort serrées les unes contre les autres; elles sont attachées par des pédicules d'un pouce de long; ses bayes sont rouges, d'une forme ovale, & de la grosseur des fruits d'aubepine, elles contiennent un noyau fort dur.

Catesby a trouvé dans la Virginie un de ces Cornouilliers, qui avoit la fleur couleur de rose; il y en a aussi dont les fleurs sont blanches. Cette espece indigene à la Virginie, réussit très-bien en France; elle n'est n'est pas délicate & passe l'hiver en pleine terre, elle ne donne pas dans ses contrées tant de fleurs que les autres especes, & rarement du fruit; toute sorte de terrein lui est propre, on la multiplie par boutures, marcottes & drageons, qui poussent des racines; les fleurs de cet arbrisseau font pendant l'été un très-joli ornement dans les forêts de l'Amérique, & les bayes les embellissent à leur tour pendant l'hiver, elles demeurent ordinairement sur les branches jusqu'au printemps; les oiseaux ne mangent de ces bayes qu'à défaut d'autres nourritures, parce qu'elles

sont ameres; cependant Catesby a observé que les mocqueurs & autres especes de grive en mangeoient fort bien.

La seconde espece ou le Cornouillier commun. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 166. C'est un arbrisseau que l'on taille facilement, & qui jette beaucoup de rameaux; sa racine est ligneuse & rameuse, son écorce est verte ou cendrée, son bois est très-dur; ses feuilles sont opposées, pétiolées, simples, très-entieres, ovales, terminées en pointe, jamais dentelées, relevées en dessous par des nervures saillantes; ses fleurs sont jaunes, disposées en maniere d'ombelle, hermaphrodites, rosacées, ayant quatre pétales oblongs, aigus, planes, de la longueur du calice commun, espece d'enveloppe composée de quatre folioles ovales, coloriées, qui renferme plusieurs feuilles, & tombe après l'épanouissement; le calice propre est petit, à quatre dentelures, reposant sur le germe; ses étamines sont au nombre de quatre, ses fruits sont d'un beau rouge dans leur maturité; ils sont ronds, ombiliqués, & renferment un noyau très-dur, oval, oblong, biloculaire, contenant deux petites amandes. On cultive différentes variétés de cette espece; les unes ont le fruit jaune, d'autres le fruit blanc, & quelques especes ont le fruit d'un

d'un rouge foncé, & le noyau gros & court.

Le Cornouiller en général s'accommode assez de toute sorte de terreins, il se multiplie par noyaux & par marcottes, ou par drageons; on seme les noyaux en automne, aussi tôt que le fruits sont mûrs; si on differe, ils sont quelquefois un an, ou même deux, avant de lever; ceux qu'on a semés en automne, levent pour l'ordinaire au printemps suivant; on arrose les jeunes plants, quand le temps est sec, on sarcle avec soin, & on les transplante dans la pépiniere pendant l'automne de la même année; deux ans après on les met en place. Un terrein humide & léger donne aux Cornouillers lieu de produire beaucoup de drageons, que l'on sépare en automne (ainsi que les marcottes), pour les laisser se fortifier pendant un ou deux ans dans la pépiniere, on les plante ensuite a demeure. On observe que les Cornouillers venus de drageons, réussissent communément moins bien que ceux de marcottes; ils jettent beaucoup de pieds, & par là deviennent fort incommodes. Quand on tond les Cornouillers avec le croissant ou le ciseau, ils produisent quantité de branches; il y a des pépinieristes qui en élevent pour

de l'eau pour en exprimer une huile à mettre dans les lampes.

La troisieme espece est le Cornouiller femelle. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 167, dont le Cornouiller sanguin, le bois puant, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 168, est une variété, ou pour mieux dire, est le même arbrisseau; leurs jeunes branches sont presque toujours rouges, & leurs feuilles sont d'un verd tirant sur le rouge; ses fruits sont tantôt ronds, tantôt applatis, très-âcres, stiptiques, fort amers, violets en dehors, verds en dedans, & rassemblés en forme d'ombelle, au bout des branches; ce Cornouiller est indigene en Europe, & à l'Amérique septentrionale; il y en a une variété, dont les feuilles sont panachées, mais on n'en fait pas grand cas. En Canada & en Sibérie, on en trouve dont le fruit est blanc. Cette espece passe très-bien l'hiver en pleine terre, sa culture est la même que celle de l'espece précédente. On fait avec le Sanguin de l'huile à brûler; son bois sert à faire des broches de boucher & des lardoires; on en fait aussi des peignes de Tisserand; ses branches sont employées pour faire des cages, & quelques ouvrages de vannerie. Le Sanguin porte au commencement de juin d'assez gros bouquets de fleurs blanches, mais qui ont peu d'éclat,

comme il trace beaucoup, il eſt bon à mettre dans les remiſes; on peut auſſi l'admettre dans des boſquets printaniers.

La quatrieme eſt le Cornouiller blanc. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 169. Cette eſpece eſt aſſez ſemblable à la précédente, c'eſt même plutôt une de ſes variétés, elle ne differe que par ſes rameaux recourbés & par ſes bayes blanches; pluſieurs drageons, qui naiſſent le long de la racine ſont couchés. Cet arbriſſeau eſt indigene au Canada & en Sibérie; on cultive encore en Angleterre deux autres eſpeces de Cornouillers, dont l'un ſe nomme *Cornouiller de la nouvelle Hollande*, & l'autre, *Cornouiller ſerré.* La culture eſt la même que celle des eſpeces précédentes.

CHAPITRE XXXVIII.

De la Coronille.

LE caractere de la Coronille, *Coronilla. Linn.* eſt d'avoir pour calice une petite ombelle ſimple; le périanthe eſt monophille, perſiſtant, très-court, applatti, fendu en deux, droit, élevé, ayant les trois dents inférieures plus petites, & les deux ſupé-

rieures réunies; la corolle eſt papilionacée; l'étendart eſt en forme de cœur, réfléchi de chaque côté, à peine plus long que les aîles; les aîles ſont ovales, conniventes en haut, s'ouvrantes par derriere, obtuſes; la carene eſt applattie, pointue, montante, ſouvent plus courte que les aîles; les filamens des étamines ſont diadelphiques, (ſimples, & fendus en neuf), montans preſqu'en angle, droits, à ſommets un peu larges; les antheres ſont ſimples, petites; le germe du piſtil eſt cilindrique, oblong; le ſtile eſt ſoyeux, montant; le ſtigmate eſt petit, obtus, le péricarpe eſt un légume très-long, cilindrique, droit, reſſerré entre chaque ſemence, à deux valves, à une loge, & articulé, les ſemences ſont nombreuſes; on en cultive pour l'ordinaire dans nos jardins deux eſpeces.

La premiere eſpece eſt le Baguenaudier des jardins. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 172. L'Emérus, le Séné bâtard. La racine de cette eſpece eſt ligneuſe, rameuſe, garnie de drageons; ſes tiges ſont anguleuſes, foibles; ſon écorce eſt ridée; ſes feuilles ſont attachées alternativement ſur les jeunes branches, conjuguées, compoſées de folioles figurées en cœur, & rangées par paire au nombre de quatre, ſix, huit, ſur un filet qui eſt terminé par une ſeule. On trouve

quelques ſtipules à côté des feuilles, ou en oppoſition avec elles ; ſes fleurs ſont raſſemblées en petites grappes, elles ſont légumineuſes, & compoſées d'un calice fort petit, découpé par les bords en quatre parties inégales ; le pavillon n'eſt preſque pas plus grand que les aîles, il eſt recourbé en arriere, & échancré au milieu, ſouvent il eſt ſéparé des autres parties de la fleur juſqu'à ſa baſe ; les aîles ſont ovales, elles ſe réuniſſent par le haut, & s'écartent un peu par le bas ; la nacelle eſt preſque cachée par les aîles, elle eſt d'une ſeule feuille, attachée au calice par deux appendices ; elle eſt comprimée & ſe termine en pointe ; on trouve dans l'intérieur dix étamines, qui prennent leur origine d'une eſpece de gaîne, qui enveloppe le piſtil ; leurs ſemences reſſemblent à de petites pyramides ; le piſtil eſt formé d'un embryon allongé, ſurmonté d'un filet, l'embryon devient une ſilique longue, & comprimée entre chacune des ſemences qui ſont cilindriques ; cet arbuſte croît naturellement dans le Languedoc & la Provence. Il s'éleve fort bien dans toute ſorte de terreins, mais il ſe plaît à l'ombre ; on le multiplie très-aiſément par des drageons enracinés qui pouſſent autant de gros pieds. Les payſans le ſubſtituent au

Séné ainsi que le Baguenaudier, ses feuilles sont purgatives; cet arbuste est propre pour orner les parterres par ses fleurs, qui varient en beaucoup de nuances de pourpre en bleu; il faut soutenir ces touffes avec un cerceau, à un pied de terre; ses pousses qui retombent, leur donnent une forme de vase agréable.

La seconde espece est la Coronille couronnée. *Buc'hoz, cat. arb. nº.* 273. La tige de cette espece est en arbrisseau, haute d'un demi pied, droite; les folioles sont ovales, distantes, excepté celles d'en bas, qui sont près de la tige; les stipules sont opposées, partagées en deux, & différentes des folioles: cet arbrisseau croît dans nos provinces méridionales, il n'exige aucun soin particulier pour sa culture; il lui suffit, comme à tous les autres arbustes, qu'il ne soit pas étouffé par l'herbe.



CHAPITRE XXXIX.

Du Noisettier.

LE caractere de ce genre, *Corylus, Linn.* est de porter des fleurs mâles & femelles, sur un même individu: les fleurs mâles sont grouppées sur un filet commun, formant des chatons écailleux, dont les écailles couvrent de fort petites étamines; dans d'autres endroits du même arbre s'ouvrent des boutons presque-sphériques, qui contiennent les fleurs femelles, formées d'un calice découpé par les bords, d'où sort une houpe de filets ordinairement purpurins, qui en se réunissant, forment le pistil, dont la base devient le fruit appellé *noisette* & noix, ou peut-être noix dans quelques provinces, ce n'est autre chose qu'un noyau. Il repose sur une substance charnue, assez épaisse, d'où part une enveloppe membraneuse, qui n'est point formée par le haut, mais assez profondément découpée. La forme de ce noyau varie, on trouve dans son intérieur une amande bonne à manger; l'enveloppe membraneuse, & la substance charnue d'où elle

part & sur laquelle repose le noyau, sont formées par le calice, qui croît avec le fruit; il y en a plusieurs especes & variétés.

La premiere espece est le Noisettier des bois. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 174. Cet arbrisseau s'éleve peu, sa racine est rameuse & ligneuse; ses tiges sont pareillement rameuses & droites; son écorce est tachetée, couverte d'un duvet sur les jeunes branches: ses feuilles sont presque rondes, assez grandes, dentelées sur les bords par de grandes dentelures qui sont elles mêmes dentelées plus finement: elles sont posées alternativement sur les branches, & couvertes d'un duvet très-fin, qui les fait paroître comme veloutées, quand on les touche: on apperçoit dans les aisselles de gros boutons; ceux d'ou doivent sortir les fleurs femelles, sont presque sphériques; son fruit est à peu-près rond, enveloppé d'une membrane assez courte, & dont toutes les dentelures sont fines; l'écorce des tiges & des branches est fine, rougeâtre, marquetée de blanc. Les variétés de cette espece sont: 1°. Le Noisettier franc. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 175. 2° Le Noisettier à fruit rouge. *Idem, no* 176. 3°. L'Avelinier à gros fruit rond. *Idem, no.* 177. 4°. Le Noisettier à fruit cornu. *Idem, no.* 179.

La seconde espece est le Noisettier du

levant. *Idem*, n°. 178. Les fruits de cette espece sont fort gros, à-peu-près ronds, & leur enveloppe qui les couvre presqu'entierement, est profondément découpée; cette espece est indigene dans le Levant.

Le Noisettier vient en toute sorte de terre, d'air & d'exposition; cependant il aime mieux les lieux maigres, sablonneux & humides, ou l'on puisse facilement l'arroser; il en porte plus de fruits, dure davantage, & fournit plus de rejettons, qui servent à multiplier le plant. On met ordinairement le Coudrier dans quelques coins du jardin, au frais, ou bien on en fait une palissade, qu'on expose au couchant, ou enfin on le met auprès de quelque rivieres & dans les bois; mais il faut prendre garde qu'il n'y soit étouffé & affamé par les grands arbres, ce qui est cause que d'ordinaire il ne donne pas beaucoup de fruit. Celui qui fournit les avelines veut être labouré, cultivé, & avoir plus d'air que les autres. On prétend que l'Avelinier de semences est celui qui vaut le mieux. On multiplie les Noisettiers de noyaux, de boutures, de marcottes & de plants enracinés. Quand on plante des boutures, il faut les choisir belles, hautes de trois à quatre pieds, grosses comme le doigt, d'une écorce bien noire, garnie de nœuds

les uns près des autres, & qu'il y ait plus de bois des deux seves, que de la derniere pousse, on les coupe ensuite en talus à la hauteur d'un demi pied, d'un côté seulement : & après les avoir élagués, on tord le bout qui doit prendre racine, & on les met un peu en pente dans les rigoles, dont on pousse la terre avec les pieds, pour qu'elles s'enracinent mieux; ou bien au lieu de les tordre, on les fend en croix par le bout.

On plante les Noisettiers en automne, ou à la fin de l'hiver; ils faut qu'ils ayent le plus de racine que faire ce pourra, & quelques branches au haut de la tige, ils reprendront bientôt, & se fortifieront davantage. On les laboure tous les printemps, & comme ils viennent par touffes en drageonnant beaucoup, il ne faut laisser aucune branche qu'à deux pieds de la tête de chaque tronc; si on les laissoit pousser, ils ne jetteroient que du bois & des feuilles, & le fruit couleroit presque toujours, comme il arrive dans les forêts.

On mange les amandes du Coudrier dans leur primeure & leur parfaite maturité. Les noisettes & les avelines sont des plus agréables. Un Juif de Bordeaux, fatigué de chaleur & de courage, devint épileptique, pour avoir mangé beaucoup

de noisettes sans boire, après vingt-quatre heures de jeûne ; cependant les Auteurs prétendent que l'aveline est nourrissante & pectorale par l'huile dont elle abonde.

Dans l'économie champêtre, on fait avec les branches du Coudrier des especes d'arcs, qu'on appelle dans plusieurs provinces, *sauterelles*, avec lesquelles on attrappe les oiseaux, on en fait aussi des fourches, Les Tonnelliers les employent pour des cercles de barrils ; ils en font des bossets ; les branches sont aussi d'usage pour les bâtons des lignes ; les Chandeliers s'en servent pour faire la chandelle commune, nommée *à la baguette*. Le Coudrier nous fournit en outre du fagot & sur-tout des harts ; on en fait du charbon assez bon, que les Peintres employent pour esquisser leurs dessins. Nos Docteurs modernes veulent renouveller avec une branche de Coudrier, la baguette divinatoire du siécle dernier, pour connoître les mines & les sources, mais on on n'y doit pas plus ajouter de foi qu'au Mesmérisme.

Le Coudrier est très-propre à garnir les massifs des petits bosquets, l'huile qu'on tire de ses fruits est très-propre pour adoucir la peau, & resserrer les pores, elle passe pour rendre le teint plus uni.

CHAPITRE XL.

Du Cratœgus.

Le caractere de ce genre d'arbre, *Cratægus. Linn.* est d'avoir le périanthe du calice à une seule piece, concave, s'ouvrant, à cinq dents, persistant; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, ronds, concaves, sessiles, insérés au calice; les filamens des étamines sont au nombre de vingt, en forme d'alene, insérés au calice; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur; les stiles sont au nombre de deux, filiformes, droits, les stigmates sont en tête; le péricarpe est une baye charnue, ronde, ombiliquée, les semences sont au nombre de deux, un peu oblongues, distinctes, cartilagineuses.

La premiere espece est l'Aube-épine. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 180, Il y en a plusieurs variétés; 1°. L'Aube-épine à fleurs doubles jaunâtres. 2°. L'Aubépine printaniere; 3°. L'Aubépine à fleurs jaunes, 4°. L'aubépine à feuilles du Prunier. 5°. l'Epine à feuilles de Saule. *Buc'hoz, cat.*

arb. n°. 181, 182, 183, 185 & 186. L'Aubépine est un grand arbrisseau dont la racine est tortueuse, rameuse, ligneuse; ses tiges sont pareillement tortueuses, armées de fortes épines, ayant l'ecorce blanchâtre, ses feuilles sont alternes, obtuses, pétiolées, dentées en maniere de scie, découpées deux fois, divisées en trois, lisses, d'un verd brillant; ses fleurs sont semblables à celles du Nefflier; la seule différence, c'est que les pétales de l'Aubeépine sont sessiles, & qu'on ne remarque dans sa fleur que deux pistils, tandis qu'il y en a cinq dans celle du Neflier. Le fruit de cet arbrisseau est une baye rouge, charnue, obronde, ombiliquée, renfermant deux semences oblongues, distinctes, cartilagineuses. Nous avons fait graver dans notre *Collection coloriée des Arbres & Arbustes de pleine terre* la belle Aubépine à fleurs doubles & incarnates. L'Aubépine croît naturellement en France, on la multiplie par graine, on en replante aussi de rejettons, dont les racines sont chevelues, on les met dans une rigole à distance de trois ou quatre doigts l'un de l'autre, on les laboure trois ou quatre fois l'an. Il n'y a point de meilleur plant que cet arbrisseau pour bien fermer un champ, il croît

très-vîte, il sert à faire des haies, dont il défend l'approche par ses pointes.

Quoiqu'on employe ordinairement pour composer les haies vives, les ronces, les rosiers sauvages, les houx, les Aubépines, cependant ces dernieres sont celles auxquelles on donne la préférence; outre que l'Aubépine forme une haie épaisse & forte, elle dure encore long-tems. Après avoir choisi un terrein plus sec qu'humide, le long d'un cordeau qu'on aura tendu, on creusera une rigole d'un pied de profondeur & de la largeur d'un fer de bêche; on y mettra du plant d'Aubépine, espacé à quatre doigts, qu'on recouvrira aussitôt de terre, en foulant aux pieds le premier lit qu'on y aura jetté, de peur que laissant trop de jeu entre la terre & les racines de ce plant, elles ne vinssent à s'éventer. Cela fait, on achevera d'enterrer l'Aubépine jusqu'à trois ou quatre doigts, mettant pour lors la terre tout à l'uni, & observant de n'y point laisser de motes; le plant doit avoir beaucoup de chevelu, & être choisi de la grosseur d'un pouce; on met d'abord une rangée de plants, un peu couchés dans la rigole, & on les recouvre avec la terre d'une seconde rigole pareille, on met d'autres plants à-peu-près au milieu des intervalles de la premiere

rangée; que'ques-uns en font une troisieme, mais pour l'ordinaire on se contente de deux; quand elles sont bien couvertes de terre, on les entoure d'une haie séche, suffisamment enfoncée, & forte, pour les garantir du bétail; le temps de cette plantation est depuis le commencement de Février, jusqu'à la fin de Mars, ou depuis Septembre jusqu'au commencement de Décembre, il n'est pas mal d'entremêler dans la haie vive quelques arbres élevés en pépinieres, & leur réussite est plus certaine, lorsqu'on les plante avec la haie, que si on le fait au bout de deux ou trois ans, comme le conseillent certains Auteurs, dans le cas où l'on craindroit que de grands arbres ne fissent tort à l'Aubépine, on pourroit leur substituer des houx, qui décorent assez bien le dehors d'un parc. On doit laisser pousser le plant d'Aubépine pendant deux ans en toute liberté, & lui donner chaque année trois ou quatre légers labours; au bout de deux ans on commence à tondre l'Aubépine dans le mois de Mai, avec un croissant ou des ciseaux de Jardinier, à deux doigts de la tige, pour que le pied se garnisse; quelques-uns la recepent à fleur de terre, quand il y a trois ans, & prétendent qu'ensuite elle pousse en une ou deux années autant qu'elle

feroit en sept, si on l'avoit abandonné à elle-même ; mais ce récépage ne convient que quand la haie languit. Au reste, il convient de tondre cette haie tous les ans par le côté, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la hauteur qu'on souhaite, après quoi la tonte des années suivantes se fait seulement & du côté de l'heritage, & par-dessus avec le ciseau, afin que le dehors & le pied se maintiennent toujours de maniere qu'une poule même y trouve difficilement passage. Le croissant fait une tonte très-propre, & convient aux jardins, mais la serpe suffit pour l'ordinaire dans les champs.

Lorsqu'on veut faire des haies d'Aubeépine, à peu de frais, & en même tems belles & agréables, on laboure en alignement avec la charrue deux pieds de large autour de la terre que l'on veut clorre ; on levé du premier coup de charrue toute la bonne terre, qui est au-dessus, & on le jette d'un côté à droite avec des pelles de bois ferrées ; du second coup de charrue on leve un pied de mauvaise terre, & on la jette à gauche ; si on a du-vieux terreau, des curures de vieux fossés, d'étangs ou de marais, qui en soient proches, on en met un lit dans le fond de la tranchée ; si on n'en a pas, on y met la moitié de la

bonne terre, & on couvre de l'autre moitié la racine du plant, on achevera de remplir la tranchée de la mauvaise terre, & on couvrira de l'autre moitié la racine de plant ; la mauvaise terre deviendra bonne, lorsqu'elle aura été exposée au soleil, & imbibée de la pluie ; on plante une tranchée des deux en quinconce ; l'essentiel est d'avoir de bons plants d'Epine blanche pour gagner du tems.

Il y a des personnes qui greffent des branches les unes sur les autres, ce qui forme une haie extrêmement serrée ; il est probable que c'est de la sorte que sont faites en écosse celles dont parle Evelyn, qui renferment des lapins aussi sûrement que des enceintes de planches ; tant qu'une haie est jeune, l'on doit avoir soin de détruire tous les deux ans, dans le milieu de l'été, les plantes ou herbes qui peuvent lui nuire ; les labours de la terre voisine lui sont toujours favorables ; deux choses peuvent faire du tort à une jeune haie, la dent du bétail & les chenilles ; la haie séche dont on l'environne d'abord sert à la garantir d'être broutée par les bestiaux. A l'égard du second accident, voyons ce que nous en disons dans notre *Histoire des insectes nuisibles*.

C'est une bonne économie que d'élever

des pépinieres d'Aubépine, que l'on vend à trois ou quatre ans pour former des haies; on peut ainsi occuper utilement un coin de terre négligé; si cette terre est légere & exposée au midi, le plant devient très-beau.

Comme l'Aubépine a de grandes épines & qu'elle souffre le ciseau & le croissant, les haies que l'on en fait ont le double avantage d'être fortes & très-jolies, quand on a soin de les tondre; cet arbrisseau á d'ailleurs l'avantage de ne craindre ni le froid, ni le chaud; de ne point tracer & de durer long tems; son tronc est plus ou moins gros suivant son âge; les vieilles souches, lorsqu'il n'y a point de bornes, servent pour aligner les haies ou elles se trouvent; on peut greffer sur l'Aubépine des Nefliers, Epine-Vinettes, & Cornouillers.

Les Aubépines sont très-agréables dans le mois de Maï, tems auquel elles sont en fleurs; plusieurs variétés repandent une odeur fort gracieuse, on peut en mettre dans les bosquets du printemps; sur-tout l'Aubépine à fleurs doubles & incarnates, qui est charmante dans le tems de sa fleur, aussi plaisoit-elle beaucoup à Louis XV, de glorieuse mémoire. Les variétés privées d'odeur ont les feuilles plus brillantes que

les autres; on fait des palissades avec ces arbrisseaux pour décorer les jardins; on taille dans les haies ou palissades des especes de fenêtre de distance en distance, des colonnes & autres figures en forme de galerie. Les jeunes bourgeons & feuilles d'Aubépine forment une excellente nourriture pour les chevres; les abeilles sont friandes des fleurs, les Baies servent de nourriture aux oiseaux, principalement aux grives; mais on prétend que les fleurs de ces arbrisseaux font corrompre le poisson; on vante beaucoup les sirops d'Aubépine, dans les rhumes.

La seconde espece de Cratægus est l'Azerolier blanc d'Italie. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 184. Cet arbrisseau devient à-peu-près de la même grandeur que l'Aubépine; il donne rarement du fruit dans ce climat, s'il n'est planté en espalier, à une bonne exposition; ses bourgeons sont gros, couverts d'un duvet blanchâtre, trè -garnis de feuilles, & souvent de quelques épines longue, de six à quinze lignes, & grosses à leur naissance; ses boutons sont ronds, gros, couvert d'écailles brunes; ses fleurs sont rassemblées par bouquets sur une tige qui porte quatre fleurs à son extrêmité; des deux côtés de cette tige sortent de l'aisselle d'une feuille quatre

petites branches ou ramifications dans un ordre alterne, dont chacune longue de dix-huit à vingt-quatre lignes, porte à ſon extrêmité deux ou trois fleurs, de ſorte que le bouquet eſt compoſé de douze à ſeize fleurs, chaque fleur eſt d'environ ſept lignes de diametre; elle a 1°. un calice charnu, diviſé en cinq échancrures courtes, & terminées en pointe; 2°. quatre pétales blancs, ronds, tres-concaves ou creuſés en cuilleron, ayant environ treize lignes de hauteur ſur autant de largeur; 3°. quatorze à vingt-cinq étamines blanches, terminées par des ſommets de même couleur; 4°. deux piſtils, rarement trois, & plus rarement un ſurmonté de ſtigmates d'un verd gai, figuré comme une petite tête plate de clou; ces fleurs ne s'ouvrent que vers la mi-mai.

Les feuilles ſont alternes, diviſées en trois découpures; celle du milieu plus longue & plus large que les autres, ſe termine ordinairement par trois grandes dents aigues, les deux autres découpures ont rarement quelques dents, elles s'écartent beaucoup de celle du milieu, & viennent former un angle aigu ſur le pédicule, de ſorte que ſi on étend une feuille, & que de la pointe d'une découpure latérale à celle de l'autre on tire une ligne

droite, on aura un triangle presqu'équilatéral, dont chaque côté sera environ de deux pouces dans les grandes feuilles, elles sont d'un verd gai en dedans, & blanchâtres en dehors; leurs nervures sont peu sensibles; leur queue est courte & assez grosse, elles se tiennent fermes sans se plier en aucun sens; les petites feuilles, celles des branches & des boutons à fruit sont longuettes, beaucoup moins larges que les grandes, leurs découpures sont moins profondes: celle du milieu est plus longue que les deux autres, terminée comme elles, & non pas divisée en trois dents, comme celle des grandes feuilles. Quoique le bouton de fleur en contienne quinze ou seize, il est rare qu'il arrête plus de six ou sept fruits sur une même tige; des fruits, les uns sont ronds, les autres un peu turbinés; leur grosseur varie beaucoup suivant les terreins, les années & l'exposition; ils sont beaux dans notre climat, lorsqu'ils ont dix lignes de diametre sur une pareille hauteur; quelques-uns sont sphériques, applattis par les extrêmités, ayant environ une ligne de diametre plus que de hauteur, tous ont la tête applatie, comme la plupart des fruits de cette famille, & terminée par un ombilic très-large, bordé des échancrures du calice;

la queue eſt de moyenne groſſeur, longue d'une à huit lignes, plantée à fleur du fruit, la peau eſt très-liſſe, & un peu luiſante; le côté de l'ombre eſt blanchâtre, ou d'un jaune pâle, quelquefois très-légerement lavé de rouge; l'autre côte eſt d'un rouge peu foncé; la chair eſt d'un jaune clair, pâteuſe & peu délicate; l'eau très-peu abondante eſt un peu aigrelette : on trouve dans ce fruit deux gros noyaux inégaux, oſſeux & très-durs, applatis ſur le côté, ou ils ſont appliqués l'un contre l'autre, arrondis de l'autre côté, qui eſt ſouvent creuſé d'un petit ſillon ou cannelure, ſuivant la hauteur, ils ſont tantôt racourcis, tantôt allongés, ſuivant la proportion du fruit : quelquefois il n'y a qu'un gros noyau, qui eſt preſque rond, quelquefois auſſi il y a trois noyaux; ſa maturité eſt vers la mi-octobre.

L'Azerolier vient naturellement aux environs de Florence & de Montpellier, en Provence, en Franche-Comté; il réuſſit beaucoup mieux à une expoſition chaude qu'ailleurs; on le greffe en fente ou en écuſſon ſur Aubépine, poirier ſauvage, & Neflier proprement dit : pour avoir de plus gros fruits, plus hâtifs, & en abondance, ou le greffe ſur le Coignaſſier: on peut planter des Azeroliers en Eſpa-

de son fruit ; les Azeroliers conviennent aussi quelquefois dans les remises, ils attirent le gibier par leurs fruits; on en cultive aussi dans les jardins potagers.

La quatrieme espece est l'Alizier couleur d'écarlatte. *Buc'hoz*, *cat. arb. n*° 187. L'Azerolier du Canada, l'Epine à fleurs blanches des jardiniers. Les rameaux de cette espece sont parsémés de petits points vagues; ses épines sont axillaires, fortes, s'etendans beaucoup, partant des rudimens des rameaux; ses feuilles sont en forme de cœur, ovales, à lobes, découpées à dents de scie; ses péduncules sont poileux, en bouquets, ses fruits sont d'un beau rouge. Cette espece croît naturellement dans la Virginie, le Canada ; sa culture est la même que celle de la premiere espece, elle forme un arbrisseau assez joli dans le mois de mai, quand elle est en fleurs, il convient donc de la mettre dans les bosquets du printemps, elle est aussi agréable en automne à cause de ses beaux fruits rouges, mais comme dans cette saison les feuilles ont presque toujours perdu leur éclat, nous n'osons conseiller d'en mettre dans les bosquets de cette saison; les oiseaux sont fort friands de son fruit.

La cinquieme espece est l'Azerolier de

Virginie, la cuisse du coq. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 188. La fleur de cette espece a huit ou neuf lignes de diametre, quinze ou vingt étamines, avec trois pistils, rarement deux ou quatre; le calice ressemble à celui de la fleur du Poirier, il est divisé en cinq pieces longues & étroites; les feuilles se terminent en pointe longue & aigue du côté de la queue, & sont pour l'ordinaire accompagnées à leur naissance de deux stipules frangées & découpées; l'autre extrêmité est large, terminée néanmoins par une petite pointe; vers cette extrêmité les bords sont divisés en plusieurs découpures, ordinairement petites & peu profondes, garnies de dents aigues & sur-dentelées; les feuilles sont fermes & étoffées; sous l'aisselle de chacune il y a un bouton, ou une grande & forte épine; son fruit est gros, d'une odeur & d'une saveur approchant de celle d'une mauvaise pomme, jaune pâle, applati par les extrêmités, anguleux, ou relevé de côté, sur son diametre. On greffe cette espece de même que toutes les especes curieuses sur l'Allpuchier de Bourgogne, dont nous parlerons ci-après, elles y réussissent très-bien; mais le fruit de l'espece, dont il s'agit, n'est pas bon en France faute de ma-

turité. Cet arbrisseau fait un très-bel effet dans les bosquets d'automne.

L'Alizier doux, l'Alizier à feuilles d'Erable, & l'Alizier à feuilles de Poirier, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 189, 190, 191, sont des variétés.

La sixieme espece est l'Alizier cotoneux. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 192. Elle croît naturellement dans la Virginie. Trew prétend qu'elle n'est qu'une variété de l'espece d'Europe, la seule différence, c'est que le fruit en est jaune; les feuilles sont oblongues, pointues, d'un verd gai, blanchâtres en dessous. L'Alizier à fleurs jaunes. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 194, est peut-être la même espece, il n'en differe du moins que très-peu.

Les epines de l'Alizier commun sont longues, étroites; les feuilles sont semblables à celles du Groseillier; les fleurs sont solitaires; les calices sont feuillés. Cette espece fleurit au commencement de juin, & son fruit est mûr sur la fin de l'automne; on peut la multiplier de même que l'Allouchier de Bourgogne, mais il lui faut une terre forte, autrement elle ne réussit pas. On cultive aussi dans les jardins d'Angleterre, l'Alizier de Pensylvanie; *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 194. Il réussit pareillement très-bien en France.

La septieme espece est l'Allouchier de Bourgogne. *Buc'hoz, cat. arb. nº.* 195. Cet arbre conserve la beauté de ses feuilles plus long-tems que les autres especes de ce genre; il est très branchu, & de la même hauteur & grosseur que l'espece suivante; les jeunes branches ont l'ecorce brune, garnie de duvet très-blanc; le duvet couvre pareillement les pédicules & les calices des fleurs; l'embryon devient un fruit oval, qui n'a intérieurement qu'une seule loge, où sont renfermées trois ou quatre semences; la fleur paroît au mois de mai. Cet arbre aime les terreins maigres, cretacés, il y croît même fort vîte, & pour lors son bois est fort blanc, & d'une grande dureté; au surplus, sa culture & ses propriétés sont les mêmes que celles de la huitieme espece.

Cette huitieme espece est l'Alizier commun. *Buc'hoz, cat. arb. nº.* 596. Il s'éleve à la hauteur de trente ou quarante pieds, il devient gros & forme une belle tête; sa racine est d'un beau noir, ses jeunes branches ont l'écorce purpurine, tachée de blanc; la feuille portée par une assez longue queue, est d'un verd brillant en dessus, échancrée, de sorte que les bords forment pour l'ordinaire sept ou neuf grandes dents pointues, qui sont en outre finement dentelées tout au tour; il y a des stipules au

bas des feuilles sur les jeunes branches; cet arbre commence à fleurir vers la mi-mai; sa fleur est blanche, plus petite que celle du Poirier; & attachée à un plus long pédicule, il y a souvent deux ou trois semences dans chaque loge: cette espece est indigene en Angleterre, en Allemagne, en Suisse & en Bourgogne.

L'Alizier se plaît dans les terres fortes, & qui ont beaucoup de fond; ses semences levent d'elles-mêmes dans les bois sous les gros arbres: on peut le multiplier en semant la graine, aussi tôt qu'elle est mûre, si on lui donnoit le tems de se sécher, elle pourroit être une année entiere sans lever; on gouverne le jeune plant de même que celui d'Aubépine: mais il y a des Cultivateurs qui veuillent qu'on ne l'étête jamais: on peut encore faire des marcottes d'Alizier, en choisissant pour cela le jeune bois. Ces marcottes sont deux ans à faire des racines suffisantes pour qu'on puisse les transplanter. Miller dit avoir fait des boutures d'Alizier, qu'il avoit planté à l'ombre en automne, mais il n'en eût qu'un huitieme qui réussit. L'Alizier & le Poirier se greffent l'un sur l'autre, quoique l'Alizier prenne aussi sur le Neflier, il n'y réussit pas bien & subsiste moins long-tems: on espace les Aliziers à quinze

ou dix-huit pieds dans les bonnes terres ; leurs branches s'étendent beaucoup, & l'ombrage en est agréable. Quand les alizes sont molles comme des nefles, elles sont assez agréables à manger, on en fait du vin passable, soit en les exprimant, soit en les mettant entieres dans un tonneau, ou l'on verse de l'eau à proportion, en les laissant ainsi fermenter deux ou trois jours : le fruit de l'Alizier est astringent, propre pour arrêter toute sorte de flux, même la dyssenterie. Ettmuller prépare avec ce fruit un rob qu'il prescrit dans la diarrhée épidémique.

Le bois d'Alizier est fort dur, mais il n'a point de couleur, on l'employe en charpente pour faire des alluchons & des fuseaux dans les rouages de moulins : les Tourneurs le recherchent ; les Menuisiers l'employent pour leurs outils : les jeunes branches sont bonnes pour faire des flûtes & des fifres.

Cet arbre est d'une très-belle venue, il peut servir à faire de belles allées dans les parcs, il convient parfaitement bien dans les taillis ou son fruit attire les oiseaux ; les bouquets de ses fleurs lui font faire un très-bel effet dans les bosquets du printemps.

CHAPITRE XLI.

Du Cyprès.

Le caractere du Cyprès, *Cupressus*; est d'avoir des fleurs mâles & femelles sur le même pied; les fleurs mâles sont rassemblées en chaton oval; le chaton commun du calice est oval, composé de fleurs éparses & ayant des écailles à une fleur, rondes, pointues antérieurement, en forme de bouclier, au nombre de vingt ou environ, il n'y a point de corolle, il n'y a point aussi de filamens, la petite écaille du calice les remplace, à chaque écaille naissent inférieurement quatre antheres; les fleurs femelles sont rassemblées en cône rond; le cône commun du calice est rond, composé depuis huit jusqu'à dix fleurons, ayant des écailles à une fleur, opposées, ovales, convexes en dessus, s'ouvrant; il n'y a point de corolle, le germe du pistil est à peine visible, il y a des points nombreux entre chaque écaille du calice, ces points sont tronqués, concaves au sommet, sont-ce des stiles? Il n'y a point de péricarpe; le cône est globuleux, fermé,

s'ouvrant par des écailles orbiculées, anguleuſes, en forme de bouclier, ſous leſquelles ſe trouve une noix anguleuſe, pointue, petite.

On cultive dans nos jardins pluſieurs eſpeces de Cyprès; l'eſpece la plus commune, eſt le Cyprès toujours verd. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 197. C'eſt un grand arbre dont la racine eſt ligneuſe, rameuſe, ſa tête forme une pyramide; ſes branches ſont reſſerrées les unes contre les autres; le bois eſt odoriférant, preſqu'incorruptible; les feuilles ſont oppoſées, toujours vertes, en forme de petites écailles verdâtres, pointues, rangées en forme de tuile le long des petits rameaux quadragulaires; les fleurs ſont à châtons, mâles & femelles ſur le même pied, d'ou il eſt clair qu'on appelle cette eſpece improprement femelle, les mâles ſont compoſées de quatre antheres, ou ſommets d'etamines, attachés à la baſe d'une écaille obronde, aigue; l'aſſemblage des écailles forme un chaton oval; les fleurs femelles ſont raſſemblées en forme de petits cônes écailleux, obronds, compoſés de germes à peine viſibles, placés à la baſe de chaque écaille, qui eſt ovale & convexe en deſſous; le fruit eſt un cône preſque rond, compoſé de portions orbiculées, anguleuſes, qui

ſe ſéparent dans la maturité, & entre leſquelles on trouve de petites ſemences anguleuſes, aigues; l'arbre que nous venons de décrire eſt ordinairement connu ſous le nom de Cyprès femelle, il y en a une autre variété qu'on nomme Cyprès mâle; cette variété ne differe de celle-là, qu'en ce qu'elle étend ſes branches, çà & là, au lieu que le Cyprès femelle les raſſemble à ſon ſommet, il porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, il eſt donc improprement appellé Cyprès mâle. Ces Cyprès ſont indigenes dans l'Iſle de Candie.

La ſeconde eſpece eſt le Cyprès horiſontal. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 198. C'eſt plutôt une variété de l'eſpece précédente, qu'une vraie eſpece, il étend ſeulement ſes branches beaucoup plus horiſontalement, & continue de les étendre à une grande diſtance, il s'éleve dans le Levant, où il eſt indigene, à une hauteur conſidérable; ſon tronc devient auſſi très-gros.

La troiſieme eſpece eſt le Cyprès de Portugal. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 199. Ses feuilles ſont d'un beau verd, imbriquées & terminées en épines, d'une odeur aſſez agréable; ſes branches ſont panchées. il s'en trouve une variété à petit fruit, Cette eſpece eſt plus délicate que les pré-

cédentes, elle ne passe que très-rarement les hivers en pleine terre.

La quatrieme espece est le Cyprès en forme de thuia. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 100. La feuillaison ou les rameaux avec la feuille sont imbriqués & applatis exactement de la même maniere que le thuya & le fruit, qui est de la grosseur des bayes du genievre, & qui se fend comme dans le Cyprès. Cette espece croît naturellement dans les endroits humides du Canada.

La cinquieme & derniere espece est le Cyprès de Virginie. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 201. Selon Catesby, cet arbre est le plus haut & le plus gros, qui croisse dans la Caroline, excépté le tulipier, quelques-uns ont trente pieds de circonférence près de terre; ils s'élevent en diminuant toujours jusqu'à la hauteur de six pieds, ou réduits au tiers de la grosseur ou ils sont au pied, ils continuent de croître ordinairement 60 ou 70 pieds de haut avec la même proportion que les autres arbres; il sort d'une maniere singuliere, à quatre ou cinq pieds autour de cet arbre, plusieurs chicots de différente forme & de différente grandeur, quelques-uns un peu au-dessus de terre, & d'autres depuis un pied de haut jusqu'a quatre, dont les têtes rondes sont couvertes d'une écorce rouge

& unie. Ces chicots sortent des racines de l'arbre, & cependant ne produisent ni feuilles, ni branches, car l'arbre ne vient que de sa semence, qui est de la même forme que celle du Cyprès ordinaire, & contient une substance balsamique & odoriférante.

On seme le Cyprès au commencement du printemps, il faut faire choix d'une planche de terre sabloneuse, séche & chaude, il faut bien l'applatir, puis on y semera la graine de ces arbres assez epaisse, après quoi on la couvrira d'un quart de pouce de la même terre tamisée; si le temps est sec, on fera bien d'arroser le semis, mais le plus doucement que faire se peut, de peur de déterrer la graine, qui leve, si elle est bonne, au bout de trois mois ou environ; on nettoye pour lors soigneusement ce semis, & on réitere souvent les arrosemens, si le temps continue à être sec; cependant on prendra garde en arrosant de ne pas déchausser les petits arbres, qui ne tiennent en terre que par un petit nombre de fibres très-délicates; il est hors de doute que si on seme la graine du Cyprès sur une couche tempérée, elle levera beaucoup plus promptement & plus sûrement qu'en pleine terre. Ces petits arbres peuvent rester deux ans dans le semis; au bout

de ce tems on les mettra en pépiniere; il faut choisir pour cette opération un tems doux, & qui nous annonce de la pluie, sur-tout au commencement d'Avril, lorsque les vents dessséchans de mars cessent à se faire sentir.

La terre qu'on destine pour faire une pépiniere, doit être pierreuse & sabloneuse; après l'avoir préparée par un labour, & l'avoir nettoyée de toutes les mauvaises racines, qui peuvent s'y trouver, on tracera par le moyen du cordeau, des rigoles à trois pieds de distance, le long desquelles on plantera à huit pouces les uns des autres les jeunes Cyprès, qu'on aura eu soin préalablement d'arracher avec leurs racines bien entieres, & s'il se peut en mottes.

Quand les jeunes pieds seront plantés, on serrera la terre autour, & on entourrera le bas de leur tige & le dessous de leurs racines de menue paille, après quoi on les arrosera pour coller la terre, ce qu'on réitérera deux fois par semaine, jusqu'à ce qu'ils soient entierement repris.

Ces arbres peuvent rester trois ou quatre ans dans la pépiniere, plus ou moins, selon qu'ils auront bien ou mal poussé; si on les y laisse plus long-tems, il faut pour

lors de deux en ôter un le long des rangées, sans quoi leurs racines s'entrelaceroient tellement les unes dans les autres, qu'il ne seroit plus possible de les arracher, & par conséquent de les transplanter; pour le faire à demeure, il faut les enlever en motte; voici comme on s'y prendra, vous ferez faire un fossé circulaire autour de chacun de ces jeunes Cyprès, vous couperez toutes les racines latérales qui poussent, après quoi vous détacherez la motte par dessous en l'amincissant avec la béche, & vous couperez la terre qui pivote; cela fait, vous ôterez toute la terre de dessus la motte jusqu'aux premieres racines latérales; & pour rendre les mottes encore plus légeres, vous ôterez par les côtés autant de terre qu'il sera possible, en sorte qu'il n'en reste que ce que les racines en peuvent soutenir; alors deux hommes pourront aisément porter l'arbre sur une civiere jusqu'à l'endroit ou vous voulez le placer, ayant soin qu'on n'éboule pas la terre des mottes en les portant, par des mouvemens trop brusques. Si l'endroit destiné à la plantation est éloigné, il faudra mettre les mottes dans des paniers, & les envellopper de paille. Lorsqu'on destine les jeunes plants à donner du bois de construction, il faut les espacer

à dix-huit ou vingt pieds en tous sens les uns des autres : après les avoir plantés, serrez bien la terre contre les racines, mettez ensuite de la litiere autour du pied pour prévenir le dessèchement, après quoi arrosez-les, ce que vous réitérerez quelquefois, jusqu'à ce qu'ils soient bien repris. Votre plantation ainsi faite, ces arbres ne demandent alors pour tout soin, que d'arracher de tems en tems les mauvaises herbes, qui peuvent croître autour de leurs pieds. Le Cyprès femelle ne donne de bonnes semences que dans nos provinces méridionales, d'où nous les faisons venir pour les semis qu'on fait a Paris. Cette semence vient dans des cônes, & on l'y laisse jusqu'au tems de la semaille, elle s'y conserve mieux; pour la tirer de ces cônes, on les expose à un feu doux; la semence de Cyprès mâle mûrit très-bien à Paris. La plupart des Botanistes ont regardé jusqu'à présent le Cyprès mâle & le Cyprès femelle, comme deux especes, mais ils sont actuellement revenus de leur erreur, puisque l'expérience nous apprend, que la graine, qui vient de ces Cyprès, en produit de deux sortes; cependant il est difficile à concevoir, si cela est, pourquoi le Cyprès mâle est plus dur que le Cyprès femelle, & pourquoi la graine

du premier mûrit-elle plutôt que celle du second.

Pour ce qui concerne la culture du Cyprès d'Amérique, on le multiplie par ses graines, vous les semez au printemps dans une caisse garnie d'une terre légere & fraîche ; vous placez cette caisse à l'exposition du Levant, vous arrachez soigneusement les mauvaises herbes qui pourroient y croître, & vous l'arrosez convenablement, suivant que l'exige le plus ou le moins de sécheresse ; sur la fin de Septembre vous changez cette caisse de place, vous l'abritez auprès d'un mur ou d'une haie, & vous la laissez ainsi passer l'hiver jusqu'au printemps suivant, tems ou les jeunes arbres commencent seulement à lever ; car pour l'ordinaire la graine reste un an en terre avant de pousser, à moins d'en accélérer la germination, en plaçant cette caisse sur une couche tempérée, dans ce dernier cas au troisieme printemps, à compter depuis le moment que vous avez semé la graine, vous habituez peu à peu vos jeunes arbres à l'air libre ; vous ôtez pour cet effet au mois de mai de dessus la couche, la caisse ou sont les petits Cyprès, vous la mettez dans un lieu ombragé, & vous ne l'exposez qu'au soleil levant ; tant qu'ils

ſont dans cette caiſſe, vous leur donnez l'expoſition du midi, & vous les abritez d'un mur, car ces jeunes-plants ſont délicats dans leur jeuneſſe, quoiqu'ils deviennent fort durs à la ſuite.

Sur la fin de mars ou au commencement d'avril, peu de tems avant que les jeunes arbres ne pouſſent, vous préparez un terrein pour en former une pépiniere, vous choiſiſſez à cette fin une terre fraîche, & qui ſoit néanmoins ſituée dans une expoſition chaude; vous y plantez vos jeunes arbres à un pied les uns des autres, dans des rigoles eſpacées de dix-huit pouces; le tems propre à cette tranſplantation, eſt un tems nebuleux ou pluvieux; il eſt dangéreux de la faire dans un tems ſec, & lorſque le vent d'Eſt domine. Si malgré la ſaiſon indiquée, l'air ne ſe trouve pas encore aſſez doux & aſſez humide, vous agirez prudemment de retarder d'une quinzaine cette opération, plutôt que de mettre vos jeunes plants dans un danger imminent; le replant fini, vous arroſez vos petits arbres, c'eſt le vrai moyen de coller la terre contre leur racine; vous répandez enſuite de la menue paille ſur toute la terre nue de votre pépiniere; afin d'empêcher la ſécbereſſe de pénétrer juſqu'aux fibres délicates des racines de ces arbres;

ce qui feroit très-nuifible ; comme il y a à craindre un pareil inconvénient, lorfqu'on tranfplante ces jeunes plants, vous n'arrachez de la caiffe qu'un feul Cyprès à la fois, à l'inftant même que vous êtes prêt a le mettre en terre.

Pour agir encore avec plus de précaution, vous placez au fortir du femis chacun de vos arbres dans un petit pot rempli d'une terre forte & limoneufe ; vous mettez ces pots fur une couche tempérée, garnie d'une arcade de cercles, par-deffus lefquels vous pofez des paillaffons, pour pouvoir donner de l'ombre à ces petits Cyprès, jufqu'à ce qu'ils foient bien enracinés : c'eft là le vrai moyen de les faire reprendre, ils réuffiffent mieux qu'en pleine terre. Il n'y a pour lors aucun accident à craindre qui les faffe périr, lorfqu'on les ôte de ces pots, car il eft facile de les en tirer en motte.

L'été fuivant vous pouvez encore laiffer ces pots enterrés dans une vieille couche, pourvu néanmoins que vous ayez foin de les bien arrofer dans les tems fecs, car ces fortes de Cyprès, qui croiffent dans les terres humides & dans les contrées baffes & marécageufes de l'Amérique, périffent facilement pendant l'été, lorfqu'ils manquent d'eau. Le plus grand avantage qu'on

tire des Cyprès d'Amérique, c'est que le plus grand froid ne peut leur nuire; mais ils périssent dans une terre séche; c'est pourquoi on doit avoir attention en les placant, de ne jamais les mettre dans une pareille terre, ils y mouroient immanquablement faute d'eau pendant les chaleurs de l'été; comme ces arbres sont très-difficiles à reprendre, lorsqu'on les transplante, on fera bien de les laisser dans des pots jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à être assez forts pour être placés à demeure.

Les rameaux du Cyprès d'Amérique, autrement du Cyprès en forme de thuya; sont garnis de feuilles plates, toujours vertes, assez semblables à celles de l'arbre de vie; ses cônes ne sont pas plus gros que ceux du Cédre, aussi plusieurs Botanistes ont rangé cet arbre dans la famille des Cédres, & ils le désignent communément sous le nom de *Cédre blanc de Virginie.*

Si on plante cet arbre dans un endroit gras & humide, il croît très-vîte, fournit en peu du bois propre pour la construction, & devient pareillement l'ornement & la décoration des plantations d'arbres toujours verds.

La plupart des principes que nous venons d'établir sur la culture du Cyprès,

ſont fondés ſur les obſervations de Miller, agriculteur anglois, mais comme le climat n'eſt pas le même en France qu'en Angleterre, que d'ailleurs il varie même dans les différentes provinces du Royaume, nous allons rapporter ici quelques eſſais qui ont été faits dans une de nos provinces Septentrionales, ſur la culture des Cyprès; ces eſſais pourront ſervir par la ſuite à poſer des principes généraux, ils ont été publiés par M. le Baron de Tſchoudy. Me trouvant auprès de Milan, dit cet Auteur, au mois de Janvier 1765, je fis cueillir des cônes d'un beau Cyprès pyramidal, qui étoit auprès d'une roche expoſée au midi, je fûs fort étonné de les trouver encore verts, je ne ſavois ſi je devois les emporter, mais l'expérience que je conçus pour lors qu'il pourroient mûrir pendant le tranſport, me décida, & en effet, dans le voyage ils ont mûri, leurs écailles ſe ſont entr'ouvertes d'elles-mêmes, & j'en ai tiré une aſſez grande quantité de graines; ces graines étoient creuſes pour la plupart, je pris ſeulement celles qui ſe trouverent bonnes, & je ſuivis la méthode de Miller; cependant j'obſervai de les enterrer moins que les plus petites graines de Pin, d'autant que ces graines étoient fort plates; elles m'ont

donné vingt-trois petits Cyprès, dont les uns rassembloient, & d'autres étendoient leurs branches; je m'apperçus que les Cyprès nouvellement levés, demandent plus d'ombre que les Melezes, car ayant découvert les uns & les autres aux mêmes heures, plusieurs des premiers furent grillés dans un instant; il ne m'en resta que dix, qui passerent fort bien l'hiver dans une serre où il geloit un peu moins que dehors: mais les ayant mis sur une couche te[illegible]ée au commencement de Mars, j'é[illegible]ous les jours sécher quelques un[illegible]âle de ce mois, quoiqu'ils fussent presque toujours couverts: un seul m'est resté, qui est à présent très vigoureux, aussi est il de l'espece qui a ses feuilles horisontales; j'ai reçu de la Provence des graines de Cyprès, continue M. de Tschoudy, elles ont fort bien levées, j'en ai aussi reçu près de deux livres de Gênes, qui n'avoit pas été conservé dans les cônes, & qui ne m'est arrivée que sur la fin de mai: j'en semai sur le champ quatre onces, & pareille quantité dans le mois de juin; cette graine leve bien plutôt que n'auroit fait celle que j'avois semé au mois d'Avril de l'année précédente, & en si grande quantité, que mes terrines ressembloient à des brosses vertes.

Ces petits Cyprès crurent avec une vîtesse étonnante, & ils se maintinrent en très bon

état jusqu'au tems où il fallut les garantir du froid ; j'en fis placer une partie dans une serre, & je mis les autres sur une couche à vitrage, la terre des terrines, qui étoient dans la serre, dessécha extrêmement, & devînt dure comme une pierre, ayant été battue par les arrosemens, & faute d'avoir eu la précaution de mettre des écailles d'huitre & de la brocaille au fond des terrines, cependant il ne fut pas possible de les arroser, attendue la forte gelée qu'il faisoit alors ; premier inconvénient ; 1°. ma serre étant fort petite, & ayant cependant été obligé d'y ranger trois pots remplis de terre ; il n'est pas douteux que l'air y étoit humide, autre inconvénient ; 2°. on fut obligé de fermer les volets des fenêtres de la serre, à cause du grand froid qu'il faisoit à Metz en cette année 1765, puisque la nuit du dix au onze janvier, le froid fut à seize degrès & demi, tandis que dans la même ville en 1709, il ne fut qu'à quatorze degré & demi. Personne n'ignore que la lumiere donne aux plantes la couleur, & peut-être la consistance ; on peut donc juger combien fut funeste pour les Cyprès, la clôture des volets ; 3°. mes jeunes éleves se trouvoient en si grand nombre dans les terrines, qu'ils se touchoient, conséquemment les premiers endommagés communiquerent la contagion

aux autres; qu'est-il arrivé de tout cela? Les sommités de quelques-uns de ces éleves ont noirci de pourriture, & successivement toutes les parties de leurs tiges, & de là tous les autres; en en tirant quelques-uns de terre, j'ai trouvé les fibres de leurs racines desséchées; au mois de Février je les fis néanmoins arroser, l'eau passa à travers la terre des terrines, comme à travers un tamis. Cette terre n'a pu s'humecter qu'à force d'eau; & elle devint pour lors comme de la boue, ce qui fit périr plus vîte mes jeunes arbres. Je les fis placer ensuite sur la fin de mars, auprès des vitres ouvertes, cela les acheva; j'ai pensé pour lors que la gelée avoit eu le moins de part à leur destruction; ainsi de trois cent petits Cyprès que j'avois dans la serre, il ne m'en est pas resté un seul.

La terre des terrines que j'avois enterrées dans la couche à vitrage, ne se dessécha pas entierement, mais la gelée y eut plus facilement accès que dans la serre; elle fit périr presque tous les petits Cyprès, il ne m'en restoit plus que dix-sept pour le premier Avril; de ces dix-sept il en mourut quelques-uns par les coups de soleil, & il ne m'en demeure plus actuellement que dix, qui se portent bien, qui sont même très-vigoureux. Le reste de ma

graine a été semée ce printemps pour réparer mes pertes ; & comme je l'avois conservée dans du sable fin & sec elle a levée aussi bien qu'elle avoit fait l'année précédente.

On voit par ces observations, conclut M. le Baron de Tschoudy, que la graine des Cyprès tirée des pays chands, leve fort aisément, mais que la difficulté consiste à faire passer le premier hiver aux jeunes plants, que le second printemps est encore l'époque d'une crise, dont il n'est pas aisé d'arrêter les mauvaises suites. Pour obvier à tout cela, je fais ôter au mois de juillet de dessus la couche ombragée, les terrines où sont mes Cyprès nouvellement éclos ; je les abrite auprès d'un mur exposé au soleil levant jusqu'aux fortes gelées ; je les mets alors auprès d'un mur, qui a l'exposition du midi. Si le froid est trop rude, je les couvre de feuilles séches ; au second printemps, je remets les caisses à l'exposition du Levant, ainsi que l'année d'auparavant, & j'en plante le plus grand nombre dans des pots pour les y laisser jusqu'à ce qu'ils soient propres pour être mis sur place, conformément aux principes de l'agriculteur Miller.

M. de Tschoudy a observé, que lorsqu'on tire de terre un Cyprès au mois

d'octobre, ses racines se trouvent terminées par un bouton noir ; au mois de Mars le bouton s'enfle, s'allonge & blanchit ; c'est par le développement de ces boutons, que les racines de ces arbres se continuent ; si l'on retranche ces boutons des racines, elles ne s'allongent plus, & n'en poussent point d'autres des bords de la coupure, il est facile par cette observation de démontrer de quelle importance il est de transplanter ces arbres avec leurs racines entieres, quand ils sont petits, & avec leurs mottes, quand ils sont un peu forts.

Tel est le détail des observations de M. de Tschoudy, pour les années 1766 & 1767 ; mais le célebre cultivateur n'en resta pas là ; il renouvella ses expériences en 1768, & en voici le résultat.

1°. De la graine de Cyprès, dit-il, semée dans des caisses sur une couche temperée, ombragée, & couverte de bois pourri, mêlée d'une terre sabloneuse, a réussi au-delà de mes espérances ; mes caisses en étoient si garnies, qu'elles avoient l'air d'une forêt en miniature, une sur-tout me fit beaucoup de plaisir, parce que les Cyprès y étoient plus hauts du double que les autres, ce qui provenoit sans doute de ce que j'avois distribué la graine également.

2°. De la graine de Cyprès de trois ans qui

qui me venoit de Milan, & que j'avois conservé dans du sable très-fin & sec, a été semée en des caisses enterrées, les unes contre une haie exposée au Levant, les autres contre un mur à pareille exposition, sans autre couverture qu'un filet pour empêcher les oiseaux, les chats & autres animaux d'y gratter. Cette graine a levé fort épais, & les petits Cyprès, qui en sont provenus, ont très-bien profité, quoiqu'ils n'ayent été arrosés que très rarement; comme ils ont été moins rechauffés que ceux de l'expérience précédente, ils sont un peu moins vigoureux, & quelques-uns se sont desséchés.

3°. Les caisses contenant des Cyprès élevés sur la couche, ont été placées pour passer l'hiver sous une grande caisse à vitrage; ces jeunes arbres s'y sont parfaitement bien conservés; une de ces caisses a été mise dans la serre, & n'a pas non plus périclité; cependant il y a gelé pendant l'hiver 1768, autant que l'hiver 1767, où tous mes jeunes Cyprès sont morts; ce qui provient sans doute de ce que les jeunes Cyprès que j'ai élevés cette année, étoient plus forts que l'année précédente, ayant été semés plutôt, & rechauffés plus souvent.

4°. Des Cyprès de l'année, contenus dans une caisse qu'on a enterrée pour passer l'hiver contre un mur exposé au midi, ne paroissent pas jusqu'à présent avoir beaucoup souffert, c'étoit la fin du printemps.

5°. Un Cyprès pyramidal de trois ans ayant été placé à la même exposition, mais un peu loin du mur, a perdu sa fléche, & dix Cyprès, qui n'avoient que deux ans, posés à côté de celui-là, se sont très-bien conservés.

6. Ayant levé vers la Saint-Jean des petits Cyprès âgés de deux mois au plus, des caisses où ils étoient nés, pour les planter dans d'autres caisses à deux pouces les uns des autres, & les ayant tenus à l'ombre, jusqu'à ce qu'ils fussent repris, la plupart ont réussi ; ils ne sont pas devenus si haut que ceux qui ont été laissés dans le semis, mais ils sont plus gros & plus rameux.

On trouve, suivant M. Gouan, dans le bois du Cyprès le Capricorne triste, *Cerambyx tristis. Linn. plant, edit. XII, 629.* Les antennes de ce Capricorne sont noires, le cercle est supérieurement roussâtre ; les étuis sont brunâtres, & ont deux taches noires, dont l'une antérieure & l'autre postérieure. Le fruit du Cyprès est très-astringent ; si on le pulvérise &

si on l'applique extérieurement sur les plaies, il en arrête l'hémoragie. On prétend que cette même poudre prise intérieurement, est un febrifuge. Dioscoride conseilloit ce fruit dans les diarrhées & la dyssenterie; on le donne pour lors en décoction dans du vin à la dose d'un gros. Ses feuilles mises en poudre & arrosées de vin, qui n'a point cuvé, sont recommandées par plusieurs Praticiens comme un excellent cataplasme pour les écrouelles, les tumeurs ædémateuses, & les hernies, on réitere tous les jours ce cataplasme jusqu'à parfaite guérison. De savans auteurs nous vantent beaucoup la vertu qu'a le Cyprès de bonifier l'air, en le chargeant d'exhalaisons balsamiques, très-saines aux poumons; c'est pourquoi les anciens Médecins des pays orientaux avoient coutume d'envoyer dans l'isle de Candie, alors pleine de ces arbres, les poitrinaires les moins curables, qui s'en retournoient ordinairement guéris par la seule vertu de l'air qu'ils venoient de respirer.

Il y a peu d'arbres dont on puisse retirer plus d'utilité que du Cyprès; on fait en orient grand usage de son bois pour la charpente & la construction des bâtimens; cet arbre n'est pas d'une petite valeur, lorsqu'il est assez gros pour faire des

planches, & ſuivant ce qu'aſſure Miller ; il ne lui faut pas plus de tems pour parvenir à ce point qu'à un Chêne ; on appelle dans l'Iſle de Candie *dos filiæ* les plantations de Cyprès ; & en effet, les Candiſtes les donnent pour dot à leurs filles ; on peut ſubſtituer au Cèdre le bois de cet arbre, qui eſt très-odorant, il paſſe pour incorruptible, & n'eſt ſujet ni à être carié, ni dévoré par les inſectes ; il empêche même que les mittes ne gâtent les étoffes de laine qui ſe trouvent renfermées dans les caiſſes qu'on en a conſtruites ; pluſieurs Menuiſiers l'employent ſouvent à ce deſſein, lorſqu'il s'agit de faire des gardes-robes.

M. Duhamel dit avoir dans ſa terre un enclos formé par des poteaux de Cyprès, qui, malgré qu'ils ſoient fichés en terre depuis plus de trente ans, ſont encore actuellement auſſi frais que ſi on venoit ſeulement de les y mettre. Quel bois pourroit-on trouver, qui puiſſe ſe conſerver auſſi long-tems ? Auſſi cet Auteur obſerve avec raiſon, que des Cyprès qui auroient ſept ou huit pouces de diametre, ſeroient très propres pour faire des contre-eſpaliers, pour paliſſader des villes de guerre, & pour beaucoup d'autres uſages où le Chêne ne dure guères plus que ſept

à huit ans; les jeunes branches de ces arbres pourroient aussi convenir à faire des échalas & des treillages d'espalier. Theophraste nous apprend que les portes du Temple d'Ephese étoient faites de ce bois incorruptible. L'histoire rapporte aussi que les portes de S. Pierre à Rome, qui en étoient, ont duré depuis Constantin le Grand, jusqu'au tems du Pape Eugene IV; c'est-à-dire, pendant l'espace de onze cens ans, & ces portes étoient encore bonnes, lorsque le Pape les a fait remplacer par des portes d'airain. C'étoit avec des Cyprès si on en croit Thucydide, qu'on faisoit les cercueils, dans lesquels les Athéniens brûloient leurs Héros. Les caisses où l'on enferme les momies qu'on nous envoye d'Egypte sont aussi de ce bois; son odeur forte & balsamique ne contribue pas peu à la conservation des cadavres; & même dans les pays chauds on tire de leurs branches par incision une résine, qui, suivant Bellon, est très-propre pour embaumer les corps morts. Ceux qu'on cultive en France ne nous fournissent point de résine, mais l'écorce des jeunes branches de ces arbres laisse transuder une petite quantité de substance, qui paroît comme des points blancs à la vue, mais qui examinés à la loupe, ressemblent à des petits morceaux de gomme

adraganthe ; les abeilles se donnent bien de la peine pour les détacher : peut-être employent-elles cette matiere pour leur propolis. Les Romains ont consacré les Cyprès à Pluton, on en mettoit anciennement à la porte des maisons, où il y avoit quelques personnes de qualité mortes ; il seroit donc très-avantageux à la France de pouvoir cultiver les Cyprès ordinaires ; le Cyprès de Virginie y seroit aussi très-favorable ; comme il croît dans les endroits aquatiques, quelle plantation pourroit-on trouver meilleure pour les endroits marécageux, où rarement les arbres résineux peuvent subsister ? Cette espece parvient à une hauteur & à une grosseur considérables, il s'en trouve qui ont jusqu'à soixante-dix pieds de haut & quelques toises de tour. Lord Catesby, qui nous a donné l'Histoire Naturelle de la Caroline, assure que cet arbre croît dans les endroits où il y a jusqu'à quatorze pieds d'eau. Le Cyprès en forme de Thuya réussiroit aussi à merveille en France ; les naturels du pays l'employent à différens usages.

Le Cyprès n'est pas seulement utile, il est encore agréable, on en voit de belles avenues dans le Languedoc & la Provence. Cet arbre fait un si bel effet

dans les jardins, qu'on peut dire qu'il manque quelque chose aux plus parfaits, lorſqu'ils en ſont dépourvus. Les maiſons de campagne des Italiens doivent une partie de leurs agrémens à ces arbres; leurs tiges pyramidales s'élevant fort haut ſans branches, qui puiſſent gêner la vue, accompagnent merveilleuſement les bâtimens auxquels ils donnent un certain air pittoreſque par le bel effet de leurs rameaux d'un verd noir, qui ſe peignent ſur les murs blancs; par-tout où il y a des maiſons, des orangeries, des cabinets à la campagne, il faut y placer des Cyprès: rien ne figure mieux dans les jardins, ſi on ſavoit les y mettre avec goût; le Cyprès d'Amérique ou en forme de thuya mérite par ſon port régulier, d'obtenir auſſi une place parmi les arbres toujours verds, dont il augmente la diverſité.

CHAPITRE XLII.

Du Cytise.

Le caractere du Cytise, *Cytisus. Linn.* est d'avoir le périanthe du calice monophille, campanulé, court, obtus à la base, à deux lévres, dont la supérieure est fendue en deux, pointue; l'inférieure est à trois dents; la corolle est papilionacée; l'étendart est ovale, s'élevant, à côtes réfléchies; les aîles sont de la longueur de l'etendart, droites, obtuses; la carêne est un peu ventrue, pointue; les filamens des étamines sont diadelphiques, simples & fendus en neuf, s'élevant, les antheres sont simples; le germe du pistil est oblong, le stile est simple, s'élevant; le stigmate est obtus; le pericarpe est un légume oblong, obtus, étroit à la base, roide, renfermant quelques semences en forme de reins, applaties; on en peut cultiver plusieurs especes en France.

La premiere espece est le Cytise aubour, dont il y a trois variétés. Le Cytise aubour ou des Alpes à feuilles étroites; le Cytise aubour à larges feuilles, & le Cytise au-

bour à feuilles panachées. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 202, 203 & 204. Le Cytise aubour croît ordinairement à la hauteur de dix pieds, quand il est abandonné à lui-même; ses feuilles sont ternées, elliptiques, très-entieres, hérissées, à larges pétioles, ses rameaux se terminent en épis pendans, nuds, beaux; la fleur est jaune, suspendue par un long pétiole; l'étendart est échancré, réfléchi, ayant des taches intérieurement roussâtres; les aîles sont plus longues que la carene, à hameçon; la silique est hérissée, & renferme jusqu'à six semences en forme de reins.

Cet arbre croît naturellement dans la Suisse, la Sardaigne, sur les Alpes & les montagnes du Dauphiné & du Bugey. Quand on le cultive pour son bois, il est à propos de le semer à demeure, il en viendra une fois plus vîte, & beaucoup plus droit & plus haut, sa semence se recueille à la fin de l'automne, & même pendant l'hiver; on peut la semer aussi-tôt ou bien attendre jusqu'au mois de Février, ou de mars; on la répandra sur une terre bien nettoyée, bêchée & on la couvrira avec le rateau; on peut la semer en plein ou par petits cantons, ou enfin en rigoles, espacées de quatre ou cinq pieds, ces deux dernieres façons semblent préferables à

celle de M. le Baron de Tſchoudy, laiſſant plus d'eſpaces pour cultiver la terre les premieres années, & pour enlever les mauvaiſes herbes.

Lorſqu'on ne ſe propoſe au contraire qu'un objet d'agrément dans la culture de ces Cytiſes, il convient de les faire paſſer le ſecond printemps du ſemis dans une pépiniere, où on les plantera à un pied & demi les uns des autres dans des rangées diſtantes de deux pieds & demi, & où on les laiſſera deux ou trois ans, ayant ſoin de les dreſſer & de les ſoutenir contre des tuteurs, & de ne les guères élaguer au bas de la tige, avant de leur faire prendre du corps; ces arbres qui auront ſubi pluſieurs tranſplantations, porteront plutôt des fleurs, & en donneront davantage; on pourra les faire figurer tout de ſuite dans les boſquets; les fins d'octobre & de mars ſont les tems les plus convenables pour les déplacer.

Le Duc de Queensburry a fait répandre une quantité prodigieuſe de graines de cet arbre aux côtés des dunes dans ſa terre d'Amesberry, dans le comté de Wiſt; le ſol y étoit mauvais & ſi peu profond, que très-peu d'eſpeces d'arbres y pouvoient ſubſiſter; ceux-ci ont acquis douze pieds de haut en quatre ans, & ont procuré aux

autres plantations, par leurs masses un excellent abri contre les vents de mers. En semant des bouquets de ces Cytises dans les parcs, on pourroit compter sur un coup-d'œil charmant, & dans la suite on tireroit un grand parti de leur bois; on les multiplie aussi fort bien par marcottes & par boutures, leurs fleurs & leurs semences sont regardées par quelques auteurs comme purgatives, & même comme vomitives.

Le bois de cet arbre est extrêmement dur, & prend le plus beau poli, il est veiné de plusieurs nuances de verd, d'où lui est venu le nom d'Ebene verd; il est très-précieux pour les Tabletiers & les Tourneurs, & peut-être aussi en feroit-on de jolis ouvrages de menuiserie.

Le Cytise est le principal ornement des bosquets printanniers; ses fleurs s'épanouissent vers la mi-mai, & il continue de fleurir jusqu'au dix de Juin; ceux auxquels on a formé une tige, peuvent être plantés à cinq, six ou huit pieds les uns des autres le long des petites allées de six ou huit pieds de large; on en doit aussi jetter quelques-uns vers les devans des massifs, ils y feront le plus bel effet dans les fonds, si on les laisse venir en Cepées. On en peut encore former de grandes

masses dans les parties les plus étendues & les plus agrestes. Sous toutes ces formes, il convient de les interrompre par des Gainiers, qui sont recouverts d'aigrettes rouges dans le temps que ceux-ci laissent pendre négligemment leurs grappes jaunes; on peut entremêler ces arbres avec le Putiet d'Amérique, qui donne dans le même temps des épis de fleurs blanches.

La seconde espece est le Cytise noirâtre. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 205. Cette espece a la tige d'arbrisseau; ses folioles sont ovales, oblongues, blanchâtres en dessous par leurs poils, supérieurement glabres; l'impaire est plus grande; ses grappes sont simples & droites, on en rencontre en Italie & en Autriche; aussi cet arbrisseau est-il fort délicat dans nos climats septentrionaux. Quand les hivers sont rigoureux, une partie de ses bourgeons périt; on le multiplie par graines qu'on seme en mars; on couvre les semis pendant l'hiver, pour les garantir de la gelée; le troisieme printemps on pourra en tirer les individus pour les placer où ils doivent demeurer; comme ils poussent fort tard, cette transplantation peut se différer jusqu'aux derniers jours d'avril.

La troisieme espece est le Cytise à feuilles sessiles. *Buc'hoz, cat. arb. no,* 206. Ce

Cytise s'éleve sur une tige ligneuse, d'où sortent plusieurs branches droites & menues, couvertes d'une écorce brunâtre, & garnies de feuilles à trois folioles ovales, renversées, qui naissent sur des petits pédicules, & qui sont sessiles sur les petits rameaux; les feuilles sont rassemblées en épis courts & serrés au bout des branches, elles s'épanouissent tantôt à la fin de mai, tantôt en juin, & sont d'un jaune très-brillant; les légumes sont noirs; cet arbrisseau peut parvenir à la hauteur de huit à dix pieds, & devient assez touffu, il n'est point délicat sur la nature du sol, ni sur l'exposition, il ne craint qu'une trop grande humidité; on le multiplie très-facilement de semences & de boutures, & très-difficilement par marcottes; il mérite une place distinguée dans les bosquets du printemps.

La quatrieme espece est le Cytise hérissé. *Buc'hoz., cat. arb.* n°. 207. Les rameaux de cette espece sont couchés; les feuilles sont hérissées en dessous, les calices sont très-poileux; ce Cytise croît naturellement en Espagne, en Sibérie, en Autriche, en Italie & au midi de la France, il demande une terre séche & aride, & une bonne exposition; il est difficile de le transplanter, lorsqu'il a acquis une cer-

taine étendue, d'autant que ses racines sont longues, & qu'elles pénetrent profondément en terre ; si par hasard on vient à casser les racines en les arrachant, l'arbrisseau périt aussi-tôt.

La cinquieme espece est le Cytise couché. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 208. La structure de la fleur de cette plante annonce une très-grande affinité avec l'espece précédente, sa tige & ses pétales sont poileux ; ses feuilles sont un peu lisses ; son calice est tubuleux, ventru, poileux, à deux lévres. Le Cytise croît naturellement en Sibérie, en Autriche, en Italie, en Sicile & en Provence ; il fleurit sur la fin de juin ; ses semences sont mûres en Septembre, on le multiplie par graines que l'on seme à demeure.

La sixieme espece est le Cytise d'Autriche, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 209. dont le Cytise de Tartarie n'est qu'une variété. *Idem, cat. arb. n°.* 210. Cette espece est semblable à la précédente, mais ses tiges sont élevées, très-rameuses, paniculées, ses folioles sont lancéolées, sans être ovales ; elle s'éleve à environ quatre pieds de haut sur des tiges foibles & gresles, dont l'écorce est verte, & qui sont garnies de feuilles ovales, oblongues, velues & très-rapprochées. Au bout des branches naissent des

fleurs en tête ferrée, au dessus d'un bouquet de feuilles; elles sont d'un jaune brillant, & remplacées quelquefois par des siliques courtes & velues, qui contiennent trois ou quatre semences en forme de reins; on trouve cette espece en Sibérie, en Tartarie, en Autriche & en Italie; on la multiplie par graines, qu'on seme au commencement du printemps, dans une plate-bande bien exposée au levant; si on semoit ces graines en plein soleil, les plantes ne profiteroient pas. Ce Cytise languit dans les terres séches & légeres. On en cultive à Londres une septieme espece, qu'on nomme Cytise glutineux. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 211.

CHAPITRE XLIII.

Du Daphné.

LE caractere de ce genre, *Daphné. Linn.* est de n'avoir point de calice; la corolle est monopétale, infundibuliforme; le tube est cylindrique, sans être perforé; plus long que le limbe; le limbe est fendu en quatre lobes ovales, aigus, planes, qui s'ouvrent; les filamens des étamines sont

au nombre de huit, courts, insérés au tube ; les alternes sont inferieurs; les antheres sont rondes, droites, à deux loges, le germe du pistil est ovale, le stile est très court, le stigmate est en tête, applati, plane ; la baye est ronde, à une loge; la semence est unique, ronde & charnue, on en peut cultiver plusieurs especes en France.

La premiere espece est le Laureole. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 212. Le Thymélea à feuilles de Laurier, le Laurier purgatif. Cet arbrisseau s'éleve au plus haut à la hauteur de deux pieds, sa racine est ligneuse, fibreuse; ses feuilles sont éparses, rassemblées au sommet, toujours vertes, sessiles, lancéolées, épaisses, grasses, glabres, luisantes; ses fleurs sont en grappes, axillaires, latérales, monopétales, sans calice, leur corolle est presqu'infundibuliforme, avec un tube cylindrique, imperforé; leur limpe est découpé en quatre parties ovales, aiguës, planes, ouvertes; le fruit est une baie obronde, à une loge, renfermant une semence ovale, charnue; cet arbrisseau est indigene en France; dès que ses bayes sont mûres, il faut les semer sans délais dans des caisses remplies de terre fraîche & légere, qu'on aura soin d'enterrer à l'exposition du Levant; on pourra aussi les

placer, ou sous l'ombrage de quelques arbres toujours verds, ou sous celui des arbres qui reprennent le plutôt leur verdure; au retour de la belle saison, on peut laisser les petits Laureoles deux ans dans les semis, & les en tirer le troisieme printemps, pour les transplanter aux lieux qu'on leur destine; mais il est mieux de les faire passer la deuxieme année de semis dans une petite pépiniere. On choisira pour cet effet un morceau de terre fraîche dans une plate-bande exposée aux premiers rayons du soleil levant, ou bien sous quelqu'ombrage naturel ou artificiel; c'est-là qu'il faut planter ces frêles arbrisseaux, après les avoir arrachés avec beaucoup de précaution, de peur de blesser leurs racines fibreuses latérales, d'ou dépend leur reprise; on les espacera de cinq à six pouces, pour pouvoir les lever en motte le printemps suivant, temps auquel il conviendra de les placer à demeure. Ces transplantations doivent se faire à la fin d'avril, par un temps doux & nébuleux.

Les feuilles & les baies du Lauréole mâle & de la plupart des Garoux, purgent violemment, on les ordonne à la dose d'un gros en substance, & à celle de deux en infusion. Ce purgatif a besoin de cor-

rectif, on se sert à cet effet de la crême de tartre, ou de quelqne sel fixe & lixiviel; on fait aussi macérer les feuilles dans le vinaigre pendant vingt-quatre heures, ou dans le suc de grenade, de coings, de pourpier, & même dans le mucilage de graines de Psyllium; d'autres les corrigent en les faisant infuser dans du vin; plusieurs prétendent que quand on les fait macérer dans le vinaigre, elles y doivent rester trois jours, encore faut-il avoir la précaution de les changer tous les jours, & de les bien laver ensuite dans de l'eau; malgré tous ces correctifs, il y a toujours du danger de se servir du Lauréole, il est de la prudence d'un Médecin, de ne l'employer qu'à défaut d'autres remedes; cet arbuste est même si dangéreux, que les Médecins de Mauritanie, lui ont donné le nom de *Lion de terre*, ou de plante, qui fait les venins. Il est rapporté dans la gazette salutaire de 1761, que François Bacchi, périt malgré tous les secours qu'on put apporter, pour s'être voulu purger avec un scrupule de la poudre de cette plante. Plusieurs Auteurs prétendent que les graines de Gnide, dont parlent Hipocrate & les anciens Grecs, ne sont autre chose que des graines de Lauréole.

Les oiseaux en sont fort friands, c'est une excellente nourriture pour eux, quoique ce soit un purgatif dangéreux pour les hommes, d'où l'on peut conclure qu'on ne doit pas user d'une plante inconnue, quoique les animaux en mangent sans danger, parce qu'elle peut devenir poison pour nous.

Les Teinturiers se servent du Lauréole, & des autres Garoux pour teindre leurs étoffes en jaune; les Lauréoles forment des touffes épaisses d'un verd glacé, dont l'effet est trés agréable dans les bosquets d'hiver & d'avril; comme ils sont du plus beau port, il convient de les placer sur les devans des massifs; ils ont le mérite singulier de se plaire à l'ombre: qu'on en garnisse donc le pied des arbres, qu'on en jette çà & là autour des hautes cepées, dans les taillis qui dégarnissent du bas, ils en rhabilleront le fond d'une maniere très gracieuse & très-pittoresque; on peut les entremêler avec la variété à feuilles panachées, que M. le Baron de Tschoudy a obtenu de graines.

La seconde espece est le Bois-gentil, le Mezereum rouge. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 218. Le joli bois, le Lauréole femelle. La tige de cette espece est droite, & peu subdivisée; elle s'éleve, suivant les lieux, de

trois à sept pieds de haut ; elle est couverte d'une écorce cendrée & polie ; ses feuilles sont arrondies par le bout , un peu blanchâtres par dessous, & d'un tissu léger ; elles tombent en automne , mais elles commencent à pointiller dans les derniers jours de l'hiver ; c'est aussi pour lors que vers la fin de Février , on commence à jouir de ses fleurs ; leurs pétales sont d'un rouge clair , & parsemés de petits globules gelatineux & brillans ; elles naissent trois à trois aux côtés , & tout le long des pousses de l'année précédente. Cet arbrisseau est indigene à la France.

On le multiplie & on le cultive comme l'espece précédente , mais il faut le transplanter en automne , ou en Février ; on propage ses variétés, dont les unes sont à fleurs rouges, & d'autres à fleurs blanches , *Buc'hoz*, *cat. arb.* n°. 214 & 215 , par marcottes en Juillet , ou par la greffe en approche, au mois de mai ; lorsque les Bois-gentils sont livrés à leur naturel , ils croissent de préférence sous l'ombrage aux pieds des Cepées, & pour l'ordinaire à l'exposition du nord ; il convient donc de les placer de la même maniere dans les bosquets , quoiqu'on les rencontre dans les sables gras, & même dans l'argille douce, où ils s'élevent à trois ou quatre pieds ; c'est

dans le terreau végétal, où ils se plaisent le mieux ; leur hauteur, le nombre de leurs rameaux, la grosseur de leur tronc, le poli de leur écorce, l'abondance & l'éclat de leurs feuilles sont (dit M. le Baron de Tschoudy, dont la plume poëtique nous retrace si joliment la belle nature) un langage muet, qui donne assez à connoître leur goût décidé pour cet aliment ; il est tel qu'à l'aide des forces qu'ils y puisent, ils peuvent braver les feux du jour ; aussi M. de Tschoudy, dit avoir vu dans des plates-bandes remplies d'excellent terreau des Bois-gentils de six à sept pieds de hauteur, & de la grosseur du poignet, quoiqu'ils fussent exposés à tous les aspects du soleil ; ils souffroient même la serpette & le ciseau ; on leur avoit formé par la tonte une touffe arrondie & élégante sur une tige droite, & élancée ; il suit de là, que l'ombrage & l'exposition du nord leur sont nécessaires, dans les terres mauvaises ou médiocres : qu'elles peuvent s'en passer, lorsque leurs racines s'étendent dans un excellent terreau, mais que ces avantages réunis, pourroient seuls leur procurer la plus riche végétation, dont ils sont susceptibles.

On employe extérieurement pour les maladies des yeux, en place de seton la ra-

cine du Bois-gentil: on fait macérer dans le vinaigre, ou dans une forte lessive, un morceau de cette racine, long & arrondi comme une tente de charpie, on perce l'oreille, & on l'y insere; cela fait sortir une grande quantité de serosités, on appaise par-là l'inflammation des yeux, & l'on prévient le plus souvent la cataracte.

Ce bel arbuste, qui seroit remarqué dans les saisons les plus abondantes en fleurs, est ravissant dans le tems que la nature nous l'offre; il ouvre à l'imagination la carriere brillante du printemps, & ses festons purpurins mêlés parmi les feuilles séches du Chêne, font un contraste agréable, l'odorat reposé respire avec plaisir le parfum délicieux qu'il exhale; c'est la premiere odeur, dont se pénétrent les vents printanniers.

La troisieme espece est le Garou de Navarre à feuilles de Genevrier; la Thymelée des Alpes. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 216. Ce Garou ne parvient qu'à la hauteur d'environ trois pieds; ses feuilles sont figurées en lance émoussée par le bout, & leur dessous est velu; les fleurs naissent en grappes aux côtés des branches, & se montrent dès le premier jour du printemps; il leur succéde des bayes ovales, qui

rougissent en mûrissant; on trouve cette espece sur les montagnes des Alpes, de la Suisse, des Vosges. Sa culture est la même que celle de la Tartonraire des marseillois, qui forme la cinquieme espece propre à cultiver dans nos jardins, & dont nous parlerons ci-après.

La quatrieme espece est la Thymelée des Pyrénées à fleurs pourpres & très-odorantes. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 217. Cet humble arbrisseau ne s'éleve guere qu'à un pied sur plusieurs tiges éparses, dont quelques-unes sont traînantes; ses feuilles sont étroites & semblables à celles du lin, mais plus courtes, d'un tissu plus fort, moins aiguës, & plus rapprochées, elles subsistent durant l'hiver; chaque branche est terminée par un bouton applati, entouré de feuilles; aux derniers jours d'avril ce bouton s'ouvre, & donne naissance à une ombelle de fleurs d'un pourpre clair très-brillant, qui durent & se succedent tout le mois de mai, & exhalent au loin une odeur délicieuse, un peu analogue à celles de petits œillets ou mignardises; leurs tubes sont plus étroits que ceux du Mezereum, les segmens de leur partie supérieure sont élevés, au lieu que dans ceux-là ils sont rabattus; leurs bayes sont d'une forme cylindrique, & d'une couleur blanchâtre,

elles ne ſont pas fort apparentes parce qu'elles demeurent enveloppées dans des tubes deſſéchés des fleurs.

Cette eſpece croît dans la Suiſſe, la Hongrie, ſur les Pyrénées, ſur le Mont de Balde : c'eſt au plus haut des Alpes qu'on rencontre des tapis étendus de cette plante, qui eſt la parure & le baume des rochers. A l'égard de ſa culture, en octobre ou en Février, enterrez ces arbuſtes par touffes avec une bonne motte de terre & placez-les ſur une terrre préparée exprès; vous y ferez des trous, au fond deſquels vous plaquerez une pierre plate, enſuite vous jeterez ſur cette pierre environ trois pouces d'un terreau conſommé, mêlé de bois pourri atténué; vous y placerez pour lors vos mottes, & vous acheverez de combler avec le même terreau mêlé avec de la terre locale : entourez le pied de vos arbuſtes de mouſſe comprimée, couvrez les d'une petite arcade de rameaux de bruyere, juſqu'à parfaite repriſe; & arroſez légerement de temps à autre; avec ces ſoins, ils réuſſiront à merveille, ſur-tout ſi vous les avez placé à l'expoſition du nord, ou du nord-eſt; non-ſeulement ils fleuriront parfaitement, mais ils pourront encore fructifier dans les années ſéches; dès que les bayes ſont mûres, vous

vous pouvez les semer dans de petites caisses, que vous remplirez de terre légere, mêlée par moitié d'excellent terreau consommé. Comme elles sont très-nues, il ne faut les recouvrir, que d'environ un quart de pouce de terreau mêlé de bois pourri, atténué & tamisé ; vous enterrerez ces caisses à rez de-terre, au levant, jusqu'aux premiers jours froids: alors vous les placerez sous une caisse à vitrage, pour y passer l'hiver, de peur que l'action de la gelée ne souleve la terre de la superficie, & en bouleverse les graines. Au commencement d'Avril, vous mettrez des caisses sur une couche tempérée, de même que les Cyprès ; il convient encore de lui faire passer les deux hivers suivans, sous des caisses vitrées, ensuite vous pouvez en tirer les petits daphnés au commencement d'Avril, pour les planter où vous voulez les fixer.

Cette plante est vraiment digne de porter le nom de la belle nymphe de Penée ; aussi attire-elle les regards des Inspirés d'Apollon, dans leurs promenades solitaires ; son parfum éveille leur imagination, & la transporte aux régions du Beau-idéal : c'est un ornement précieux pour les bosquets, & il n'est pas si difficile que le pense Miller, de ravir cette couronne à

la montagne, & d'en décorer nos jardins.

La cinquieme espece est la Tartonéraire des Marseillois. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 218. Ce n'est qu'un très-petit buisson formé de plusieurs branches grêles, qui s'étendent sans ordre, & dont les moins inclinées n'atteignent guere qu'à un pied de hauteur; ses feuilles sont petites, ovales, blanchâtres, douces au toucher, & luisantes comme du satin; elles naissent fort près les unes des autres; c'est de leur intervalle du côté des rameaux, que sortent ses fleurs, qui sont blanches, rassemblées en grappes, étoffées & remplacées par des baies arrondies.

On multiplie cette espece, qui est indigene en Provence, par ses baies qu'on plante trois à trois dans de petits paniers enterrés à demeure, ou bien une à une dans des petits pots qu'on enfoncera au printemps suivant dans une couche tempérée. Lorsque les arbustes, qu'elles auront produites, seront d'une force convenable, on les fixera avec les mottes moulées par le pot dans les endroits qu'on leur a destinés. Il est à observer que les branches de cet arbuste deviennent rarement boiseuses dans les pays situés au nord & à l'occident de l'Europe, & le fruit n'y mûrit pas; cependant cet arbuste peut

y braver à un certain point la rigueur du climat, si on a l'attention de le planter dans une terre séche à l'exposition du levant. Dans son pays originaire, il aime à sortir des crevasses des rochers; ainsi la culture lui répugne; on ne remuera donc jamais la terre à son pied; on se contentera seulement d'arracher à l'entour les herbes qui pourroient l'affamer & l'étouffer. La Tartonéraire est un purgatif usité parmi le menu peuple des environs d'Aix & de Marseille.

CHAPITRE XLIV.

Du Plaqueminier.

LE caractere de ce genre de plante, connu en botanique sous le nom de *Diospyros*, *Linn.* est d'avoir des fleurs hermaphrodites sur un pied, & des fleurs mâles sur un autre. Dans les hermaphrodites, le périanthe du calice est monophille, fendu en quatre, grand, obtus, persistant; la corolle est monopétale, en forme de godet, plus grande, aussi fendue en quatre, ayant les découpures aiguës, qui s'étendent; les filamens des étamines sont

au nombre de huit, ſimples, courts, inſérés fermement au récéptacle : les antheres ſont oblongues, menues ; le germe du piſtil eſt obrond ; le ſtil eſt unique, à demi fendu en quatre, perſiſtant, plus long que les étamines ; les ſtigmates ſont obtus, fendus en deux ; le péricarpe eſt une baye globuleuſe, la ſemence eſt ſolitaire, ronde, applatie, très-dure ; les fleurs mâles ſont ſur un individu différent ; le périanthe de leur calice eſt monophille, fendu en quatre, aigu, droit, petit ; la corolle eſt monopétale, en godet, coriacée, tetragonale, fendue en quatre ; les découpures ſont rondes, entortillées ; les filamens des étamines ſont au nombre de huit, très-courts, inſérés au réceptacle ; les antheres ſont gemelles, longues, aiguës, les intérieures ſont les plus courtes : le piſtil eſt un rudiment de germe. On n'en peut cultiver en France que deux eſpeces.

La premiere eſt le Planqueminier à petits fruits & à larges feuilles. *Buc'hoz, cat. arb. no. 219.* Cet arbre devient grand & porte un aſſez beau feuillage ; ſes feuilles qui ſont ovales, entieres, un peu velues, & de différente couleur de chaque côté, ſont poſées alternativement ſur les branches ; les fleurs ſortent une à une des aiſſelles

des feuilles, & paroissent dans le mois de Juin ; elles sont formées d'un calice divisé en quatre parties, qui sont plus grandes que le pétale, & d'un pétale en forme de cloche ; ce pétale est divisé en quatre, quelquefois si profondément, qu'il paroît formé de quatre pétales assez grands ; le pétale tombe, quand le fruit noue. On trouve dans l'intérieur, huit petites étamines attachées au pétale, elles ont des pédicules très-courts & des sommets allongés, elles ne débordent point le pétale ; on y voit encore un pistil formé d'un embryon arrondi, & de quatre stiles, qui se réunissent en un ; l'embryon devient un fruit semblable, qui reste entouré du calice, & dans leqnel se trouvent quelques semences ovales & pointues ; il s'en trouve une variété dont les feuilles sont plus étroites. Cet arbre croît naturellement dans plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Italie, de même que dans les haies aux environs de Rome & de Montpellier ; il s'éleve de graines ; quand il est un peu gros, il produit das rejets enracinés. Quoique le Planqueminier supporte bien nos hivers, il faut avoir la précaution, quand il est jeune, de mettre vers la fin de l'automne un peu de litiere sur les racines.

La décoction de ses feuilles passe pour être astringente, son bois est dur & d'un bon usage, quoique sa fleur n'ait pas un grand éclat ; comme ses feuilles sont belles, on fera bien d'en mettre dans les bosquets d'été, il y devient fort grand.

La seconde espece est le Planqueminier de la Louisiane à gros fruits. *Buc'hoz, cat. arb. nº. 220.* Le Pishamin, le Plaqueminier de Virginie, le Pinqueminier. Catesby le décrit ainsi ; il croît depuis quatorze jusqu'à dix-huit, & quelquefois vingt-pieds de haut ; son tronc a rarement plus de dix pouces de diametre ; & ses feuilles sont semblables à celles du Poirier ; les fleurs paroissent en avril ; elles sont attachées par des pédicules fort courts, le long des côtés des branches, elles sont monopétales, pleines de suc, vertes & divisées en quatre segmens, au milieu desquels est l'ovaire ; lorsque le fruit est parvenu à sa maturité, il est presqu'aussi gros qu'une prune ; à mesure que le fruit s'enfle, les quatre petales qui composent la fleur, s'étendent & deviennent durs & secs ; le fruit qui est transparent, & d'un jaune tirant sur le rouge, renferme ou contient quatre noyaux plats ; ces fruits mûrissent en différens tems, les uns dans le mois d'Août, les autres dans celui de Novembre,

& ils demeurent attachés à l'arbre après la chûte des feuilles jusqu'en Décembre ; ayant pour lors perdu leurs parties les plus aqueuses, ils se rident, se candissent, sont extrêmement douceâtres, & ressemblent par le goût] & leur consistance aux raisins secs.

Si l'on fend le noyau en deux, on y apperçoit l'arbre en embryon, avec sa tige, son tronc, & ses deux feuilles séminales, d'une maniere plus distincte que dans aucune autre semence; Murray observe que dans cette espece les étamines de la fleur mâle sont au nombre de seize, dont huit inférieures.

Cet arbre croît naturellement en quantité dans la Caroline, la Virginie, & dans la plupart des Colonies de l'Amérique septentrionale; on le multiplie par semences qui réussissent très-bien en pleine terre: mais quand on les veut faire venir plus vîte, il est à propos de les semer sur une couche modérément chaude; & dans ce cas on seme les graines dans des pots pleins de terreau, & on enfonce ces pots dans la couche. Quand les jeunes plantes sont levées, & lorsqu'elles commencent à grandir, on les habitue insensiblement à l'air; & en Juin on les y laisse tout-à-fait jusqu'en Novembre; on met pour lors ces

pots sous un abri de couche chaude, pour garantir les jeunes plants des gelées, qui pourroient faire périr leurs sommités encore tendres; on leur donnera cependant de tems en tems de l'air pendant l'hiver, quand le tems le permet; au printemps suivant, on les transplante en pépiniere à une bonne exposition; on peut les y laisser pendant deux ans, & pour lors on les place à demeure; quoique cette espece soit assez dure, pour résister à nos climats, on fera bien de mettre pendant l'hiver un peu de litiere sur les racines.

Les fruits de cette espece sont gros comme des œufs, on les mange à la Louisiane, quand ils sont mols, comme des nesles; un Normand qui alla s'établir dans ce pays, parvint à faire un bon cidre avec ce fruit.

Ce fruit est encore d'une grande ressource pour les oiseaux, les écureuils & plusieurs autres animaux; la décoction de ses feuilles passe en Médecine pour être astringente; à la Louisiane, on se sert de la pulpe, pour faire des especes de galettes fort minces, qui ont un goût assez agréable, & qui arrêtent les diarrhées. Pour faire ces galettes, on écrase les fruits dans des tamis fort clairs, qui séparent la chair de la peau & des pepins; la chair étant

ainsi réduite en bouillie épaisse & en pâte, on en fait des pains longs d'un pied & demi, larges d'un pied, & épais d'un doigt, que l'on met sécher au soleil, ou au feu sur un gril. Ces galettes ont meilleur goût, quand on les a séchées au soleil.

Ces arbres fleurissent vers le milieu de Juin; leurs fleurs ne sont pas d'un grand éclat, mais leurs feuilles sont belles; on fera bien d'en mettre dans les bosquets d'été, ils deviennent fort grands.

Quelques Auteurs prétendent que l'arbre de la premiere espece est le *Lotus* ou Lotier, dont les fruits tenterent si fort les Compagnons d'Ulysse, qu'ils préférerent d'habiter le pays, où ils en trouverent pour en manger, que de retourner avec leurs Compagnons; mais on ne sait en quoi consiste la bonté des bayes de cet arbre, qui sont séches.



CHAPITRE XLV.

Du Bois de plomb.

LE caractere de ce genre, *Dirca*, *Linn.* est de n'avoir point de calice; sa corolle est monopétale, en forme de massue; son tube est supérieurement plus gonflé, il n'y a point de limbe; le bord est inégal; les filamens des étamines sont au nombre de huit, capillaires, insérés au tube du milieu, plus longs que la corolle; les antheres sont rondes, droites; le germe du pistil est ovale, à sommets obliques; le stile est filiforme, plus long que les étamines, courbé par le sommet; le stigmate est simple; le péricarpe est une baye à une loge, il n'y a qu'une seule semence; on n'en connoît en France qu'une espece qui s'y cultive.

Cette espece est le bois de plomb des marais. *Buc'hoz*, *cat. arb. n.* 221. C'est un arbrisseau, qui ne parvient guere qu'à cinq ou six pieds de hauteur; les branches sont tellement articulées, qu'on les prendroit pour des chevilles, qui entrent les unes dans les autres; les feuilles sont grandes

& ovales ; les fleurs sortent ordinairement au nombre de trois de chaque bouton ; elles semblent partir d'un pédicule commun ; elles sont recourbées vers le bas, & paroissent avant les feuilles. Cette espece croît dans les endroits marécageux de la Virginie, du Canada, & dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale ; elle est très-difficile à multiplier en Europe, car comme cet arbrisseau n'y donne point de semences, on n'a d'autres ressources que les marcottes, ou les boutures, qui ne prennent ordinairement racine qu'au bout de deux ans ; d'ailleurs, comme ces arbrisseaux croissent naturellement dans des endroits très-humides, on a de la peine à les faire croître dans les jardins, à moins que la terre n'en soit bien humide ; cependant ils sont rarement endommagés du froid.

M. Duhamel dit que cet arbre est trop rare, pour qu'on puisse décider de l'usage qu'on en pourroit faire pour la décoration des jardins ; il remarque seulement, que comme il fleurit de très-bonne heure, il annonce le printemps, ce qui est toujours agréable. Il ne paroît pas qu'il puisse être d'une grande utilité pour les arts, non-seulement parce qu'il ne forme qu'un arbrisseau, mais encore parce que son bois

est fort tendre & fort léger. M. Sarrasin n'ayant pu savoir des Indiens pourquoi ils nommoient cet arbrisseau *Bois de plomb*, est porté à croire que ce n'est que par opposition qu'ils lui ont donné ce nom.

CHAPITRE XLVI.

De l'Olivier sauvage.

LE caractere de ce genre, *Elæagnus*, *Linn.* est d'avoir le périanthe du calice monophille, fendu en quatre, supérieur, droit, campanulé, extérieurement raboteux, intérieurement colorié, tombant; il n'y a point de corolle; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, très-courts, insérés plus bas que les divisions du calice; les antheres sont oblongues, se couchant; le germe du pistil est rond, inférieur; le stile est simple, un peu plus court que le calice; le stigmate est simple, le péricarpe est un fruit à noyau, ovale, obtus, glabre, à sommet pointillé; la semence est une noix oblongue, obtuse.

On cultive dans nos jardins deux especes d'Olivier sauvage. La premiere est

l'Olivier ſauvage de Bohême. *Buc'hoz*, *cat. arb. n°.* 222. dont il y a une variété à feuilles rondes. *Idem*, *cat. arb. n°.* 223. Cet arbre croît à une hauteur médiocre ; ſa racine eſt rameuſe & ligneuſe, ſa tige eſt droite ; ſes jeunes rameaux ſont blanchâtres ; le bois eſt blanc, tendre & caſſant ; les feuilles ſont ovales, lancéolées, portées ſur de courts pétioles, blanchâtres ſur-tout en deſſous, comme velues & douces au toucher ; les fleurs ſont en très-grand nombre, diſpoſées le long des jeunes tiges, & placées deux à deux ou trois à trois, à l'inſertion des feuilles qui ſont alternes ; ſes fleurs ſont monopétales, jaunes, & répandent une odeur forte, mais agréable, qui ſelon M. Duhamel, a fait appeller cet arbre par les Portugais, *l'arbre du paradis* ; dans ces fleurs e calice tient lieu de corolle ; il eſt campanulé, diviſé en quatre lobes aigus, ouverts, jaunes en dedans, blanchâtres en dehors ; on y remarque quatre étamines, ſon fruit eſt à noyau, il imite celui de l'Olivier ; il eſt ovale, obtus, dans lequel ſe trouve une amande.

Cette eſpece croît naturellement dans la Syrie, l'Ethiopie, & ſur le Mont Liban ; on la multiplie par ſes jeunes branches, qu'on marcotte en automne : elles

prennent racine dans l'eſpace d'un an; on les détache pour lors des vieux pieds, & on les tranſplante ou dans une pépiniere, pour les y élever pendant deux ou trois ans, ou dans des endroits à demeure; le meilleur temps pour les tranſplanter, eſt la fin de février, ou le commencement de mars, quoiqu'on puiſſe le faire auſſi au commencement d'octobre, pourvu que les racines ſoient préſervées des fortes gelées de l'hiver; on plante ces jeunes arbres à l'abri de la violence des vents; car comme leurs branches ſont très-délicates, elles ſont fort ſujettes à être rompues, quand les vents ſont trop impétueux; ces arbres ne ſont pas de longue durée, auſſi doit on avoir ſoin d'en élever de jeunes plants tous les trois ou quatre ans, pour les perpétuer.

On prétend que les propriétés de cet Olivier ſont les mêmes que celles de l'Olivier franc; les abeilles ſont fort friandes de ſes fleurs, elles en ſucent le nectar; ces arbres croiſſent communément à la hauteur de douze à quatorze pieds; lorſqu'ils ſe trouvent entremêlés avec d'autres arbres de la même hauteur, ils forment une belle variété. La couleur argentée de leurs feuilles, les fait principalement diſtinguer.

La ſeconde eſpece eſt l'Olivier ſauvage oriental. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 224. Le port de cette eſpece eſt le même que celui de l'eſpece précédente ; mais ſes feuilles ſont deux fois plus larges, ovales, un peu oblongues, molles de chaque côté au toucher, pâles en deſſous, ſans être luiſantes ni argentées d'un côté ou de l'autre; elle croît naturellement au Levant; ſes fleurs lorſqu'elles ſont totalement épanouies, ſont très-odorantes; ſa culture eſt la même que celle de l'autre eſpece; ſes propriétés ſont auſſi les mêmes; ſon bois peut s'employer pour les ouvrages de marqueterie.

CHAPITRE XLVII.

Du Vacinet.

Ce genre, *Empetrum, Linn.* reſſemble beaucoup à celui des bruyeres; il porte trois ſortes de fleurs, les unes hermaprodites, les autres mâles, & les autres femelles; les hermaphrodites ont un calice diviſé en trois, un pareil nombre de pétales, trois étamines & un piſtil compoſé d'un embryon arrondi, & d'un ſtile

fort court; l'embryon devient une baye un peu ſphérique, qui renferme neuf ſemences anguleuſes d'un côté, relevées de l'autre; les fleurs mâles ſont ſemblables aux précédentes, excepté qu'elles n'ont point de piſtil, ce qui fait qu'elles ne donnent point de fruits; les femelles au contraire n'ont point d'étamines, mais un piſtil, elles produiſent des bayes ſucculentes qui renferment des ſemences; l'eſpece de Vacinet qu'on cultive ordinairement dans le Royaume, eſt le Vacinet noir. *Buc'hoz, cat. arb. n$_{o}$.* 225. La grande Bruyere à fruits noirs. Cette eſpece porte des tiges rameuſes, glabres; ſes feuilles ne ſont ni raboteuſes, ni cannellées, ni longues, ſon fruit eſt noir, ſon port eſt d'être couché. Cet arbuſte croît dans les endroits marécageux & montueux de la partie la plus froide de l'Europe; il ſe multiplie par ſemences & par marcottes, il ne demande aucun élite de terrein, mais il reprend difficilement, lorſqu'on le tranſplante. Il mérite d'occuper une place dans les boſquets d'été.

CHAPITRE XLVIII.

De l'Ephedre.

LE caractere de ce genre de plante, *Ephedra. Linn.* eſt d'avoir des fleurs mâles & femelles; le chaton des fleurs mâles eſt compoſé d'un petit nombre d'écailles à une fleur, rondes, concaves, de la longueur du périanthe; le périanthe eſt monophille, a demi fendu en deux parties ovales, rond, gonflé, petit, applati; il n'y a point de corolle; les filamens des étamines ſont au nombre de ſept, réunis en une colonne en forme d'alene, diviſée par le ſommet, plus longue que le calice; les antheres ſont rondes, verſées en dehors, dont quatre inférieures, les trois autres ſupérieures; dans les fleurs femelles, le périanthe du calice eſt quintuple, placé l'un ſur l'autre, à découpures alternes, en forme ovale; chacun de ces périanthes eſt monophille, ovale, partagé en deux; les extérieurs ſont plus petits, il n'y a point de corolle; le piſtil a deux germes ovales, de la grandeur

du dernier périanthe, sur lequel ils sont placés ; les stiles sont simples, filiformes, courts ; les stigmates sont aussi simples, il n'y a point de péricarpe, ce sont seulement les écailles du calice, qui sont toutes grossies, succulentes, formant une baie divisée ; les semences sont au nombre de deux, ovales, aiguës, convexes d'un côté, planes de l'autre, applatties par le calice qui les couvre de chaque côté. On peut cultiver deux especes de ce genre.

La premiere espece est le raisin de mer d'Espagne. *Buc'hoz, cat. arb. nº. 226.* L'Ephedre d'Espagne. Cette espece a de très-petites feuilles, presque cylindriques, & une grande quantité de rameaux d'un beau verd, semblables à ceux du Genest, & interrompus par des articulations ; la fleur n'a aucun mérite ; ses péduncules sont opposés, les chatons sont doubles ; son fruit en mûrissant devient succulent comme une petite mûre ; il a le goût aigrelet, sucré & agréable. Cette espece croît communément dans les collines caillouteuses & maritimes de l'Espagne & du Portugal ; elle s'éleve très-bien dans nos jardins, souffre la tonte des ciseaux, elle trace & produit beaucoup de jets enracinés par lesquels on la multiplie ; il faut à cet arbrisseau, suivant Miller, une terre

humide & forte, il supporte très-bien le froid de nos hivers en plein air : autrefois on le mettoit en pots & on l'enfermoit pendant l'hiver dans la serre, mais on a appris par la suite qu'il profitoit mieux en pleine terre.

Les fruits murs de cette espece, ont une acidité agréable, on les conseille pour tempérer l'ardeur de la bile ; quoique les Ephedres ne produisent presque point de feuilles, ils ne laissent pas de faire un arbrisseau toujours vert & assez touffu, par la grande quantité de leurs branches, on doit donc les mettre dans les bosquets d'hiver, en les tondant au ciseau ; on en fait de belles boules ; on peut aussi leur former une tige, en faire des tapis d'un pied & demi ou deux pieds de hauteur ; & les employer à différens usages pour la décoration des jardins.

La seconde espece est l'Ephedre de Sibérie. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 227. La racine de cette espece est brunâtre en dehors, intérieurement blanche, ligneuse, sans suc, articulée, traçante, peu ou beaucoup fibreuse, la tige est ou seule, ou au nombre de deux ou trois, assez semblable à la racine jusqu'à la hauteur d'un pouce ; il en sort des rameaux cylindriques, verts, striés longitudinalement, articulés

en plusieurs endroits, partie simples, partie rameux, tantôt couchés, tantôt droits; souvent les rameaux de l'année précédente deviennent ligneux & en jetent d'autres semblables à ce qu'ils étoient précédemment. Chaque articulation est garnie de deux écailles arides, pointues; les fleurs & les fruits ne sont astreints à aucun lieu certain, tantôt en haut, tantôt au milieu, & tantôt au bas des rameaux, mais toujours aux nœuds des rameaux ou petits rameaux. Cette espece croît naturellement dans la Sibérie; comme elle est très-basse, on en pourroit former une espece de gazon.

CHAPITRE XLIX

De l'Epigée.

LE caractere de ce genre, *Epigœa*, *Linn.* est d'avoir le périanthe du calice double, près l'un de l'autre, persistant; le périanthe extérieur est à trois folioles ovales, lancéolées, pointues; l'extérieur est plus grand; le périanthe intérieur est droit, un peu plus long que l'extérieur, à cinq

folioles lancéolées, pointues : la corolle est monopétale, en forme de tasse; le tube est cylindrique, à peine plus long que le calice, hérissé intérieurement; le limbe s'ouvre, & est partagé en cinq lobes ovales, oblongs : les filamens des étamines sont au nombre de dix, filiformes, de la longueur du tube, attachés à la base de la corolle; les antheres sont oblongues, aiguës; le germe du pistil est globuleux, velu : le stile est filiforme, de la longueur des étamines; le stigmate est obtus, fendu en cinq, le péricarpe est une capsule globuleuse, pentagonale, à cinq loges & à cinq valves, renfermant plusieurs semences rondes; le réceptacle est grand, partagé en cinq; on peut cultiver dans nos jardins l'Epigée traçante. *Buc'hoz, cat. arb.* nº. 228. Cet arbrisseau est rampant, ses rameaux sont cylindriques, parsémés de poils roussâtres : ses feuilles sont alternes, en forme de cœur, ovales, coriacées, très-entieres, pétiolées, ayant les pétioles de la longueur presque des feuilles, supérieurement planes, parsémés de poils roussâtres, ou ferrugineux : la grappe est terminale, les fleurs sont couleur de chair. Cet arbrisseau croît naturellement dans la Virginie & le Canada, parmi les Pins, il pousse des racines, des articulations de

sa tige, qui rampe sur la terre, & se multiplie très-promptement, lorsqu'il a une bonne exposition : il fleurit en Juillet, mais il ne donne point de fruits dans notre climat; pour le propager, on sépare du vieux pied les jeunes branches qui ont des racines, & on les plante à l'ombre dans une terre humide; le vrai temps pour cette opération, est l'automne, pour que les jeunes plants soient bien repris pour le printemps; lorsque l'hiver est rude, on les couvre avec quelques feuilles séches ou avec du fumier, pour empêcher qu'elles ne soient endommagées par la gelée; après qu'elles sont bien enracinées, elles n'exigent plus d'autres soin, que d'être débarrassées des mauvaises herbes.

CHAPITRE L.

De la Bruyere.

LE caractere de ce genre de plante, *Erica. Linn.* est d'avoir le périanthe du calice à quatre folioles ovales, droites, coloriées, persistantes; la corolle est monopétale, campanulée, fendue en quatre,

ſouvent ventrue, les filamens des étamines ſont au nombre de huit, capillaires, inſérées au réceptacle ; les antheres ſont fendues en deux par le ſommet; le germe du piſtil eſt rond; le ſtile eſt filiforme, droit, plus long que les étamines; le ſtigmate eſt couronné, tetragonal, fendu en quatre; le péricarpe eſt une capſule ronde, plus petite que le calice, couverte, à quatre loges & quatre valves; les ſemences ſont nombreuſes, très-petites; on en cultive pluſieurs eſpeces en pleine terre dans nos jardins.

La premiere eſpece eſt la Bruyere commune. *Buc'hoz, cat. arb. no. 229.* Cet arbriſſeau s'éleve à peine à la hauteur de deux pieds, ſa racine eſt ligneuſe, ſon écorce eſt rude & rougeâtre; ſes feuilles ſont oppoſées, liſſes, étroites, en forme de fer de fléche, terminées en pointe, ſes fleurs ſont axillaires, & diſpoſées en grappes, à l'extrêmité des tiges, quelquefois blanches, monopétales, campanulées, droites, renflées, diviſées en quatre parties, ayant le calice compoſé de quatre folioles ovales, droites, coloriées : ſes étamines ſont au nombre de huit, & ont les antheres fourchues: le fruit eſt une capſule arrondie, plus petite que le calice, à quatre loges, à quatre valvules;

renfermant des ſemences nombreuſes & petites. La Bruyere hériſſée eſt une variété de cette eſpece, elle croît de même que la principale eſpece dans les terreins incultes & arides, par toute l'Europe ; on multiplie la Bruyere commune par marcottes, par drageons enracinés, par ſemences ; quand elle ſe plaît dans un endroit, on a bien de la peine à la détruire, ou à l'empêcher de ſe multiplier trop ; mais il eſt ſouvent difficile de la faire reprendre.

On trouve ſur les Bruyeres un papillon qu'on nomme procris. Voy. notre *Faune François*. La chenille de ce papillon eſt noire, avec une tête rouge, & ſon corps eſt chargé de tubercules ornés de quelques poils; les chenilles de cette eſpece forment ſur le gazon des toiles, dans leſquelles elles vivent en ſûreté.

On prétend que les feuilles & les fleurs de la Bruyere ſont aperitives, diuretiques, & diaphoretiques : on les employe en décoction ; on dit encore que ſon eau diſtillée eſt ophtalmique, & que l'huile tirée de ſes fleurs eſt bonne dans les maladies cutanées, on ſe ſert en quelques endroits de la Bruyere blanche contre la gangrene, & toute ſorte de tumeurs, abſcès, bleſſures, morſures, &c.

Les

Les abeilles font d'amples récoltes sur les feuilles de la Bruyere : mais le miel qu'elles ramassent sur cet arbrisseau, n'est pas estimé, il est jaune & siropeux.

C'est avec la Bruyere que l'on fait les petits balais, que l'on présente aux vers à soie, quand il veulent monter pour se méramorphoser & former leurs coques. On prépare avec les souches & les grosses racines de Bruyere, du charbon, dont on fait une grande consommation à Bordeaux pour l'usage ordinaire ; certains montagnards se font des lits assez mollets avec les branches de Bruyere, qui sont élastiques, ils les arrangent par couches les unes sur les autres, les feuilles en dessus : dans plusieurs provinces, où l'on a peu de bois, elles servent au chauffage, sur-tour lorsqu'elles ont séché sur le pied, ce qui se nomme des brandes en Poitou.

On a présenté, il y a quelques années, à l'Académie Royale des Sciences, des cuirs de veaux très-beaux, tannés avec des tiges de Bruyere : voici comment les sieurs Thomas Vankin & Scolle Varing, préparent ces cuirs. On jette les Bruyeres dans une grande chaudiere pleine d'eau, & on les laisse bouillir environ trois heures, qui suffisent pour en faire sortir le suc ;

on transvase ensuite cette eau dans de grandes cuves, qu'il faut placer de façon qu'on puisse en retirer l'eau une seconde fois : on doit avoir soin de mettre les peaux dans cette derniere eau, quand sa chaleur est égale à celle du sang d'un animal, qu'on vient de tuer. Cette façon de procéder nourrit pour ainsi dire les peaux, & les tanne beaucoup plus aisément que par la méthode ordinaire, qui étoit de les jetter dans l'eau froide d'écorce. Il ne faut pas se servir de cuves de fer, elles durciroient & noirciroient le cuir. Les cuirs se tannent ainsi plus promptement & mieux, que par aucune autre méthode, où l'on employe des écorces d'arbres, sur-tout si l'on change souvent l'eau de Bruyere, & qu'on ne le lui laisse jamais que le degré de la chaleur animale. La Chambre des Communes de Londres a ordonné la publication de cette découverte. Toutes les especes de Bruyere forment des arbustes très-jolis dans les mois de mai & de juillet, temps auquel ils sont chargés de fleurs; cependant il est dangéreux de les trop multiplier.

La Bruyere est sur-tout pernicieuse pour la plupart des jeunes arbres, ses racines sucent & dessèchent beaucoup la terre; il est donc important de la fatiguer par

des labours, après l'avoir détruite en grande partie par le feu, dans les endroits on l'on veut planter des bois. Le commencement de l'automne est la vraie saison pour brûler les plantes qui se trouvent desséchées par le soleil de la canicule; il faut le faire avec précaution, pour que le feu ne s'étende pas plus loin qu'ou ne juge à propos, car on a vu des deux mille arpens de bois, absolument perdus & brûlés par la communication du feu, qui gagne de proche en proche, quand l'herbe est séche. Les précautions consistent principalement à bien nettoyer l'herbe du côté de l'endroit, ou l'on craint que le feu se communique, & à former ainsi une lisiere plus ou moins large, qui empêche la communication. L'herbe que l'on a coupé étant répandue sur la partie que l'on veut brûler, & laissée sécher pendant plusieurs jours, sert encore a allumer le feu: avec cette précaution, on choisit un temps serein, observant que le vent ne porte la flamme vers la forêt; on commence pour lors à mettre le feu avec des torches de paille du côté de l'endroit que l'on veut conserver, il s'en écarte à mesure qu'il fait des progrès: cependant il faut veiller avec soin tant que le feu subsiste, afin d'être à portée de remédier aux inconvéniens. Si malgré

ces précautions, le feu s'étendoit dans des endroits que l'on voudroit conserver, on pourroit arrêter l'incendie avec de l'eau, au cas qu'elle soit voisine, mais le plus sûr est de commencer par faire un fossé ou une tranchée large de deux ou trois toises sur un pied de profondeur, dont la terre repandue en dos du côté de la Bruyere, empêche le feu de se communiquer. S'il y a de grosses flameches qui se portent hors de la Bruyere, on y jette promptement de la terre: il faut être sur ses gardes tant que le feu subsiste, car les accidens qu'il produit dans les forêts, sont terribles, & on ne doit négliger aucune attention pour les prévenir. Lorsque le feu est éteint, on met la charrue dans le champ; on peut ensuite y semer de l'avoine, labourer encore le terrein dans le chaud de l'été, pour faire périr les racines, puis semer du bois, ou planter de jeunes arbres: mais on ne doit pas épargner les labours, car il n'y a que ce moyen pour réduire la Bruyere, l'opération de la brûler, ne suffit pas pour la faire périr.

Quoiqu'il soit généralement vrai que la Bruyere nuise beaucoup à l'avancement des jeunes arbres, M. Duhamel atteste que du gland jetté sans précaution dans un lieu où la Bruyere abonde, a levé en

assez grande quantité, pour persuader que ces semis faits avec plus d'attention, peuvent fournir de bons taillis. Ce fameux Agriculteur dit encore qu'il a vu des Pins croître assez bien parmi les Bruyeres : il regarde même comme certain, que si les champs couverts de cette plante se trouvoient à portée de grands Bouleaux, comme la graine de cet arbre leve dans les Bruyeres, quand elle s'y seme d'elle-même, les jeunes Bouleaux parviendroient à étouffer la Bruyere ; & que les Chênes pourroient s'élever à la longue sous ces Bouleaux.

M. le Baron de Tschoudy, dit avoir vu dans dans la plaine de Paderborn, où l'ems prend sa source, une Bruyere de cinq ou six pieds de haut, qui porte des fleurs d'un pourpre clair charmant, & trois ou quatre fois plus grosses que celles de l'espece commune. Au milieu de cette même plaine, qui n'est qu'un désert, se trouve une habitation, autour de laquelle, à l'aide des cendres de Bruyere, on est parvenu a cultiver des graines & des légumes.

Wilman dans son Traité des abeilles, dit qu'en Vestphalie, vers la fin de l'été, on a coutume de transporter les ruches près des grandes forêts ou des landes couvertes de Bruyeres, dans la vue de mettre

ces insectes précieux à portée de recueillir leur provision de miel pour l'hiver.

En Dannemark, on fait avec la Bruyere, une espece de bierre, qu'on dit être agréable au goût, & à laquelle on attribue une grande vertu cordiale. Les mendians & les pâtres sont sujets à mettre le feu aux Bruyeres pour se chauffer; mais les gardes & en général toutes autres personnes doivent y veiller attentivement, à cause des grands accidens qui peuvent en résulter. Dans le pays ou la paille est rare, la Bruyere peut servir de litiere aux brebis, aux bœufs, & aux vaches; peut-être même qu'on l'employeroit aux mêmes usages que le jonc marin. De pauvres gens chauffent leur four avec la Bruyere, & le pain en sort bien cuit.

La seconde espece de Bruyere est le Terralix de S.-Léger. *Buc'hoz, cat. arb. no.* 230. Les feuilles de cette espece sont pour l'ordinaire opposées en croix, & hérissées de longs poils sur leurs bords; il y a de semblables poils aux bords du calice & le long des tiges, elle fleurit deux fois l'année, ses corolles sont globuleuses, ovales, terminales, serrées, plus longues que les feuilles, les antheres sont à deux cornes, renfermées, il paroît que c'est la même dont parlent Jacques & Paul Contant,

dans leurs Commentaires sur Dioscoride, comme étant cultivée en Normandie aux environs de Rugles, pour en faire des especes de brosses, ou vergettes. Ils la distinguent d'une autre espece nommée *Brumette*, dans le Duché de Châtelleraut, qu'ils prétendent être l'*erica* de Dioscoride, & qu'ils ne désignent qu'en disant qu'elle a les feuilles du Tamarisc, ou petit Cyprès de jardin, & des fleurs jaunâtres depuis le milieu des tiges jusqu'au sommet. Cette plante croît naturellement dans les buissons marécageux de la partie septentrionale de l'Europe.

On cultive donc cette espece pour faire des balais fins ou especes de brosses : les Contant avertissent, que dans l'espece cultivée en Normandie, on ne doit se servir que des brins unis, & ou il n'y a point d'écailles, les autres étant sujets à se rompre en nettoyant les habits. Les Contant disent encore que la Bruyere de Châtelerault est quelquefois employée en époussettes ou vergettes, plus commodes pour nettoyer les velours que celles de fine Bruyere. On ne brûle pas cette plante dans les ménages, parce que ces cendres, disent-ils, ne valent rien ; les boulangers seuls en chauffent leurs fours. Les racines servent à faire du charbon, que l'on nomme en

Poitou *charbon de cosse*, dont il n'y a que les forgerons qui fassent usage, attendu qu'il ne brûle, que quand on le souffle & mouille comme le charbon de pierre.

La troisieme espece est la Bruyere cendrée. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 231. Cette espece a l'écorce cendrée, c'est-à-dire, couverte de filets blancs, très-courts; les feuilles sont fort étroites, pointues, roides, rangées par paquets en anneaux vers le haut des branches; plus bas, chaque paquet termine ordinairement une jeune branche, on en voit quelques feuilles trois à trois, mais plus souvent les cavités où elles étoient articulées. Ces branches naissent le long des tiges: au sommet de la plante paroissent en juin, juillet, août, Septembre, des fleurs tantôt blanches, tantôt un peu lavées de rouge, tantôt gris de lin; elles ne sont formées que d'un seul grelot: l'embryon est à quatre côtes légerement sillonnées; les découpures du grelot se renversent en dehors. La Bruyere cendrée croît en France. Murray donne pour variété de cette espece une Bruyere, dont les fleurs sont bleuâtres.

La quatrieme espece est la Bruyere à cils. *Buc'hoz, cat. arb. n°:* 232. Cette espece est haute de deux pieds; ses feuilles sont trois à trois, s'étendent, sont ses-

lisses, ovales, oblongues, aigues, réfléchies par le bord, ciliées; la grappe est terminale, verticillée, terne, la corolle est grande, ovale, irréguliere; les antheres sont simples, enfermées, elle est indigene en Portugal.

La cinquieme espece est la Bruyere du midi. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 223. Sa tige est à rameaux blanchâtres, anguleux; ses feuilles sont quaternes, lisses, s'étendans, plus rarement cinq à cinq; les fleurs sont latérales, éparses; le calice est simple, colorié, lancéolé, aigu, de moitié plus court que la corolle; celle-ci est ovale. Les antheres paroissent en dehors, sans être barbues; le stile paroît aussi, est deux fois plus grand que la corolle, le stigmate est très-simple, cette espece croît naturellement sur les montagnes d'Autriche.

La cinquieme espece est la Bruyere à longues fleurs. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 234. Les feuilles de cette espece sont quaternes, les fleurs sont latérales, courbées, très-grandes, le calice est simple, la corolle est cilindrique, le stile sort. Cette espece nous vient du Cap de Bonne-Espérance, quoiqu'on la cultive en pleine terre en Angleterre, on feroit bien en France d'en conserver quelques pieds dans l'orangerie, elle est de toute beauté, & mérite

d'être cultivée dans nos jardins, c'est de toutes les Bruyeres celles qui m'a paru la plus agréable à la vue.

La sixieme espece est la Bruyere en tube. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 235. Les feuilles de cette espece sont linéaires, lisses, les supérieures sont ciliées, les fleurs sont terminales, solitaires, sessiles; les corolles sont pourpres, pointues, poileuses, plusieurs fois plus longues que le calice. Cette Bruyere mérite aussi d'être cultivée à cause de la beauté de sa fleur, on la croit originaire d'Afrique, mais elle réussit passablement en pleine terre.

La septieme espece est la Bruyere à plusieurs fleurs. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 236. Les feuilles de cette espéce s'étendent, sont obtuses, bossues à la base, cinq à cinq: les fleurs sont éparses, ont la corolle cilindrique, les antheres sont sans barbe, elles paroissent en dehors, ainsi que le stile. Cette espece est indigene à l'Angleterre, au Levant, au Languedoc.

La huitieme espece est la Bruyere à trois fleurs. *Buc'hoz, cat. arb. n.* 237. Les rameaux & les péduncules de cette espece sont cotoneux, les feuilles sont trois à trois; les fleurs sont terminales, les corolles sont globuleuses, campanulées, de la longueur

du calice ; les antheres sont en forme de crête, le stile est caché.

On en culrive plusieurs autres especes en pleine terre en Angleterre, que nous passons sous silence, d'autant qu'on n'a pas essayé de les cultiver en pleine terre en France.

CHAPITRE LI.

Du Fusain.

LE caractere de ce genre, *evonymus. Linn.* est d'avoir le périanthe du calice monophylle, plane, à cinq dents rondes, concaves ; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, ovales, planes, s'étendans, plus longs que le calice ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alene, droits, plus courts que la corolle, placés sur le germe comme sur un récéptacle ; les antheres sont dydimes, le germe du pistil est pointu ; le stile est court, simple ; le stigmate est obtus ; le péricarpe est une capsule succulente, coloriée, pentagonale, à cinq angles, à cinq loges & à cinq valves ; les semences sont solitaires, enveloppées d'une épiderme en

baye. On en peut cultiver en France quatre especes ou variétés.

La premiere espece est le Fusain commun. *Buchoz*, *cat. arb.* n°. 238. Cet arbrisseau est passablement grand, de la hauteur de quatre ou cinq coudées, & même plus; sa racine est longue, forte & ligneuse; son bois est dur, facile à fendre; d'un jaune clair, couvert d'une écorce verte; ses branches paroissent être d'une forme quadrangulaire, à cause des éminences, qui se trouvent dans leurs écorces, ses feuilles sont entieres, ovales, plus ou moins allongées, dentelées légerement sur leurs bords, & disposées deux à deux; ses fleurs sont composées d'un calice applati, divisé en cinq parties; au milieu duquel on remarque une espece de rosette, qui est l'embryon du pistil, d'où partent quatre ou cinq pétales, autant d'étamines & un stile; l'embryon se change en un fruit quarré ou pentagonal, partagé en quatre ou cinq loges, dans chacune desquelles est une semence ovale, solide, d'une couleur saffrannée en dehors, garnie d'une moëlle blanche, ainsi que le chenevis, d'un goût amer & désagréable. Cette espece est indigene à la France; elle n'est pas délicate, elle s'éleve facilement par semences & par marcottes, trace & fournit

des drageons enracinés, & fleurit au mois de mai & de juin; son fruit mûrit en automne.

On prétend que deux ou trois fruits de Fusain purgent abondamment par haut & par bas; les gens de la campagne les réduisent en poudre & en saupoudrent la tête des enfans pour faire mourir les poux; ils se servent aussi extérieurement de leur décoction, pour rendre les cheveux blonds, & pour guérir la gratelle.

Rien n'est meilleur pour guérir radicalement la galle des chevaux & des chiens, que le vinaigre, où on a fait bouillir plusieurs fruits ou baies de Fusain. Mathiole d'après Théophraste, dit que cet arbrisseau est nuisible aux bestiaux, & assure que la brebis & la chevre n'en approchent point. Clusius prétend le contraire, ce que nous avons peine à croire, à cause de la mauvaise qualité & de l'odeur désagréable de cet arbrisseau.

Les Teinturiers en font un grand usage, ils s'en servent pour trois couleurs, le verd, le jaune & le roux. Pour avoir la premiere, on en fait bouillir les graines encore vertes avec un peu d'alun; son bois est propre pour faire des fuseaux, des curedents, lardoires & autres instrumens; en Suisse & en Lorraine, on fait avec ses

ses branches des goupillons & des chasse-mouches, en les divisant par petits copeaux longs & étroits, frisés régulierement & avec une adresse singuliere : les Dessinateurs font aussi grand usage de son charbon, qui est un très-beau crayon ; on fend une tige de Fusain par morceaux de la grosseur du doigt ; on en remplit un canon de fer, qu'on fait rougir ; on le laisse ensuite refroidir, & on en retire un charbon très-tendre, & très-commode pour faire des esquisses : au lieu de morceaux refendus, on peut se servir de baguettes de brin ; elles sont même préférables, pourvu qu'on fasse la pointe des crayons sur un des côtés, à côté de la moëlle ; ces crayons sont droits, au lieu que ceux qui proviennent de morceaux de bois refendus, sont souvent rompus & très courbés, ce qui vient de ce que la circonférence de ces morceaux, se retire plus que le centre.

Le Fusain mérite une place dans les bosquets par la beauté de son fruit, qui conserve sa belle couleur rouge ou violette, jusqu'aux gelées.

La seconde espece est le Fusain à larges feuilles. *Buc'hoz, cat. arb. n°. 239.* M. le Chevalier de Linné la donne pour une variété de l'espece précédente ; ses feuilles

font larges; les capsules font aîlées, angleuses; les péduncules font plus longs que la feuille.

La troisieme espece est le Fusain d'Amérique. *Buc'h. cat. arb. n°.* 240. Les feuilles de cette espece font larges, lancéolées, découpées à dents de scie, semblables à celles du Pyracanthe; le calice, la corolle, les étamines, les loges du fruit font partagés en cinq parties dans toutes les fleurs; la capsule du fruit est rouge. Ce fusain est indigene dans la Virginie. Miller a observé que les fleurs de cet arbrisseau avortent souvent en Angleterre; au reste, sa culture est à-peu-près la même que celle de la premiere espece; elle s'éleve de semences & de marcottes; elle trace même quelquefois & fournit des drageons enracinés. Au surplus, ce Fusain n'est pas délicat; Il réussit moins à l'ombre qu'au soleil; on seme sa graine en automne, dès qu'elle est mûre; si on differe jusqu'au printemps, elle est une année entiere sans lever.

Il y a des chenilles rases, particulieres aux Fusains, dont elles dévorent les feuilles presque tous les ans. Comme ces insectes se rassemblent durant la nuit par paquets dans des especes de bourse qu'ils se filent,

on les détruit en cherchant ces bourses le matin à la fraîcheur.

Cette espece ne quitte point ses feuilles, ce qui en releve le mérite ; on la mettra par conséquent dans des bosquets où elle soit à l'abri des grandes gelèes, car elle y est sensible.

La quatrieme espece est le Fusain à longues feuilles. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 141. C'est plutôt une variété qu'une espece.

La cinquieme espece est le Fusain à fleurs noires. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 142. Il a le port & la ressemblance du Fusain d'Europe, par conséquent c'est plutôt une variété qu'une espece ; l'écorce est à verrues ; il est indigene en Autriche,

La sixieme espece est le Fusain d'un noir pourpre. *Buc'hoz, cat. arb.* n. 243. ses rameaux sont glabres, ses feuilles sont pétiolées, aigues, toutes ses fleurs sont fendues en quatre.

CHAPITRE LII.

Du Hetre.

LE caractere de ce genre, *fagus. Linn.* est d'avoir des fleurs mâles & femelles sur le même pied; les fleurs mâles sont attachées au réceptacle commun ou chaton; le périanthe de leur calice est monophille, campanullé, fendu en cinq, il n'y a point de corolle; les filamens des étamines sont nombreux, environ au nombre de douze, de la longueur du calice, soyeux; les antheres sont oblongues, les fleurs femelles sont dans le bourgeon de la même plante; le périanthe de leur calice est monophille, à quatre dents, droit, aigu; il n'y a point de corolle; le germe du pistil est couvert par le calice; les stiles réfléchis; le péricarpe est une capsule ronde, qui a été le calice, très-grande, environnées d'épines molles, à une loge, à quatre valves; les semences sont deux noix ovales, à trois côtes, à trois valves, pointues.

Ce genre comprend les Hetres proprement dits, & les Châtaigniers; dans le Hetre, les fleurs mâles sont rassemblées

en rond, au nombre de trois; dans le Châtaignier, les mêmes fleurs sont rassemblées en cilindre depuis une jusqu'à deux.

La premiere espece est le Châtaignier. *Buc'hoz, cat. arb. n°. 244.* C'est un arbre dont la racine est rameuse & ligneuse; son tronc est grand, couvert d'une écorce lisse, noirâtre & tacheté, ses feuilles sont grandes, fermes, d'un beau verd, fort luisantes, & posées alternativement sur les branches, dentelées par les bords, & relevées par dessous de nervures assez saillantes; ses fleurs répandent une odeur désagréable, elles sont mâles & femelles sur un même individu; les fleurs mâles sont formées d'un calice d'une seule piece, divisé en cinq parties, dans lequel sont dix étamines ou environ; la plupart de ses fleurs sont grouppées sur un filet en forme de chaton; les fleurs femelles qui sortent des mêmes boutons que les mâles, mais qui ne font point partie du chaton, ont un calice divisé en quatre parties, dans lequel est un pistil, qui se divise par le haut en trois stiles; l'embryon qui forme la base du pistil, & qui fait partie du calice, devient un fruit sec & épineux, dans lequel sont une ou plusieurs châtaignes ou semences formées d'une grosse amande,

laquelle eſt recouverte par une enveloppe coriacée.

Le Châtaignier ſe trouve dans les grandes forêts, on en voit dans le Limouſin, le Périgord, la Bretagne, la Picardie, le Languedoc, & même dans la Généralité de Paris. On cultive dans le Dauphiné & le Lyonnois, une eſpece connue plus communément ſous le nom de Marronnier; on le cultive pareillement dans le Languedoc & la Provence. Ce Maronnier a une variété qui eſt à feuilles panachées. *Buc'hoz, cat. arb.* n°. 246. & une autre variété, qui eſt le Châtaignier nain. *Idem, cat. arb.* n°. 245.

Le Châtaignier ſe plaît dans les terres légeres, dans les lieux les plus arides & les plus incultes; ſables, roches, pierrailles, tout l'accommode; cependant il exige quelque culture, ſi on en veut retirer une récolte aſſurée: on appelle châtaigneraie, un terrein plus ou moins étendu qui eſt planté de Châtaigniers greffés. Tout particulier qui deſire ſe faire un revenu par le moyen des Châtaigneraies, a trois choſes à obſerver; 1°. il doit avoir dans ſes domaines des pépinieres de Châtaigniers; 2°. Il doit planter ces Châtaigneraies relativement à la qualité des terres & du climat; 3°. il faut qu'il faſſe donner à

ses châraigneraies une culture fixe & méthodique.

Une pépiniere de Châtaigniers est un terrein mis hors de l'insulte des bestiaux, dans lequel on éleve de semences les Châtaigniers, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour être placés à demeure. Par des secours de pépinieres un pere de famille, sans rien débourser, trouve sous la main des Châtaigniers d'une belle venue, pour former des châtaigneraies, & pour remplacer les arbres, qui ont périt dans les châtaigneraies déjà faites; les plants de Châtaigniers levés dans les pépinieres, souffrent moins de la transplantation que les plants de Châtaigniers levés dans les forêts ou dans les bois. Ceux-ci n'ont pas le pied aussi fourni de racines; ils sont d'ailleurs nourris dans une terre engraissée de la feuille des arbres. Pour l'emplacement d'une pépiniere de Châtaigniers, on fait le choix d'une terre médiocre, qui n'ait en profondeur qu'un pied & demi sur un fond de roche ou de glaise, & qui a les quatre aspects du soleil; une terre de médiocre qualité a plus de rapport avec les terreins qu'on destine aux châtaigneraies, & l'exposition des quatre aspects du soleil prévient les accidens, qui arrivent aux Châtaigniers pour la transplantation; car les

plants levés dans l'exposition, qui est tout à fait au nord, pour être transplantés du midi au couchant, périssent le plus souvent.

Pour élever une pépiniere avec succès, il faut préparer la terre par des labours suffisans, & l'amander avec du terreau; on replante ensuite dans le mois de mars les Châtaigniers, qu'on a eu soin de choisir dans la plus grosse espece, & de conserver dans le sable, on les met dans un sillon sur un seul rang, éloignés entr'eux d'un pied; les sillons seront espacés d'un pied & demi, ou à deux pieds, espace suffisant pour étendre les racines des jeunes pieds, & pour faciliter le labour.

Les Châtaigniers plantés germent dès la premiere seve; on dit pour lors que les Châtaigniers sont en *porette.* Il faut les laisser à eux-mêmes durant cette premiere année; mais au mois de mars de la seconde année, on doit donner aux porettes un labour léger; & on choisit un jour de pluie dans le mois de juin pour arracher les herbes qui les étouffent; les labours seront continués d'année en année, en observant de donner les derniers plus profonds que les premiers; où l'on n'a fait pour ainsi dire, que gratter la terre.

A la troisieme année on commence par

couper les branches latérales, afin de leur procurer une tige de belle crue ; on coupe même les tiges qui viennent mal, pour qu'il en revienne une plus droite. Cette taille ne doit être faite que dans le mois de mars; si elle étoit faite dans le mois de novembre, il seroit à craindre que le froid survenant après la pluie, ne causât des gersures dans le bois, le plant en souffriroit, il pourroit bien même en périr: dès que les plants en pépiniere sont parvenus à cinq ou six pouces de circonférence, & sont hauts d'un pied & demi, il faut les transplanter dans les châtaigneraies : les racines devenans trop grosses, rendroient la levée des Châtaigniers difficile, & le succès de leur plantation incertain.

Tout particulier qui veut planter une Châtaigneraie, doit fixer le nombre des plants sur l'étendue & la qualité du terrein ; il faut planter plus épais dans les terres médiocres, parce que les Châtaigniers n'y prendroient pas l'accroissement qu'ils auroient pris dans une terre d'une meilleure qualité. Par cette même raison, on reduit la tige des plantes à plus ou moins de hauteur avant de les placer à demeure. Dans le mois d'octobre, on fait faire des trous pour les arbres; ce sont des tranchées, qui ont une toise en quarré d'ouverture sur

un pied de profondeur, elles feront distribuées par alignement, soit en quarré simple, soit en échiquier, autant que le terrein peut le permettre; & dans la distance de cinq à six toises l'une de l'autre, dans les terres légeres; les plants de Châtaigniers seront placés à demeure dans les mois de Novembre & de Décembre. On choisira pour cela de beaux jours, & on observera de donner aux plants les mêmes aspects du soleil qu'ils avoient dans la pépiniere. Cette méthode procure divers avantages.

Les plants de Châtaigniers étant une fois mis en place, il est prudent de faire revêtir leurs tiges de paille, & de les garnir d'épines par-dessus. La paille qui enveloppe l'écorce empêche le plant de bourgeonner; au moyen de quoi, la seve se porte en entier vers la tête; elle garantit le plant des impressions du froid; elle met aussi l'écorce à couvert des ardeurs du soleil, qui la brûleroit, & mettroit par là le tronc du plant à découvert; les épines servent à écarter les animaux qui pourroient ébranler les plants; la prudence exige encore que dans les châtaigneraies, dont le sol est d'une terre très-légere, ou sur les roches, on motte le pied des plants, afin de leur procurer un abri

contre l'air chaud, qui deſſécheroit leurs racines : on éleve pour cet effèt de la terre autour des plants, à la hauteur d'un pied ou environ, ſur l'étendue de quatre pieds, obſervant que la ſuperficie en ſoit plâte, afin que les eaux puiſſent s'y arrêter & pénétrer au pied de l'arbre : une couche de fougere chargée d'un demi pied de terre, forme un excellent préſervatif contre l'accident qu'on cherche à prévenir.

Les plants de la premiere ſeve ſe couronnent de jets, auxquels il ne faut pas toucher juſqu'au mois de mai ſuivant, pour lors on ébarbe les jets foibles & inutiles : on y revient d'année en année afin qu'au moyen de ce retranchement des jets, la ſeve ne ſoit point détournée au préjudice des branches réſervées pour le greffe. On greffe les Châtaigniers en flûte dans le mois de mai ; le méchaniſme de cette façon de greffer conſiſte à lever ſur l'écorce d'un Châtaignier ſain & bien nourri, un chalumeau de la longueur d'un pouce & demi, chargé d'un ou de deux bons yeux, autrement dits bourgeons ; enſuite à revêtir de ce chalumeau le tronçon d'une branche de ſauvageon, qui ayant eté dépouillé de ſon écorce ſur la longueur de deux pouces, ſe trouve du même calibre que le chalumeau ; on peut lever pluſieurs chalumeaux

chalumeaux ſur le même jet ; mais ils ne ſeront pas également bons pour ſervir de greffe, les quatre ou cinq premiers yeux à commencer par le bas du jet, qui tenoit au tronc, ſont pour l'ordinaire borgnes, & s'ils ne le ſont pas, ils donnent beaucoup de bois & très-peu de fruit ; la partie qui fait le haut du jet, n'étant pas encore formée au point qu'il le faut, ſe trouve cordée ; les élévations dans le bois forment dans l'écorce des ſillons, qui s'oppoſent à ce que le chalumeau puiſſe s'appliquer exactement ſur le tronçon du ſauvageon, le ſuccès de la façon de greffer en fente dépend de pluſieurs circonſtances:

Il faut 1°. que le tronçon de la branche du ſauvageon dépouillé de ſon écorce ſoit exactement de calibre avec le chalumeau ; s'il eſt trop gros, le chalumeau colle étroitement le bois, & ne permet pas l'accès à la ſeve ; au moyen de quoi le greffe ſéche par le défaut de nourriture ; s'il eſt trop mince, l'air s'inſinue entre le bois & le chalumeau ; & par ſon poids & ſon reſſort, il fait refluer la ſeve.

Il faut 2°. que l'écorce du tronçon de la branche, ainſi que le chalumeau, ſoient coupés horiſontalement dans une exacte proportion ; afin que les levres de l'un & de l'autre, ſe joignent aiſément dans leurs

approches; car pour peu que les lévres ſoient pincées dans quelque partie de leur circonférence, il en provient un engorgement de ſeve, qui occaſionne le bourrelet.

Il faut 3°. que l'opération ſoit faite dans de beaux jours & jamais par un tems de pluie, ou lorſque le vent du midi ſouffle. L'écorce, dont on dépouille le ſauvageon, laiſſe un ſuint ſur le bois; les eaux de la pluie détachent ce ſuint & prennent ſa place; le chalumeau en recouvrant ce bois enveloppe les parties d'eau qui s'y ſont attachées, & qui ne peuvent en être ſéparées par la ſeve qui ſe préſente. Le vent du midi fait auſſi exhaler ce ſuint, il deſſéche encore le chalumeau, ainſi que les lévres du ſauvageon, & l'air ſe loge par-tout: le vent du nord eſt le plus favorable pour la greffe; il fait un effet tout contraire à celui du midi; il maintient le chalumeau ſur le bois du ſauvageon, reſſerre les bords extérieurs des lévres de ſon écorce, & force même la ſeve de monter à l'extrêmité de la greffe; le nombre des entes qui ſont à placer ſur un ſauvageon, doit être proportionné à ſa force & à ſa vigueur. Un ſujet foible ne peut nourir les entes, dont il eſt ſurchargé; elles ſont ſuffoquées par l'abondance de

la seve, lorsqu'elles sont en très-petit nombre sur un sujet fort & vigoureux; il faut observer que les sauvageons, qui retiennent leurs feuilles pendant l'hiver, ont bien plus de seve, que ceux qui ne les retiennent point.

On donne le nom *d'œuvres* aux jets du Châtaignier, sur lequel on leve les greffes: on fait dans le pays un commerce de ces jets, on y fraude souvent sur l'espece; les personnes prudentes n'achetent point de ces œuvres, elles tiennent dans le coin d'un verger des arbres de l'espece du fruit, qui convient à leur terrein, car le revenu des châtaigneraies dépend du choix du fruit, dont les sauvageons sont entés. Il y a différentes variétés de Châtaigniers, nous en avons même déjà indiqué deux; ils ne fructifient pas également à tous les aspects du soleil; les uns demandent le nord, les autres le midi & le couchant; il y en a aussi, qui ne le cédent point aux Chênes pour leurs tiges, mais qui rapportent peu de fruit; d'autres s'élevent peu, & s'épuisent par l'abondance du fruit qu'ils donnent; il y en a aussi de hâtifs & de tardifs.

Dès que les bourgeons sont sortis de la greffe, ils se forment en rameaux; on en retarderoit le progrès, si on en retranchoit la moindre feuille: il suffit pour lors de

les garantir des coups de vent, de peur qu'ils ne cassent, & de les protéger contre le sauvageon. Pour mettre les entes à l'abri des coups de vents, on attache à la tige de l'arbre un ou deux rameaux suffisamment garnis de bois, afin de former autour de la greffe une espece de palissade; on protége les greffes contre le sauvageon, en ébarbant les jets, qui paroissent sur la tige de l'arbre au dessous de la greffe; cependant il y a un cas, où on fait bien de laisser subsister quelques jets sur le sauvageon, c'est lorsqu'il est à craindre, qu'une seve trop abondante ne suffoque les entes: mais les jets sont à retrancher, dès qu'il n'y a plus de danger.

Il arrive quelquefois qu'il se forme une bosse dans quelques parties du sauvageon, qui tient a la greffe. Cette bosse devient circulaire en grossissant, & prend la figure d'un bourelet, d'ou on lui a donné ce nom: le bourrelet, quand il est négligé, devient une maladie mortelle pour les entes: l'écorce du sauvageon forme une espece d'*étranguillon* autour du bois, à mesure qu'elle se dilate, & la seve ne passe plus dans la greffe: on prévient les effets du bourrelet par un remede très-simple: comme il est causé par un engorgement de la seve, il faut avec la lame de la pointe du'ne ser-

pette ou d'un couteau, incifer perpendiculairement l'écorce en divers endroits, sans offenser le bois, & ce sur la longueur d'un pouce ou environ, à prendre partie en dessus, partie en dessous de la soudure du sauvageon avec la greffe.

Dans la troisieme année de la greffe, il y a des précautions à prendre, afin de former la tête du châtaignier suivant le lieu ou il est placé. Tout Cultivateur qui a mis en place des plants de Châtaigniers, & qui les a fait enter, seroit modiquement payé de ses travaux & de sa dépense, s'il ne portoit son attention à faire tailler ces arbres suivant leur situation, & à les entretenir vigoureux par de fréquens labours. Le Châtaignier porte son fruit à l'extrêmité des branches; il ne rapporte beaucoup, qu'autant qu'il a de l'air & du soleil; c'est la raison pour laquelle nous avons dit qu'il falloit planter par alignement & par distance raisonnable; dans les lieux bas cet arbre fait pointe & cherche à respirer; il faut pour lors en élaguer les branches, & le faire filer, avant de lui procurer une tête élevée; les branches qu'on laisseroit subsister en bas affameroient l'arbre sans donner du fruit.

Dans les lieux hauts ce n'est pas la même chose; comme le Chataignier est en plein

air, sa tige s'éleve peu, & a toujours une tête garnie : il faut pour lors retrancher les branches tortues & celles, qui dans leur accroissement seroient mal placées. La tête de ces arbres doit représenter la houpe d'un bonnet quarré ; on ne conserve pour lors qu'un petit nombre de maîtresses branches, qui laissent le Châtaignier évuidé, & fournissent un nombre de ses branches moyennes subdivisées en un plus grand nombre de petites. Dans cette opération, il faut couper les branches près du tronc, pour qu'il ne reste point de chicots à l'arbre : les chicots empêchent l'arbre de se recouvrir ; il s'y forme un trou, par lequel les eaux de pluie s'insinuent dans le tronc, gagnent le cœur de l'arbre & le pourrissent.

Le Châtaignier donne souvent des branches qui l'épuisent, & qui ne rapportent aucun fruit ; on nomme ces branches, *branches gourmandes*. Les branches à fruits en poussent aussi de petites, qui dérobent la nourriture à la châtaigne : on les nomme *branches chiffonnes*. Il faut nettoyer les Châtaigniers de temps en temps, afin de les purger de leurs mauvaises branches.

La grêle fait beaucoup de tort aux jeunes Châtaigniers ; il faut couper les branches qui sont maltraitées, afin que l'arbre pousse de nouveaux bois ; car dès qu'une branche

est endommagée, jamais elle ne se rétablit. Il faut couper pareillement les branches qui ont été fracassées par le vent, à moins qu'elles ne soient brisées qu'en partie ; on les coupe pour lors en bec de flûte, au dessous de la plus légere apparence de fracture, en observant que la taille soit faite par dessous. Lorsque le Châtaignier commence à vieillir, on le ranime en coupant sa tige au-dessous des maîtresses branches, à une distance plus ou moins grande de la soudure de la greffe.

On a observé que rien n'est meilleur pour rendre les Châtaigniers plus vigoureux, que de leur donner des labours ; c'est pourquoi il ne faut pas les négliger. Un Châtaignier dans une terre à grain rapporte trois fois plus de fruit, que n'en rapporte un Châtaignier de même tige, & d'un même volume de branches, planté dans une terre en friche. Quand on a un terrein propre au Châtaignier, on fera bien d'en planter dans les bosquets d'été & d'automne, & d'en former des massifs & des avenues, quoique cet arbre ait le défaut d'étendre ses branches, & de les laisser pendre fort bas.

On trouve sur le châtaignier un petit insecte, qu'on nomme la cigale noire, elle est très-difficile à attraper ; elle est d'un

brun noir & luisant, & ses yeux, qui ne sont point saillans, sont d'un brun noirâtre : en la regardant de près, on voit sur l'écusson quelques points enfoncés.

Le fruit de cet arbre est d'une grande utilité; la récolte n'en est abondante, que tous les deux ans. On le conserve, en le mettant par lit dans du sable bien sec, dans des cendres, dans la fougere, en le laissant dans son brou. Les Montagnards vivent tout l'hiver de ce fruit, qu'ils font sécher sur des claies, & qu'ils font moudre après l'avoir pilé, pour en faire du pain qui est nourrissant, mais fort lourd & indigeste. Les habitans du Périgord, du Limousin, & des montagnes des Cevennes, ne font usage d'autre pain que de celui de Châtaigne : on prétend que tous ces Peuples ont un teint jaune, effet produit par cette mauvaise nourriture; on fait aussi avec les châtaignes une bouillie, qu'on nomme le *chatigna*. Tout le monde sait qu'on mange les marrons bouillis avec l'eau & le sel, ou rôtis sous la cendre, ou grillés dans une poêle. On en fait aussi des compotes & des confitures séches : dans les pays ou il y a beaucoup de châtaignes, on engraisse les pourceaux en leur faisant manger à discrétion des châtaignes.

On employe la farine de châtaigne

pour arrêter la diarrhée ; cette même farine mélangée avec le miel, & les fleurs de souffre, fournit un électuaire propre à ceux qui crachent le sang & qui toussent beaucoup. La décoction de châtaigne, ou leur écorce rôtie mise en poudre, convient dans les maux de ventre : la petite peau qui est sous l'écorce, pareillement mise en poudre & prise à la dose de deux gros, est très-bonne dans la dyssenterie, sur-tout si on y ajoute autant d'ivoire rapé. On conseille quelquefois dans l'ardeur d'urine, & dans les picotemens de la poitrine, une emulsion faite avec la semence du Pavot, l'eau d'orge, & les châtaignes. Si on pile les châtaignes avec du vinaigre, & de la farine d'orge, & si on les applique en cataplasme sur les mamelles, elles en amolissent la dureté, & dissolvent le lait qui s'y est coagulé : si au contraire on les pile avec du sel & du miel, on prétend qu'elles guérissent la morsure des chiens enragés.

La seconde espece est le petit Hêtre. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 247. Le Châtaignier nain de l'Amérique ; n'est-ce peut-être pas le Châtaignier nain, *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 245, dont nous avons fait une variété ? Cet arbrisseau a rarement plus de seize pieds de haut, & n'en a pour l'ordinaire que

huit ou dix; il a huit à dix pouces de grosseur, & croît d'une maniere fort irréguliere, son écorce est raboteuse & écaillée; ses feuilles sont dentelées, d'un verd foncé, les revers d'un blanc verdâtre, & croissent alternativement; de l'aisselle des feuilles sortent de longues pointes de fleurs blanchâtres, comme celles des Châtaigniers ordinaires, auxquels succedent des noix d'une figure conique, & de la grosseur d'une noisette; la coque, qui renferme l'amande est de la même couleur, & de la même consistance que celle d'une châtaigne, qui est renfermée dans une écorce pleine de piquans; il y en a ordinairement cinq ou six qui pendent en pelotons, elles sont mûres en Septembre. Cet arbrisseau croît dans l'Amérique septentrionale; ses noix sont douces & plus agréables que les châtaignes; elles sont d'un grand usage pour les Indiens, qui en usent beaucoup pendant l'hiver.

La troisieme espece est le Hêtre des bois. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 248. dont il y a deux variétés, une a larges feuilles, & l'autre à feuilles purpurines. *Ibid. cat. arb. n°.* 249 & 250. La racine de cet arbre est rameuse & ligneuse; sa tige est très-haute & très-droite; son écorce est unie & blanchâtre; ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales,

avec quelques dentelures sur les bords, d'un verd clair & luisant: ses fleurs sont à chatons, mâles & femelles sur le même pied, axillaires: les fleurs mâles sont composées d'une douzaine d'étamines & d'un calice campanulé, divisé en cinq, rassemblées sur un recéptacle en forme de chaton sphérique: les fleurs femelles sont composées de trois pistils, placés dans un calice monophille, à quatre découpures droites, aigues; son fruit est ovale, à quatre côtes, s'ouvrant en quatre parties, à une loge, contenant quatre semences triangulaires, especes d'amandes qu'on nomme *faines*. Il est recouvert d'épines, le Hêtre est indigene dans presque toutes les provinces du Royaume.

On trouve sur cet arbre une espece de puceron, couvert d'un duvet cotonneux, fort court, dont on peut le dépouiller, & pour lors il paroît verd.

M. Duhamel a semé de la faine dans l'automne & au printemps, elle a également réussi; cependant on feroit mieux de conserver cette semence pendant l'hiver dans du sable; on la garantit par ce moyen des mulots, ou de plusieurs autres animaux, qui en sont fort friands, & elle se dispose à lever plus promptement au printemps; quand on fait des semis en

grand, on répand du sable avec la semence, & si le champ a été bien labouré, on y passe simplement la herse. Lorsqu'on veut semer du Hêtre en vue de l'élever en pépiniere, on répand les semences sur les planches, on passe le rateau pardessus : & à la seconde ou troisieme année, lorsque les jeunes Hêtres ont six ou huit pouces de hauteur, pour lors au mois de novembre, la terre étant bien pénétrée d'eau, on les arrache avec l'attention de ne point rompre les racines : on coupe la racine pivotante, & on plante les jeunes arbres dans des rigoles à deux pieds de distance les uns des autres. Il faut labourer ces pépinieres toutes les années, & élaguer de tems en tems les jeunes arbres : quand ils ont quatre ou cinq pouces de circonférence, à un pied au-dessus de terre, on peut les arracher pour les planter en avenues : comme il leve beaucoup de Faines dans les forêts, on peut se dispenser d'en semer : il suffit d'en arracher de petits sous les grands arbres, & de les mettre en pépiniere : les Hetres ne reussissent point dans les terres qui ont peu de fond, ils se plaisent dans un sable gras ou mêlé d'un peu d'argile : ils viennent même très-beaux dans le sable pur, lorsque le terrein est un peu humide. Les faines se mangent

comme des châtaignes, elles sont agréables au gout, un peu astringentes, étant grillées. Les Suédois en usent en guise de caffé : on en tire une huile très-propre aux usages de la cuisine, elle est aussi douce que celle des noisettes. M. D'Isnard prétend que cette huile nouvellement tirée, cause des pesanteurs d'estomach, mais qu'elle perd cette mauvaise qualité en la conservant un an dans des cruches de grès bien bouchées qu'on enterre.

Le huit janviet 1762, M. Selig a soutenu une these à Erlang, dans laquelle il rapporte l'histoire d'une hydrophobie, qui avoit été occasionnée, à ce qu'il dit, par des fruits du Hêtre, dont le malade avoit mangé en quantité, après avoir été séchés sur une poële chaude; plusieurs autres rapportent que leur usage a produit des maux de tête, des vertiges, des fievres lypiriennes, des pleurésies & des dévoiemens; mais aucun avant M. Selig, ne lui a reconnu la propriété de donner la rage.

Les porcs sont fort friands de la faine, ils la mangent avec avidité, on leur en donne pour les engraisser.

Les feuilles du Hêtre sont rafraîchissantes; on s'en sert en décoction à la dose d'une poignée, dans une livre d'eau : quand on les donne comme telle aux animaux,

c'eſt à la doſe de trois poignées dans deux livres d'eau.

Le bois de cet arbre eſt fendant & caſſant, lorſqu'il eſt ſec, mais il plie & fait reſſort, tant qu'il conſerve de la ſeve : c'eſt ce qui le fait rechercher pour les rames des galeres, & des carenes des vaiſſeaux, il augmente beaucoup de volume, lorſqu'il eſt mouillé, c'eſt la raiſon pour laquelle les Carriers en font des coins, il eſt de peu d'uſage dans la charpente, parce qu'il eſt ſujet aux vers. M. Haller a obſervé que pour le préſerver de ce défaut, il faut le tremper dans l'eau avant de l'employer, il conſerve pour lors de ſa ſeve, & les vers ne l'attaquent plus ; il peut par ce moyen être ſubſtitué au chêne pour les bâtimens. C'eſt avec le bois du Hêtre qu'on fait les meilleurs affuts de canon : il eſt auſſi très-eſtimé pour les tables de cuiſine : les Menuiſiers en meubles & les Ebéniſtes en font un grand uſage, c'eſt de ce bois dont on ſe ſert pour les goberges, ou barres des couchettes. Les Layetiers & les Coffretiers l'employent beaucoup : on en fait auſſi pour l'ordinaire des cuillers à pots. Dans nos provinces ſeptentrionales, les Charrons en font des jantes de roue. A Paris, on l'employe pour les brancards des chaiſes : on en fait auſſi des butieres,

des attelles, des colliers, des pelles & des sabots. Les Boisseliers le préferent à tout autre bois pour les seaux & les boisseaux. Autrefois les Relieurs l'employoient au lieu de carton pour doubler le cuir, qui couvre les livres : les Fourbisseurs & les Gaîniers l'employent encore au même usage. Les Couteliers en font les manches de couteau, qu'on nomme jambettes : c'est aussi un très-bon bois de chauffage : on fait avec le Hêtre un charbon excellent, qui est d'usage pour la poudre à canon, son écorce sert en plusieurs endroits à couvrir les maisons. Le Hêtre se plante dans les avenues ; les salles & les massifs des grands bosquets : on en fait aussi de belles palissades connues en plusieurs endroits sous le nom de hetrises.

CHAPITRE LIII.

De la Fothergil.

Le caractere de ce genre, *fothergilla*, *Linn.* est d'avoir le calice tronqué très-entier sans corolle; le germe est fendu en deux; la capsule est à deux loges: les semences sont solitaires, osseuses: on en connoît à présent de deux especes.

La premiere espece est la Fothergil de Garden. *Buc'hoz*, *cat. arb* n°. 251. Elle est représentée dans notre *Collection gravée des Arbres & Arbustes de pleine terre.* Cet arbuscule qui est indigene à la Caroline, est semblable pour ses feuilles & par son fruit à l'Hamamelis: mais il est très-différent par ses fleurs.

La seconde espece est la Fothergil lancéolée. *Buc'hoz*, *cat. arb. n°.* 252. Sa culture est aussi la même que celle de *l'Hamamelis*; voyez ci-dessous le Chapitre qui le concerne.



CHAPITRE LIV.

Du Frêne.

LE caractere du Frêne, *Fraxinus. Linn.* est d'avoir des fleurs hermaphrodites & des fleurs femelles; dans les hermaphrodites il n'y a aucun calice, ou bien le périanthe est monophille, partagé en quatre, droit, aigu, petit, il n'y a aucune corolle, ou bien il se trouve quatre pétales linéaires, longs, aigus, droits; les filamens des étamines sont au nombre de deux, droits, beaucoup plus courts que la corolle: les antheres sont droites, oblongues, à quatre sillons; le germe du pistil est ovale, applati, le stile est cilindrique, droit; le stigmate est un peu épais, fendu en deux, il n'y a point de péricarpe, à moins que ce ne soit la croute de la semence; celle-ci est lancéolée, applatie, membraneuse, à une loge dans les fleurs femelles; le calice, la corolle, le pystil, le péricarpe & les semences sont les mêmes que dans les fleurs hermaphrodites. M. le Chevalier de Linnée ne rapporte que trois especes de Frêne, quoiqu'on en cultive de beaucoup plus

d'especes en Angleterre, qui ne sont peut-être que des variétés.

Ces trois especes sont le Frêne commun, l'Orne & le Frêne d'Amérique. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 253, 254 & 256. Ceux qu'on cultive en outre en Angleterre, sont le Frêne à feuilles rondes, le Frêne blanc, le Frêne de la Caroline, le Frêne à feuilles entieres, & le Frêne en panicule. *Buc'hoz, cat. arb. n°.* 255, 256, 257, 258, 259 & 260. Le Frêne commun s'éleve fort haut, sa racine est ligneuse, rameuse; son écorce est unie, cendrée; son bois est blanc, lisse, dur, ses branches sont opposées, il fleurit avant de feuiller; ses feuilles sont opposées, aîlées, terminées par une impaire, ayant les folioles oblongues, dentelées par leur bord, au nombre de cinq ou six paires, sur une côte; ses fleurs sont pedunculées, disposées au sommet en espece de grappe ou de panicule, à pétales, hermaphrodites ou femelles, sur des pieds différens, quelquefois sur le même pied; les hermaphrodites sont composées de deux étamines & d'un pistil conique, divisé en deux à son extrêmité supérieure, sans corolle, ni calice; les femelles n'ont que le pistil; le fruit est une semence lancéolée, en forme de langue pointue, comprimée, renfermée dans une pellicule membraneuse,

à une loge; on trouve cet arbre presque par-toute la France, c'est dommage qu'il est exposé à plusieurs sortes d'insectes, telles que la cantharide des boutiques, la psylle qu'on nomme psylle du Frêne, le sphinx du troësne, la phalene chouete, la phalene du Frêne, la phalene noire, la grande biche, le puceron du Frêne, &c.

Il y a des Cultivateurs qui font un commerce considérable du Frêne, ils l'élevent en pépiniere; l'espece commune, qui est celle dont il est ici question, se multiplie suffisamment d'elle-même par semences qui tombent durant l'automne, levent en grand nombre au printemps dans les endroits, ou le bétail n'a pas été à portée de les manger. Quand on veut en élever, on cueille la graine vers les premieres gelées d'automne, & on la met sur le champ par couches avec de la terre pour la semer en mars, elle leve pour lors fort vîte, ou bien on la seme en pleine terre, dès qu'elle est mûre, ce qui suffit pour qu'elle y leve au printemps; mais si on conserve la graine dans un lieu sec, pour ne la semer qu'au printemps, elle est un an entier sans lever; c'est ce qui arrive constamment à toutes les especes de Frêne; le jeune plant doit être soigneusement sarclé; on peut changer de place en automne les

pieds les plus vigoureux, aussi-tôt que leurs feuilles commencent à tomber ; cette transplantation doit se faire avec la beche, non en arrachant, ou bien on peut les tirer tous indistinctement de terre & les repiquer chacun suivant leur dégré de force ; les plus forts seront espacés à un pied & demi par rangées, écartées de trois pieds ; au bout de deux ans qu'ils ont demeurés en pépiniere, ils sont communément en état d'être transplantés à demeure.

Pour faire un semis considérable, on peut semer ensemble la graine de Frêne & d'avoine dans une terre préparée, comme pour le grain seul ; l'année d'après la récolte, tout le champ se trouvera couvert de jeunes Frênes, que l'on pourra transplanter, quand ils auront un pied de haut ; au reste, quand on les laisseroit grandir d'avantage, il n'y a pas à craindre que le prolongement de leur pivot, rende leur transplantation & reprise plus difficile.

Mr Duhamel en a transplanté qui avoit dix-huit pouces de circonférence, & qui ont très-bien repris, leur pivot étant coupé.

Dans le voisinage des endroits où il y a des Frênes en état, on trouve tous les ans sous les arbres, beaucoup de jeunes plants qui ont levé de graine, pourvu que le gros bétail n'en ait pas approché,

car il en mange avidement les semences, & broute tout le jeune plant : les haies où ces graines tombent, peuvent favoriser la levée & les progrès ; aussi laisse-t-on assez volontiers croître les Frênes, qui y viennent naturellement ; mais ils ont l'inconvénient de détruire la haie même, & de priver de nourriture la plupart des plants qui les avoisinent, en sorte que l'on prétend même que les racines en pénétrant dans les champs, épuisent la terre, empêchent le froment de profiter ; en général le Frêne vient très-bien dans les terreins aquatiques, & même submergés ; cependant l'espece, dont il s'agit, réussit également sur les hauteurs dans les terreins secs ; elle subsiste encore mieux dans de fort mauvaises terres, que l'Orme & le Noyer.

En replantant les Frênes, on a coutume de ne les pas étêter, mais simplement de les élaguer ; on peut néanmoins étêter ces arbres comme les autres ; il est même assez d'usage d'étêter ceux qu'on tire des fruits.

Quand les Frênes n'ont pas été élagués, ils ont pour l'ordinaire la tête mal faite, aussi Evelyn veut qu'on élague le Frêne pendant l'été & la grande chaleur, opération, dit-il, moins dangéreuse dans ce tems, pour cet arbre, que si on le faisoit au

printemps. Cet Auteur Anglois conseille de transplanter le Frêne pendant l'automne & non au printemps. Columelle semble préférer cette derniere saison pour l'Italie.

On a beaucoup de peine à en faire les marcottes ; mais si on éclate les branches, auxquelles tiennent de vieux bois, un peu avant que les bourgeons se renflent, les branches mises en terre réussissent ; un Frêne greffé sur un autre, réussit très-bien, c'est le moyen de se procurer des especes, que l'on feroit difficilement venir de graines.

En Espagne on plante fort près les uns des autres & dans des endroits humides, les Frênes destinés aux lances, & on a soin qu'il ne s'y forme aucun nœud.

Evelyn dit, que l'on a remarqué dans les forêts, où le fauve avoit pelé les Frênes jusqu'à la hauteur à laquelle ces animaux pouvoient atteindre, que les arbres n'en souffrirent aucunement. Notre climat n'a pas cet avantage, non-seulement les Frênes y périssent, quand ils sont privés de leur écorce, mais il s'en est même trouvé qui n'ont pu survivre à de profondes égratignures assez nombreuses, qui paroissoient plutôt être faites par quelque animal qu'avec un couteau.

Le Frêne soutient très-bien nos hivers assez vigoureux. Miller dit que les Frênes

greffés sur l'espece commune sont sujets à des inconvéniens, qui rendent préférables les arbres venus de graine: le sujet profitant beaucoup plus que la greffe, tout l'ancien tronc devient souvent deux fois aussi gros que la pousse de la greffe; d'ailleurs, si ces arbres sont trop exposés au vent, un coup un peu fort sépare la greffe déjà parvenue à une grosseur considérable. Ce Cultivateur ajoute que la greffe rend le bois du Frêne presque de nul usage.

On mange quelquefois en salade les jeunes feuilles du Frêne; les Anglois mangent même en salade les racines vertes de cet arbre, confites dans de la saumure faite avec du vinaigre & du sel; sa semence se confit dans le vinaigre comme les capres.

Tout le gros bétail aime beaucoup les jeunes pousses & les fruits du Frêne; mais cette nourriture donne de l'âcreté au beurre, qui provient du lait des vaches, qui en ont mangé; c'est pourquoi on ne doit point laisser de Frêne à leur portée, quand on veut avoir du bon lait & du bon beurre, il y a des gens qui donnent au bétail, les feuilles séches du Frêne, mais le fourrage ne vaut presque rien.

Nous ne parlerons pas des propriétés médicinales de cet arbre, cela n'entre pas

dans notre sujet; nous observerons seulement que ses feuilles sont ce qu'on appelle le *thé de Beaumont*; on les prend en guise de thé pour la poitrine & l'estomach; M. l'Abbé de Vallemont assure, que par la thérebration vers le mois de mai, on pourroit tirer de nos Frênes une espece de manne qui auroit les mêmes vertus que celle de Calabre.

Le Frêne a le bois très-ferme, liant & élastique, aussi long-tems qu'il conserve un peu de sa seve; aussi en faisoit-on autrefois des arcs, & on s'en sert encore actuellement beaucoup dans le charronnage; les meilleurs brancards de berline & de chaise sont de ce bois; on en fait encore des essieux, des jantes de roue, des rames, des instrumens de labour; des mousles & divers ouvrages de tour; on le préfere à l'Orme pour des tenons ou mortaises; on le débite aussi en planches, quelquefois même en pieces de charpente; mais il est sujet à être piqué de vers. M. le Page dit qu'à la Louisiane le Frêne est plus commun, plus liant, & en général de meilleur qualité sur les côteaux voisins de la mer, que dans les terres, & que comme il est plus dur que l'Orme, les Charrons en font des roues, qu'il n'est pas nécessaire

de

de ferrer, dans un pays tel que celui-là, qui n'a ni pierre, ni gravier.

Suivant d'autres observations, plus un sol est substantieux, plus le Frêne y devient propre à la charpente; aussi y profite-t-il plus vîte qu'ailleurs; l'argile blanche est un de ces terreins, où le Frêne réussit parfaitement; néanmoins son bois est pour lors plus blanc & moins fort que lorsqu'il a cru dans des terreins secs.

Miller & quelques Auteurs disent que le Frêne n'est sujet aux vers, que lorsqu'on l'a coupé trop tôt en automne, ou trop tard au printemps; ils établissent donc pour regle de le couper, depuis le mois de Novembre, ou même depuis Noël jusqu'en Février; mais on excepte le cas où on veut faire servir le bois en perches. Le printemps, selon ces Auteurs, est alors la meilleure saison, tant par rapport au Frêne que tout autre bois, sans quoi les pluies d'hiver pourroient endommager le tronc.

On prétend que le Frêne se soutient parfaitement droit dans un terrein sec & pierreux, & qu'il y fournit quantité de perches. Les jeunes Frênes étant naturellement bien droits, on les dresse à la plane, pour en former des échelles légeres, des hampes d'esponton, des

perches que l'on employe pour l'ordinaire en support le long des murs d'escaliers & que l'on nomme *écuyers*. On en fait encore des manches de divers outils; les perches du Frêne sont estimées dans les houblonnieres, les Couvreurs en chaume s'en servent aussi.

En général, le bois se conserve longtems sain, s'il est toujours au sec; on veut que ce soit le meilleur bois pour encaquer les harengs; on en fait des cercles ou autres ouvrages de tonnellerie; il brûle bien & sans fumée, lors même qu'il est encore verd: son charbon est un de ceux qui durent le plus.

Les Frênes produisent quelquefois le long de leur tronc des tumeurs ou exostoses, dont le bois est assez beau, mais difficile à travailler. Ces endroits sont recherchés par les Armuriers. Les Auteurs Anglois parlent d'un Frêne bien veiné, que leurs Ebénistes employent sous le nom d'Ebene verd, parce qu'on y trouve de la ressemblance avec l'Ebene.

Pour donner a la racine du Frêne une très-grande ressemblance avec le bois d'Olivier, on y applique un vernis composé de lacque, sandarac, myrrhe, ambre & alun, ce qui fait beaucoup mieux que l'huile de lin, recommandée pour cet

effet par Cardan. L'écorce du Frêne fournit un tan estimé pour teindre les filets; on a autrefois écrit sur l'écorce intérieure de cet arbre ; dans les exploitations du bois, on le débite en moutons & en timons ; on en voiture aussi en grume de plusieurs grosseurs & longueurs, telles que de huit à dix pieds de long, sur huit à neuf pouces de diametre. Ces échantillons sont propres à faire des voitures pour charrier le vin, qu'on nomme *hoquets* en certains endroits, & souliviers en d'autres.

On fait avec les Frênes de belles avenues; ils conviennent aussi très-bien dans les grands bosquets. Les Normands pour se préserver des vents du midi, s'en servent pour entourer les vergers où ils habitent, & qu'ils nomment masures.

Le voisinage des Frênes est nuisible aux plantes & aux fruits, non-seulement à cause de l'ombre de ses branches, mais aussi à cause de la grande étendue de ses racines.

Le Frêne orne porte des fleurs blanches en longues & grosses grappes, à l'extrémité des rameaux, dans le mois de mai ; il y a des individus, où elles ne sont que mâles, ses feuilles sont composées de sept à neuf folioles courtes, larges, arrondies, lisses, d'un très-beau verd, irréguliere-

ment dentelées, & sortent d'une espece de gros nœud ; ses fleurs ont une foible odeur d'amandes ameres.

Ce Frêne croît naturellementdans la partie méridionale de l'Europe, dans l'Italie, le Canada ; il se greffe sur le Frêne commun ; c'est un des vrais moyens de se le procurer, quand on ne le multiplie pas de graines.

Il n'est jamais endommagé par les cantharides, ce qui le distingue des autres especes, & ce qui est pour lui un grand avantage : le bel effet que produisent ses fleurs mâles avec ses femelles, sont une raison de plus pour engager à le multiplier ; il décore les bosquets à la fin du printemps, & fera bien en massifs & en avenues ; Columelle propose de planter l'Orne dans les vignes.

C'est cet arbre qui nous fournit la manne, dont on fait tant d'usage en Médecine : voici suivant M. Duhamel, les notions les plus certaines que nous avons à ce sujet.

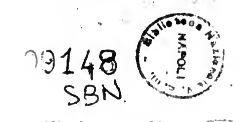
Dans la Calabre, la manne coule d'elle-même, quand le temps est serein, depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet ; pendant la chaleur du jour, on voit sortir du tronc & des branches des Frênes, une liqueur très-claire, qui s'é-

paissit en grumeaux, ces grumeaux deviennent assez blancs; on les ramasse le lendemain matin, en les détachant avec des couteaux de bois, pourvu qu'il ne soit pas tombé d'eau : un brouillard humide suffit seul pour les fondre; on les étend au soleil pour achever de les dessécher, c'est ce qu'on appelle *la manne en larmes.* Sur la fin de juillet, lorsque cette liqueur cesse de couler d'elle-même, les paysans font des incisions dans l'écorce des Frênes, d'où il sort pendant la chaleur du jour, beaucoup de liqueur, qui s'épaissit en gros flocons. On les laisse un ou deux jours se dessécher; la couleur de cette manne est plus rousse que la précédente, c'est probablement la *manne grasse.*

Quelquefois dans le mois de juin & de juillet, les paysans ajustent sur les arbres des morceaux de paille ou de bois, sur lesquels la manne se fige en forme de stalactites, c'est cette manne qui est la plus chere, la plus recherchée, & la plus estimée. Catesby en parlant des Frênes d'Amérique, dit qu'ils ne sont pour l'ordinaire, ni grands, ni gros; leurs feuilles sont pointues par les deux bouts; leurs semences sont liées & pendent en grappes, ils sont indigenes dans les endroits humides de la Virginie & de la Caroline.

Miller parle d'un Frêne de la Caroline ou du Canada, à feuilles du Noyer, qui pourroit bien être la troisieme espece, que nous avons appellé Frêne d'Amérique; suivant Miller, les feuilles de ce Frêne n'ont communément que sept folioles, dont celles du bas sont par dégré plus petites que celles de l'extrêmité, longues de quatre à cinq pouces, sur deux de largeur, d'un verd gai, légerement dentelées; leur côte est cilindrique, & garnie d'un duvet court; les semences de cet arbre sont plus grandes & plus branchues que celles du Frêne commun. Le même Cultivateur nous a encore fait connoître un Frêne de la nouvelle Angleterre, dont les folioles sont terminées par une longue pointe; chaque feuille est composée de trois ou quatre paires de petites folioles d'un verd gai, sans dentelures, très-écartées les unes des autres, & terminées par une large impaire qui a une très-longue pointe; l'arbre produit de fortes branches, sans ordre, mais ne fait pas une grosse tige; on le trouve aussi dans le Canada & la Louisiane.

Fin du premier Volume.



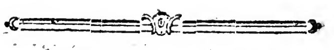


TABLE DES CHAPITRES

Contenus en ce Volume.

Fin de la Table.

L'Approbation & le Privilege ſe trouveront à la fin du dernier Volume.

LISTE DES OUVRAGES,

QUI SE VENDENT CHEZ L'AUTEUR.

Ouvrages gravés & coloriés.

1°. CENTURIE de planches enluminées & non enluminées d'Histoire Naturelle, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intereffant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux. Ouvrage fini. 2 vol. in-fol. grand papier. 400 liv.

2°. Histoire générale & économique des trois regnes, représentée en gravure coloriée, trois cahiers, prix 15 livres le cahier.

3o. Histoire Naturelle de la France, représentée en gravure & coloriée, trois cahiers & une planche. 15 liv. chaque cahier, & 30 sols la planche seule.

4°. Les Dons merveilleux & diversement coloriés de la nature dans le regne animal, avec la table. 1 vol. in fol. papier d'Hollande. 150 liv.

5o. Herbier colorié de la Chine. 1 vol. in-fol. pap. d'Hollande. 150 liv.

6o. Collection précieuse & coloriée des fleurs les plus rares & les plus curieuses

qui se cultivent tant dans les jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe. 2 vol. in-fol. pap. d'Hollande. 300 liv.

7°. Les dons merveilleux & diversement coloriés de la Nature, dans le regne végétal. 2 vol. in-fol. pap. d'hol. 300 l.

8°. Le jardin d'Eden, le Paradis terrestre, renouvellé dans le jardin de la Reine à Trianon. 2 vol. in-fol. pap. d'hol. 300 l.

9°. Le grand jardin de l'Univers, où se trouvent représentées les plantes les plus belles, les plus rares & les plus curieuses des quatre parties du monde. 8 cahiers. 15 livres chaque cahier.

10°. Plantes nouvellement découvertes, récemment denommées & classées, représentées en gravure avec leur description. 1 vol. in-fol. parfaitement gravé. 60 l.

11°. Les dons merveilleux & diversement coloriés de la nature dans le regne minéral. 1 vol. in-fol. pap. d'hol. 150 l.

Nota. On sépare toutes les feuilles en faveur des Amateurs qui desirent séparément la collection des quadrupedes, des poissons, des coquillages, des insectes, &c. l'herbier de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, la Collection des Arbres & Arbustes de pleine terre, des fleurs, &c. celle des minéraux, des fossilles, &c.

12°. Tableau des différentes anemones de mer, productions marines. 8 liv. colorié.

13°. Les Bouquets de Flore. 5 Bouquets. 4 liv. le Bouquet colorié.

Ouvruges imprimés.

1°. DISSERTATION sur les bons & mauvais effets du tabac. in-fol. grand pap. avec figures coloriées, 4 livres.

2°. Les présens de Flore à la Nation françoise, ou Traité Historique des plantes qui se trouvent naturellement dans les différentes provinces de France, avec tous les détails qui les concernent. 2 vol. in-4°. 18 liv.

3°. Le Faune françois, ou Traité Historique de tous les animaux qui habitent la France, avec tous les détails qui peuvent les concerner. 1 vol. in-4. 9 liv.

4°. Traité sur la culture des Arbres & Arbustes de pleine terre. 1 vol. in-12. 2 liv. 10 sols.

5°. Catalogue Latin & François, des Arbres & Arbustes de pleine terre. 1 vol. in-18. 2 liv. 8 sols.

6. Catalogue latin & français des plantes vivaces qu'on peut cultiver en pleine terre pour la décoration des jardins à l'angloise & des parterres. 1 vol. in-18. 2 l. 8 sols.

